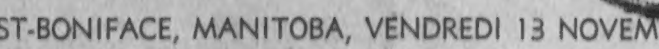
Vol. 46—No 32

PRIX: SEPT CEN[TS]

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE



ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 13 NOVEMBRE 1959



M. C.-E. Couture, président des S.I.C.



M. J.-B. Lanctôt, secrétaire général des S.I.C.



M. Norbert Préfontaine, secr. gén. adjoint des S.I.C.

Réunion interprovinciale à Winnipeg des services pour immigrants catholiques

L'Année mondiale du réfugié, si chaleureusement appuyée par le pape Jean XXIII, sera en vedette à Winnipeg les 17 et 18 novembre. Les services pour immigrants catholiques (SIC) tiendront en effet une assemblée interprovinciale, destinée à stimuler l'intérêt populaire à ce sujet et à explorer des difficultés d'ordre légal et technique.

A l'occasion d'une assemblée publique, le mardi soir, sous le haut patronage de Son Exc. Mgr P. F. Pocock, le sens de l'Année du réfugié et de la participation canadienne à cette Année, sera expliqué, respectivement, par M. C.-E. Couture, président des SIC, et Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon. L'hon. juge Alfred Monnin présidera cette séance à la salle St-Ignace, angle des rues Stafford et Jessie.

Les séances de l'avant-midi, les 17 et 18 novembre, seront consacrées à des conférences plus spécialisées par des experts du pays dont MM. J.-B. Lanctôt, Norbert Préfontaine, de Montréal, MM. les abbés J. O'Brien, de Calgary, et C. J. Mulvihill, de Toronto, et Mme Ward Markle, de la Ligue des Femmes Catholiques.

Voici le programme de ces sessions:

Le mardi 17 novembre à 8 h. 30 p.m.

1) Bienvenue: M. le juge A. Monnin, président; 2) L'Année mondiale du réfugié, M. C.-E. Couture, président des S.I.C.; 3) Le rôle des agences bénévoles dans le domaine des services à rendre aux nouveaux-venus: Mme Ward Markle, responsable nationale pour l'immigration, de la Ligue des Femmes Catholiques; 4) Film; 5) La participation catholique canadienne à l'Année mondiale du réfugié: Son Exc. Mgr F. Klein, évêque de Saskatoon.

SEANCES DE TRAVAIL

Le mardi 17 novembre

9 h.: Inscriptions; 9 h. 20: Bienvenue, le président; 9 h. 30: Les raisons pour laquelle l'Eglise se préoccupe de l'immigration et des immigrants, M. l'abbé John J. O'Brien, de Calgary, vice-président des S.I.C.; 11 h.: L'Eglise, les Services pour immigrants catholiques et la politique canadienne en matière d'immigration, revision de la Loi sur l'immigration, M. J.-B. Lanctôt, de Montréal, secrétaire général des S.I.C.; 1 h. 30: Structure de S.I.C., Liaison sur les plans international, gouvernemental et national, M. Lanctôt; 3 h.: Processus des cas de regroupements de familles et de parrainage, Fonds de Roulement pour prêts de voyage, Prêts consentis outre-mer, Cas relevant du plan gouvernemental d'indemnités de passage, Réservation des places, Perception des prêts, M. Norbert Préfontaine, secrétaire général adjoint des S.I.C.

Le mercredi 18 novembre

9 h.: Structure diocésaine pour les services d'intégration, Participation des groupes ethniques et utilisation des services de bien-être existants, Financement des efforts accomplis sur le plan diocésain, M. l'abbé Claude J. Mulvihill, de Toronto, trésorier des S.I.C.; 10 h. 45: Rôle des travailleurs bénévoles, leur participation, Mme Ward Markle; 1 h. 30: Questions, Exécution sur le plan local des programmes et des procédures, Conclusions.

AECFM

Le Club des 200

Douze nouveaux membres s'inscrivent cette semaine au Club des 200, ajoutant leurs noms aux 70 déjà publiés au cours des semaines précédentes.

Il est intéressant de noter la présence de "La Société Spes Inc.", société d'expansion des crédits paroissiaux qui ajouta à son chèque de $50.00 les mots suivants: "Ci-inclus un chèque au montant de $50.00 pour le Club des 200. Pour l'éducation de la jeunesse franco-manitobaine, nous souhaitons voir un jour un Club des 400. Nos voeux les plus sincères à votre Association". C'était signé: R.-H. Fournier, gérant régional de La Société Spes Inc. Merci à La Société Spes Inc. pour ses voeux plus qu'optimistes.

Cette Société, comme l'indique son nom "Spes" (espérance), est caractérisée par l'optimisme chrétien. Le Club des 200, pour sa part, s'alimente à une source semblable, optimisme patriotique.

HUITIEME LISTE

(Contribution de $50.00)

La Société Spes Inc., Montréal, P.Q.

(Contributions de $25.00)

Maison provinciale des Oblats, Winnipeg
Anonyme, St-Boniface
Hôpital St-Boniface
Me Charland Prud'homme, St-Boniface
M. le Dr Henri Guyot, St-Boniface
M. Léo Loiselle, St-Boniface
Anonyme, Ste-Famille
M. J.-E. Mireault, Winnipeg
Labossière & Fils, St-Boniface
Me Armand Dureault, St-Boniface
M. Guy Morier, St-Boniface

MEMBRES INSCRITS A DATE: 82

Agréable invitation

Elmwood High School,
Raleigh St. and Chalmers Ave.

Cher Père Directeur,

Je vous écris au nom des étudiants de français en onzième année à l'école Elmwood High. Ces étudiants, sous la direction de M. Roy, mettront en scène la farce française, "La boite miraculeuse", de H.-S. Moyall. Cette pièce sera présentée mercredi, le 18 novembre à 3 h. de l'après-midi et à 8 h. 30 du soir.

Nous vous invitons chaleureusement à assister à une de ces représentations. Si vous venez, nous assurons que vous goûterez la pièce.

Veuillez agréer, cher père, l'assurance de mon entier dévouement et de mes sentiments les plus respectueux.

Beryl JACOBSON.

NDLR — Mlle Beryl Jacobson, étudiante de l'école Elmwood High, nous envoyait cette semaine cette agréable lettre, écrite de sa main en parfait français. Il est à souhaiter que des lecteurs se rendront à l'invitation le 18 novembre, afin d'y encourager par leur présence ces élèves de français et aussi M. Robert Roy, B.A. (Gravelbourg), B.Ed. (Manitoba), directeur de l'enseignement du français dans les écoles élémentaires et secondaires du Grand-Winnipeg. En plus de son travail de surveillance auprès de quelque cent professeurs de français, M. Roy est lui-même professeur et . . . à l'occasion, directeur de pièce de théâtre.

Lettre de Paris

De Gaulle vu et expliqué par de Gaulle

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Aussi stupéfiant que cela puisse paraitre, la France vient de découvrir de Gaulle! La France, c'est-à-dire cette fraction de l'élite intellectuelle qui, dans la politique, la presse, les belles-lettres et les arts, parle, écrit au nom du pays et parfois agit. De Gaulle est une figure célèbre depuis que, le 18 juin 1940, il refusa de s'incliner devant le désastre. Il a été le chef de la France combattante, de 1940 à 1944, le président du gouvernement provisoire jusqu'en 1946. Rappelé au pouvoir lors des événements de mai 1958, il est, depuis le début de cette année, investi de la magistrature suprême et porte, à défaut d'autre plus adéquat, le titre de président de la République française. A défaut d'autre, oui, certes, car en fait, sinon en droit, de Gaulle est véritablement un monarque républicain.

Homme public depuis près de 20 ans, de Gaulle a parlé d'abondance et écrit plus encore. Or, il aura fallu que soit publié en librairie le troisième tome de ses mémoires de guerre pour que les milieux politiques rencontrent cet homme hors série, apprennent à le connaitre et découvrent, avec son extraordinaire personnalité, le fil conducteur de son action politique. Ceci est assez surprenant, car même si de Gaulle est un personnage olympien qui siège volontiers sur les nuées et qui s'entoure parfois d'un certain mystère, il n'a cessé de se définir et de se proclamer publiquement. Et il était aisé de le sonder,

(Suite à la troisième page)

Concours des jeunes

Meilleures compositions des grades VII, VIII et IX

Enfin, on dévoile les noms des gagnants chez les moyens et les petits concurrents! Dans la catégorie 7, 8 et 9, les heureux lauréats sont: Maurice McCarthy, grade 9, Institut Collégial Provencher, qui recevra $3.00; Jacqueline Bélanger, grade 7, Ecole Marion, $2.00; Dorille Beauregard, grade 7, Prud'homme, Sask.; Michèle Hébert, grade 7, Ecole Marion, et Angèle Goulet, grade 7, Ecole Iberville, St-Malo, qui recevront chacune un beau livre. Chez les plus jeunes, grades 4, 5 et 6, les gagnants sont: Léonne Brisson, grade 5, Ecole Marion, $3.00; Lucille Desmarais, grade 6, Prud'homme, Sask., $2.00; Simone Levasseur, grade 5, Ecole Marion; Patricia Cormier, grade 6, Ecole St-Hyacinthe, La Salle, et Nicole Carrier, grade 5, Couvent de St-Charles, à qui on enverra chacune un livre intéressant.

Nous publions cette semaine les compositions des grades VII, VIII et IX seulement. Celles des plus jeunes paraitront la semaine prochaine. Il faut bien faire place aux articles des jeunes de St-Pierre sur leur semaine missionnaire qui sont publiés sous la rubrique "Tous missionnaires".

Cousine JOSETTE.

Voici la composition de M. Maurice McCarthy

Maman

Maman, c'est à onze ans que j'ai commencé à te comprendre. C'est à onze ans que j'ai commencé à te voir.

Maman, ta voix est douce, tes mains sont tendres, tes cheveux sont brillants et ta figure est toujours souriante. Avec ta robe de travail et ton tablier bleu, tu marches dans notre maison, tu fais le ménage, tu prépares le souper, tu es maman. Tu te lèves de bonne heure le matin, tu prépares le déjeuner et tu viens me réveiller.

Je t'entends descendre les escaliers. Tu ouvres la porte, tu me dis doucement: "Lève-toi." Et moi, les yeux mi-clos, je m'étire, puis je t'embrasse.

Maman, maintenant, j'ai quatorze ans et je te comprends. Je te distingue des autres mères. Tu travailles plus que les autres femmes et je m'aperçois que tu es meilleure que toutes les autres femmes.

Maman, toute la journée tu travailles. Le travail de mon père et le tien me donnent la vie, et toi tu fais tout ton possible pour me rendre la vie douce.

Tu laves la vaiselle, tu fais le ménage, tu balaies le plancher, tu fais la lessive, tu fais les commissions, puis tu fais le reprisage. Tu couds mes chemises et quelquefois tu poses des boutons ici et là.

Le soir tu te fais belle, tu mets ta belle robe de soie jaune, avec un air de propreté et d'élégance.

Mais surtout tu penses à moi. Lorsque quelquefois j'arrive en retard après l'école, tu es inquiète. Toute ta vie est orientée vers mon bien.

Maman, je ne saurais me passer de toi.

Maurice McCARTHY,
grade IX,
Institut Collégial Provencher.

(Suite à la dixième page)

La Part-à-Dieu suscite l'inspiration artistique

A l'occasion des diners paroissiaux en marge de la campagne de la "Part-à-Dieu", le programme comporte souvent une chanson d'occasion, avec paroles adaptées aux besoins de la paroisse et une mélodie traditionnelle. Ayant eu des échos de plusieurs de ces compositions, nous aimerions en recevoir une copie de chacune afin d'en faire un choix à l'intention de nos lecteurs. Que les auteurs de poésies ou les directeurs de souscriptions paroissiales nous fassent parvenir un exemplaire de ces oeuvres primées, avant le 20 novembre.

LA REDACTION.

Extension de bourses fédérales aux pays de langue française

MONTREAL — Le Conseil national de l'Union culturelle française estime que le gouvernement fédéral du Canada, ayant décidé de participer à un programme de distribution annuelle de bourses d'études (200 par année) pour des échanges dans le cadre des pays du Commonwealth, doit étendre cette formule aux pays de langue française et consacrer annuellement une somme analogue aux échanges entre étudiants du Canada français et des divers pays de langue française.

C'est l'une des principales décisions adoptées par le Conseil national de l'UCF (Canada) qui a tenu au Centre social de l'Université de Montréal, sa première session de l'année 1959-60. Le Conseil national comprend actuellement les représentants de 21 associations et institutions largement représentatives des divers groupes sociaux du Canada français.

En termes clairs

La résolution adoptée par le Conseil national de l'UCF dit essentiellement 1e: le Conseil national de l'UCF (Canada) applaudit à tout effort d'échanges entre les étudiants du Canada et des autres pays et trouve heureuse la décision prise lors de la récente conférence des pays du Commonwealth sur l'éducation d'établir un système de bourses permettant l'échange d'étudiants entre universités canadiennes et universités des autres pays du Commonwealth; 2e: regrette cependant que le gouvernement canadien n'ait songé en aucune façon dans le cadre d'une pareille initiative à l'élément français du Canada et aux intérêts des étudiants francophones du Canada et des autres pays de langue française; 3e: demande avec insistance aux autorités du gouvernement fédéral de corriger d'urgence cette lacune en ouvrant, selon la même formule, des crédits analogues pour l'octroi de bourses annuelles en faveur d'une part, d'étudiants des divers pays et territoires de langue française qui viendraient dans nos universités, de l'autre, des étudiants canadiens-français qui iraient faire des stages dans les divers pays francophones.

Le Conseil national attend de la presse canadienne-française et des parlementaires de langue française qu'ils appuient pleinement cette démarche.

En un seul faisceau

Le Conseil national de l'UCF (Canada) a adopté, par ailleurs, une résolution d'une grande importance reliée à la précédente. Considérant la nécessité de l'existence de liens organiques entre les universités et les institutions d'enseignement supérieur de langue française, le Conseil a approuvé une résolution portant que: "Le Conseil national de l'Union Culturelle Française estime indispensable et urgente la création d'un organisme permanent de liaison entre toutes les universités de langue française du monde et institutions équivalentes. A cette fin, il charge un des membres du Comité exécutif de faire les contacts préliminaires en vue de la formation d'une sorte de Conseil mondial des universités de langue française. Pareil conseil aurait notamment à assurer les échanges de professeurs et d'étudiants, de travaux et de publications entre les universités de langue française".

On a observé justement, au cours des débats, que s'il existe une puissante "Conférence des universités du Commonwealth", à plus forte raison, s'impose-t-il de disposer d'un organisme équivalent pour les universités de langue française. Un rapport sera fait au Conseil national dans six mois sur les contacts déjà pris.

D'autre part, le Conseil national a confirmé que l'activité du secteur canadien de l'UCF portera, durant les prochaines années: a) sur la défense et la promotion du vocabulaire technique français; b) sur la conscience de l'universalité du fait français.

A propos du vocabulaire technique français, il a été décidé de charger le délégué de l'Union des journalistes de langue française de préparer un inventaire des lexiques des termes techniques français; le comité verra ensuite à arrêter les formules les plus efficaces pour diffuser ces termes dans le grand public.

Au chapitre de l'universalité du fait français, le Conseil national a approuvé le projet de la réalisation d'une carte "du monde de langue française", carte qui sera imprimée à des milliers d'exemplaires et diffusée dans tous les collèges et écoles du Canada français. Il sera ainsi rappelé principalement à la jeunesse du Canada français qu'elle appartient à un grand ensemble de 130 millions de francophones.

C'est d'ailleurs cette idée de la communauté francophone mondiale que devait souligner dans son message, le président Mark Drouin: pensée stimulante, note-t-il, que celle de l'existence d'un ensemble de 130 millions de "parlant français", Noirs, Jaunes et Blancs, ensemble dont il faut unir les divers éléments étroitement et fraternellement.

Heureuses réalisations

Enfin le Conseil national a également examiné la question de la diffusion de la revue de l'UCF, publication trimestrielle qui veut être le miroir de la communauté francophone. Il a approuvé d'autre part le principe de la création de comités régionaux au Canada, comités dont le premier devrait être créé au Manitoba, où le président Drouin s'est rendu à la mi-octobre.

Par ailleurs, le Conseil national a décidé de solliciter la reconnaissance de l'UCF comme organisme technique près la commission canadienne de l'Unesco. Il a été décidé en principe qu'un congrès international de l'UCF aura lieu au Canada en 1961.

Le Conseil national a entendu un rapport sur la participation canadienne à la première exposition internationale du livre français. M. Jean Pellerin a dirigé le comité qui a assuré cette participation: 450 ouvrages parmi les plus marquants de ceux publiés chez nous depuis le début du siècle ont figuré à l'exposition, où le concours du Conseil des arts du Canada a permis la participation du Canada.

La prochaine réunion du Conseil national aura lieu à Montréal au printemps de 1960.

DEUX MORTS A COMMEMORER

PARIS (CCC) — L'année 1960 va amener le tricentenaire de la mort de saint Vincent de Paul et de sa grande collaboratrice, sainte Louise de Marillac. Sainte Louise de Marillac est décédée à Paris le 15 mars 1660, et saint Vincent de Paul mourait au même endroit 6 mois plus tard, le 27 septembre.

Ce tricentenaire sera un événement d'une portée mondiale, si l'on songe d'abord que la descendance spirituelle de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac qui continue le travail de la charité vincentienne est répartie dans les cinq parties de l'univers. Cette descendance, ce sont les Filles de la Charité (ou "Soeurs de Saint-Vincent de Paul"), les Dames de la Charité et les Prêtres de la Mission (ou Lazaristes).

A la Conférence épiscopale interaméricaine qui s'est déroulée à Washington du 2 au 4 novembre, les représentants des trois épiscopats de l'Amérique du Sud, des Etats-Unis et du Canada ont étudié les problèmes auxquels doit faire face l'Eglise de l'Amérique latine. Avant de se rendre à Washington, les six représentants de l'Episcopat canadien se sont arrêtés à Ottawa, pour rencontrer le Délégué Apostolique et préparer avec lui cette importante conférence épiscopale interaméricaine. Le délégué apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Baggio, s'est également rendu à la Conférence de Washington. De gauche à droite, première rangée, on reconnait LL. EE. NN. SS. Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, et Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé et président de la Conférence catholique canadienne. Debout, même ordre, LL. EE. NN. SS. John Cody, évêque de London, Ont., Francis V. Allen, évêque auxiliaire de Toronto, Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, et Albert Sanschagrin, O.M.I., évêque-coadjuteur d'Amos.
(Cliché CCC)

Le Canada donnera beaucoup de prêtres à l'Amérique latine

WASHINGTON — A titre de président de la Conférence catholique canadienne, l'archevêque-évêque de Gaspé, Mgr Paul Bernier, a donné l'assurance lors de la réunion des évêques des Amériques, que le Canada fera tout en son possible pour donner un plus grand nombre de prêtres à l'Amérique latine.

"Nous avons conscience d'un devoir envers l'Amérique latine, a souligné Mgr Bernier, parce que nous devons maintenir la solidarité chrétienne partout, d'un pôle à l'autre de cet hémisphère."

Vingt deux évêques et archevêques catholiques étaient alors en congrès à Washington afin d'étudier l'insuffisance de prêtres et d'apôtres laïques dans la région mouvementée de l'Amérique latine. Ce congrès dura trois jours.

Le cardinal Cushing

Le président du congrès, Son Em. le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, a affirmé que les pays de l'Amérique latine n'ont que 35,000 prêtres pour s'occuper de plus de 188,000,000 âmes. A son avis, les 20 pays de l'Amérique latine auraient besoin de quatre fois plus de prêtres.

On dit que par suite de l'insuffisance de prêtres et d'écoles, l'Eglise catholique perd du terrain en Amérique latine. Des fidèles apostasieraient pour s'adonner à d'autres religions, au communisme et au culte vaudou.

Mgr Bernier a donné l'assurance que le Canada et les Etats-Unis fourniront un plus grand nombre de prêtres et d'apôtres laïques. "Au Canada, dit-il, nous sommes prêts à donner environ 2,000 prêtres, mais nous en donnerons de plus en plus".

La langue est un obstacle cependant. En Amérique latine, on parle surtout l'espagnol et le portugais. L'archevêque-évêque de Gaspé a fait remarquer qu'il existe au Canada de nombreuses institutions où l'on peut apprendre les langues étrangères; mais il est possible qu'on envoie des prêtres canadiens dans le sud, afin qu'ils apprennent l'espagnol et le portugais sur place.

Echange de professeurs

L'Eglise catholique doit faire face à d'autres problèmes en Amérique du Sud; mais le principal à surmonter est le recrutement de prêtres et d'apôtres compétents dans tous les domaines — techniques, sociaux et professionnels.

But précis du prochain Concile oecuménique

CITE DU VATICAN (CCC) — L'Agence France-Presse a diffusé le jeudi 29 octobre une dépêche de son correspondant à la Cité du Vatican, concernant le prochain Concile oecuménique. Voici le texte de cette dépêche, dont l'importance n'échappera à personne:

"Le retour des frères séparés est ardemment souhaité par le Pape, mais il ne constitue pas le thème fondamental du prochain Concile oecuménique, qui est un événement intérieur de la vie de l'Eglise, destiné à renforcer et à vivifier la foi des fidèles. Telle est, en substance, la mise au point qui vient d'être faite de source autorisée, en vue de dissiper une certaine confusion qui s'est créée, surtout dans la presse, au sujet des prochaines grandes assises de l'Eglise catholique.

"Le Concile oecuménique, dont la convocation a été annoncée par Jean XXIII, le 25 janvier dernier, vise avant tout, rappelle-t-on dans les milieux compétents, à développer la foi, à susciter un renouvellement des moeurs chrétiennes et à adapter la discipline ecclésiastique aux nécessités des temps présents. Le Pape espère que le spectacle de foi, d'unité et de charité que l'Eglise catholique offrira au monde à l'occasion du prochain Concile exercera un tel attrait sur les chrétiens séparés qu'il les incitera à s'unir à l'Eglise romaine.

"Certains ayant voulu faire un rapprochement entre le Concile et la récente rencontre à Rhodes de représentants des Eglises chrétiennes, on tient à préciser que ces dernières rencontres n'ont aucun caractère officiel et qu'elles ne sauraient en aucune façon être mises en rapport avec un événement tel que le Concile oecuménique. Ce qui ne veut pas dire, ajoute-t-on, que de tels contacts, qui ne sont pas nouveaux d'ailleurs, n'aient pas leur importance et leur utilité."

La première année de Pontificat de Jean XXIII

ROME (CCC) — A l'occasion du premier anniversaire de l'élection de Sa Sainteté Jean XXIII — qui fut élevé au Souverain Pontificat au 11e ou au 12e tour de scrutin, ce qui fit du Conclave de 1958 le plus court de ce siècle, après celui qui procéda à l'élection de Pie XII — "L'Osservatore Romano" dresse le bilan de l'activité "sereine et dynamique" des douze premiers mois de Pontificat du Souverain Pontife actuel, en soulignant que les initiatives du Pape ont toujours été inspirées par sa sollicitude pastorale.

Depuis le 28 octobre de l'année dernière, Sa Sainteté Jean XXIII a annoncé la convocation d'un Concile oecuménique et d'un Synode diocésain de Rome — la première assemblée de ce genre dans la Ville Eternelle —; il a créé 23 nouveaux cardinaux et promulgué trois Encycliques: tout cela forme les éléments de premier plan de l'activité du Pape au cours des douze mois écoulés. En outre, Jean XXIII a prononcé de nombreux discours et messages sur les thèmes les plus variés, en commençant par le Message radiodiffusé qu'il adressa au monde le 29 octobre 1958.

Le journal relève ensuite que le Pape actuel est déjà sorti du Vatican une quarantaine de fois en un an. C'était pour la plupart du temps en vue d'accomplir des oeuvres de miséricorde, telles que la visite aux prisonniers et aux malades, afin de donner l'exemple de ce que les chrétiens doivent faire pour soulager les misères morales et spirituelles de leur prochain.

"L'Osservatore Romano" rappelle ensuite que les audiences accordées par le Pape ont été très nombreuses; le Souverain Pontife a reçu en particulier le Shah d'Iran, le roi de Jordanie, le général Charles de Gaulle, le Président de la République italienne, le roi et la reine de Grèce, le Président de la République turque, le premier ministre du Japon, ainsi que le prince Albert et la princesse Paola de Belgique, et le couple princier de Monaco.

Elle a maîtrisé le français en l'espace de cinq années

TORONTO — Mme Anne Sanouillet ne connaissait pas un mot de français il y a cinq ans lorsqu'elle a épousé son professeur de littérature à l'Université de Toronto.

Elle est devenue depuis la rédactrice en chef des "Nouvelles françaises de Toronto", revue mensuelle dont le tirage est de 5,000 exemplaires.

La population du Toronto métropolitain est d'environ un million et demi de personnes; sur ce nombre, on compte quelque 60,000 personnes d'expression française. Il semble que la revue atteigne bon nombre d'entre eux.

Mme Sanouillet semble tellement encouragée qu'elle a l'intention de publier sa revue toutes les semaines à compter du printemps prochain.

Depuis son mariage, l'audacieuse petite fille de London, Ont., a beaucoup étudié la langue française et lorsqu'elle a pris la décision il y a 18 mois de se lancer dans la publication d'une revue française dans la Ville-Reine, elle a pris en main la rédaction et la mise en page.

Son époux, Michel, agit à titre de conseiller. Il a admis qu'il lui faut faire parfois quelques corrections de grammaire.

Entreprise audacieuse

Les Sanouillet savaient avant de publier leur premier numéro que trois tentatives du genre s'étaient terminées par des échecs. Ils avaient tout juste l'argent nécessaire pour payer la première édition. Ils avaient confiance de réussir et le temps leur a donné raison.

"Je crois, a déclaré Mme Sanouillet, que notre revue obtient du succès parce qu'elle intéresse tous les francophones de la région. Il y a des Français, des Canadiens français, des Belges, des Suisses, des Nord-Africains et autres."

Les Sanouillet ont bénéficié de l'aide de deux collaborateurs au début, mais ces derniers ont dû abandonner par suite d'un surcroit de travail ailleurs. M. et Mme Sanouillet sont maintenant les seuls et uniques propriétaires de la revue.

Les pages du milieu des "Nouvelles françaises de Toronto" sont consacrées presque exclusivement aux questions d'intérêt religieux, social, culturel et sportif propres à intéresser ceux qui demeurent dans le district de Toronto.

Champion du progrès

Plus tôt cette année, les "Nouvelles françaises" ont lancé une campagne en faveur de l'établissement d'une station radiophonique de langue française à Toronto. Cette même revue a fait valoir l'idée de l'enseignement du français dans les écoles primaires de Toronto.

La campagne en vue de la fondation d'une station de radio française à Toronto s'est mérité l'appui de plusieurs organismes civils et éducatifs, notamment de l'Université de Toronto.

Le fait français en Acadie

Les Acadiens constatent, au Nouveau-Brunswick "comme dans le reste du pays, d'ailleurs, un intérêt très marqué envers le fait français. L'on se rend compte que le bilinguisme devient davantage une nécessité qu'un luxe. On cherche à enseigner le français aux jeunes enfants, on vise à leur faire acquérir une connaissance pratique du français afin qu'ils deviennent bilingues, dans la mesure du possible".

C'est là une contribution importante du groupe acadien à la culture canadienne, contribution d'autant plus importante qu'il y a une trentaine d'années encore les Acadiens étaient le groupe le moins instruit au Canada.

Mais les choses ont énormément changé depuis a souligné Me Adélard Savoie, avocat de Moncton. Des écoles ont été bâties et organisées par les Acadiens et "nous avons tâché d'instaurer graduellement une politique de présence".

Résultats de la politique de présence

"Nous nous sommes dit que si nous avions une langue, une culture, un folklore et des traditions qui n'étaient pas celles de la majorité, nous étions par conséquent les dépositaires de richesses qui devraient servir à enrichir le patrimoine de nos provinces respectives comme de la nation canadienne. Si nous voulions réellement apporter notre juste contribution à l'enrichissement du bien commun canadien, nous avions le devoir de porter à l'extérieur et de faire connaître à nos concitoyens de langue anglaise les richesses culturelles et artistiques qui nous étaient propres".

Cette politique de présence et les succès remportés dans les domaines de la musique et du théâtre, par exemple, leur ont "valu une excellente presse auprès de la population anglophone du Nouveau-Brunswick et de l'extérieur. Nous nous sommes créé d'excellentes relations, nous nous sommes fait des amis et bien plus, nous avons apporté notre contribution, notre contribution différente, unique, que seuls nous pouvions donner, à des entreprises culturelles et artistiques de notre province, de notre coin du pays".

Influence des Acadiens

Il est évident, a dit M. Savoie, qu'un petit peuple dont les premières manifestations collectives n'ont pas encore 100 ans ne peut pas avoir une culture dans le sens de celle de grands pays européens.

Et si l'on considère l'influence acadienne appliquée au Canada dans son ensemble, il va sans dire que cette influence paraîtra assez minime et dans certains cas elle ne sera même pas perceptible, a signalé l'orateur. Cependant le Canada se compose de dix provinces et il est indiscutable que chacune d'elles exerce une influence réelle sur l'essor de notre pays. C'est ainsi que les Acadiens peuvent exercer une certaine influence.

Du point de vue économique, l'influence des Acadiens est nécessairement limitée. Il y a quelques années "nous manquions de capital et sans argent on ne fait pas d'argent. Nous avons peur du risque et nous sommes timides en affaires. En plus, nous habitons les provinces les moins bien partagées en richesse naturelles."

Puissance économique

Cependant, la petite Société l'Assomption, fondée en 1903 est maintenant une puissance économique respectée dans les Maritimes, son actif dépassant les $18 millions. Des caisses populaires ont également été fondées: il en existe aujourd'hui 88, dont l'actif dépasse $10 millions et autour de ces caisses sont groupés de nombreux organismes dont les capitaux permettent aux Acadiens de jouer un rôle économique de plus en plus grand chaque jour.

En politique, les Acadiens font également des progrès sensibles. Malheureusement les Acadiens ne peuvent encore jouir d'une influence correspondante à leur nombre sur le plan de la députation. Avec 40 p. cent de population au N.-B., ils n'ont que 25 p. cent de députés.

En terminant M. Savoie a souligné que les Acadiens sont "de très bons sujets canadiens et que leur loyauté première est au Canada. Pour eux, le régionalisme acadien est entièrement subordonné au patriotisme canadien."



PREAVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

CECI N'EST PAS UNE DEMANDE DE SOUMISSION, mais seulement un préavis que des soumissions pourront être demandées avant le printemps de 1960 pour les projets de construction de routes suivantes dans le parc national de Banff et le parc national Kootenay.

PARC NATIONAL DE BANFF
Route de Banff à Jasper
Régalage, couche de base et apprêt

Mille 68 à mille 74
Mille 96 à mille 105
Mille 105 à mille 115
Mille 115 à mille 125

PARC NATIONAL DE KOOTENAY

a) Régalage, couche de base et apprêt
Mille 56 à mille 62

b) Base bitumineuse stabilisée
Mille 1 à mille 18

Les plans, profils et estimations détaillées ne seront vraisemblablement pas disponibles avant la chute des neiges. Les entrepreneurs qui sont intéressés à soumissionner pour ces projets sont priés de les inspecter le plus tôt possible afin de bien comprendre les caractéristiques de chaque projet lorsqu'on demandera des soumissions.

On peut obtenir des personnes suivantes de plus amples renseignements sur les travaux projetés:

a) Chef, Division des routes
Edifice Hunter, Ottawa (Ont.)

b) Ingénieur surveillant, Division des routes
Edifice fédéral, Banff (Alta).

Les entrepreneurs qui désirent visiter l'emplacement des travaux devraient faire des arrangements au préalable avec l'ingénieur surveillant.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
DEV-59-5

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR INSTALLATION EPURATOIRE D'EGOUT, BOISSEVAIN (Man.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 9 DECEMBRE 1959.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $15.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte en chef, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.), et on peut les consulter aux bureaux de poste de Brandon et Boissevain (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions:

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
ARCH-59-49

LES CAMIONS À RIDELLES POIDS MOYENS CHEVROLET 1960



Une suspension de type entièrement différent des types classiques, ainsi que des lignes fonctionnelles entièrement renouvelées caractérisent les nouveaux camions des séries poids moyen Chevrolet 1960. La suspension avant avec roues indépendantes et ressorts à barres de torsion, les nouveaux ressorts arrière à double échelon et à flexibilité variable, permettent d'obtenir un roulement d'une douceur idéale, une protection parfaite de la charge, le maximum de confort, de maniabilité et de durabilité. Ce deux-tonnes est livrable en châssis-cabines de P.B.V. et empattements divers pour le montage de carrosseries spéciales. Les cabines vastes, renforcées, montées sur caoutchouc, sont équipées d'un nouveau siège de confort idéal. Grâce aux pédales suspendues et à d'autres perfectionnements, l'étanchéité de la cabine a été accrue. Parmi les dispositifs nouveaux, citons la commande hydraulique d'embrayage, l'ouverture de capot pleine largeur et la direction du type à relais.

Notes agricoles

Les paiements d'appoint des oeufs

1. A quelle date le programme entre-t-il en vigueur?

Le programme est entré en vigueur le 1er octobre et les envois effectués à compter de cette date seraient admissibles au paiement pour les producteurs inscrits.

2. Qui a droit de participer à ce programme?

Tous les producteurs qui vendent des oeufs par l'intermédiaire des postes de classement enregistrés et les producteurs-classeurs qui classent et vendent les oeufs de leur propre troupeau directement à des détaillants pour la revente aux consommateurs et qui ont obtenu leur numéro d'inscription de la Section du dépouillement des données du ministère de l'Agriculture du Canada à Ottawa.

"Prière de noter" que les oeufs fournis à des clients-consommateurs privés, institutions, cafés, restaurants, hôtels, etc., et à des couvoirs n'entrent pas dans ce programme.

3. Si un producteur s'inscrit en retard, aura-t-il droit au paiement pour les livraisons faites antérieurement?

Seuls les producteurs qui sont inscrits ont droit de participer au programme et il ne sera pas tenu compte des livraisons faites avant l'inscription.

4. Quelles formalités doivent remplir les producteurs-classeurs?

Les producteurs-classeurs doivent communiquer avec l'un des bureaux régionaux de la division de l'aviculture du ministère de l'Agriculture du Canada, qui sont situés à Vancouver, Edmonton, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Moncton (N.-B.) ou St-Jean (T.-N.), qui lui enverra une demande d'inscription. Le producteur recevra aussi la formule à utiliser pour déclarer ses ventes hebdomadaires ainsi que les formules nécessaires pour demander le paiement d'appoint qui pourra être accordé.

5. Les troupeaux de n'importe quelle grosseur sont-ils admissibles à l'inscription?

Quelle que soit la grosseur de son troupeau, le producteur peut s'inscrire et si un paiement d'appoint est accordé, chaque producteur a droit au paiement pour les oeufs des catégories A gros et A extra gros jusqu'à concurrence d'un maximum de 4,000 douzaines par année. Si un paiement d'appoint est accordé pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 1959, le maximum sera probablement de 1,000 douzaines d'oeufs A gros y compris les A extra gros, pour cette période.

6. Le prix que le producteur reçoit pour ses oeufs influe-t-il sur le paiement d'appoint qu'il peut recevoir?

Non. Tous les producteurs admissibles, quel que soit le prix qu'ils touchent à la douzaine ou l'endroit où ils se trouvent au Canada, recevront le même paiement d'appoint pour leurs oeufs A gros et A extra gros si l'Office juge nécessaire d'accorder un tel paiement.

7. De quelle façon la propriété multiple des troupeaux, par exemple, troupeaux appartenant à une compagnie, ententes entre père et fils, colonies d'Hutterites, est-elle envisagée dans ce programme?

L'Office a décidé de permettre l'inscription multiple seulement lorsqu'un troupeau ou un groupe de troupeaux a été exploité tout à fait séparément, particulièrement pour ce qui est de la tenue des registres et de la vente des oeufs, pendant la totalité de l'année. Ne sont pas considérés comme exploitation séparée d'un troupeau ou de plusieurs troupeaux les cas où les oeufs vendus sont crédités à plusieurs membres de la société familiale ou du groupe à diverses époques de l'année.

• • •

Mlle Eveline LeBlanc a pris sa retraite . . . du ministère

Mlle Eveline LeBlanc, économiste ménagère du ministère de l'Agriculture, dont le nom est bien connu dans toutes les régions du pays, vient de prendre sa retraite. Elle avait charge de la partie française de la Section des consommateurs.

Pour qui songe aux champs d'action variés où s'est exercée l'activité débordante de Mlle LeBlanc; pour qui connaît tous les milieux sociaux qu'elle a servis, sans distinction, avec dévouement et persévérance; pour qui revoit une à une dans son esprit les causes innombrables qui faisaient appel à ses multiples talents, sa retraite devient impensable, impossible même. Aussi n'est-on pas surpris de constater que le jour même où elle a pris congé du ministère Mlle LeBlanc s'attelait résolument à la besogne dans un autre milieu.

Elle a donc pris sa retraite . . . du ministère, faudrait-il écrire puisqu'elle est toujours au travail, celui-ci étant condition essentielle aux pionniers et pionnières qui, par nécessité et tôt dans la carrière, durent apprendre à se débrouiller et à tout faire. C'est une leçon qui ne se désapprend pas.

Née à Bonaventure, province de Québec, Mlle LeBlanc a fait ses études au Couvent des Ursulines de Rimouski et obtenu son brevet de l'Université Laval de Québec.

Elle commençait sa carrière en 1916 à titre de première directrice du service d'éducation des adultes de la province de Québec. Sept ans plus tard elle devenait conférencière et démonstratrice bilingue de la Division des produits laitiers du ministère de l'Agriculture. Elle passait à la Section des consommateurs, en 1939.

Son service au ministère fédéral fut interrompu pendant cinq ans alors qu'en 1944 elle retournait à Québec pour diriger la Division de l'économie ménagère au Département provincial de l'Instruction publique. Elle revint à la Section des consommateurs en 1949, pour y réorganiser le programme de langue française.

Vu qu'elle s'est toujours intéressée à l'éducation, Mlle LeBlanc a accepté le poste d'agent de recrutement des étudiantes, à l'Université d'Ottawa.

Mlle LeBlanc est la fondatrice de l'Association des professeurs d'économie ménagère du Québec dont elle a gardé la direction pendant dix ans. Elle s'est dévouée à la cause de l'Association d'éducation canadienne-française, de l'Association d'éducation des adultes, de la ligue des femmes catholiques, de l'Office du film d'Ottawa, de la Société canadienne des relations publiques (Ottawa) et de la Caisse de bienfaisance d'Ottawa.

Elle s'est vu décerner le titre de Commandeur de l'Ordre du mérite agricole par le gouvernement de la province de Québec et celui de Dame de l'Ordre de la fidélité française par le gouvernement français. Elle détient aussi les degrés les plus élevés de l'Ordre du mérite scolaire des provinces d'Ontario et de Nouveau-Brunswick.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Secrétaire de rédaction: Paul Léveillé
Rédacteurs-en-chef: Gabriel Dufault, Robert Pelletier
Chroniqueurs: Alberto Bonomo, Walter Kleinschmit et Gérald Goudreau

Bonne fête à notre principal

Aujourd'hui, vendredi 13 novembre, nous célébrons la fête de saint Albert, donc aussi la fête de notre principal, le Frère Laurin. Nous voulons profiter de cette occasion pour le remercier de tout ce qu'il fait pour l'école Provencher. Si le Frère Laurin est sévère, nous reconnaissons bien qu'il l'est pour notre bien. Nous lui sommes surtout reconnaissants pour l'intérêt qu'il montre envers les cadets et la patrouille de sûreté. Au nom de tous les élèves de l'école Provencher, bonne fête, Frère Laurin, et que Dieu vous garde longtemps parmi nous.

G. G.

Un mot de notre sodalité

Cette organisation qui prend essor dans notre école a comme but: la perfection spirituelle de ses membres, la consécration totale à Marie, la dédicace à l'apostolat de l'Eglise, l'emploi des actions sociales modernes et le développement des responsabilités sociales. La sodalité veut développer la vie et l'esprit du Christ en chacun de ses membres. Le sodaliste essaye de reproduire en lui-même l'amour filial du Christ envers sa Mère. Les postulants sodalistes reçoivent les idées et les méthodes de base; les aspirants, deuxième stage de la sodalité, peuvent faire un acte de consécration totale à Marie. Les étudiants de Provencher devraient réfléchir à ce beau mouvement et venir renforcer les rangs.

A. B.

Du nouveau

Pour la première fois dans l'histoire de l'Académie St-Joseph et de l'Institut Collégial Provencher, une soirée "Freshie" était organisée la semaine dernière à l'auditorium Notre-Dame pour fêter les nouveaux des grades supérieurs de St-Boniface. De bons tours furent joués par les plus grands aux dépens des nouveaux. Gertrude Laberge et Robert Volk furent couronnés reine et roi de la soirée.

R. P.

Salade russe

Pour bien terminer le mois d'octobre, la Congrégation de Marie a organisé un rosaire vivant à la basilique. Ce fut une cérémonie vraiment touchante.

Le gaz a finalement fait son apparition à l'école. Il servira aux nombreuses expériences du laboratoire.

Le Frère Roy organise de nouveau des clubs de sciences au profit des élèves: signal et radio.

Lundi dernier, nos bulletins étaient distribués et les notes pouvaient se lire sur les visages des étudiants.

G. D.

Trois cloches

Tableau d'honneur pour septembre et octobre:

Grade V (classe 11): 1er, Gérald Pierson, 82; 2e, Roland Cyr, 78.

Grade VI (classe 12): 1er, Gilbert Savard, 86; 2e, Raymond Paquin, 79; 3e, Jean Belod, 78.

Grade VII (classe 15): 1er, Raymond Grégoire, 83; 2e, David Bockstael, 82; 3e, Omer Cormier et Henri Grimard, 80.

Grade VIII (classe 19): 1er, Robert Arnal, 78; 2e, Maurice Labossière et Donald Boulet, 77.

Grade IX (classe 20): 1er, André Tardif, 90; 2e, Robert Savage, 88; 3e, Roland Tremblay, 79.

"Stage" de la J.E.C.

Le 30 septembre dernier, au Juniorat de la Ste-Famille, les chefs de la J.E.C. se sont réunis pour un stage de deux jours. D'abord un peu gênés, les garçons se dégourdirent vite pour participer aux discussions, aux études et aux plaisirs de ces deux jours d'activité. Le soir du premier jour, nous avons eu le bonheur d'avoir Son Exc. Mgr M. Baudoux parmi nous pour célébrer la messe, souper avec les étudiants et nous interroger sur nos jeux.

Les grands avaient préparé une soirée merveilleuse: du piano, des pièces, des jeux de toutes sortes.

La deuxième journée se termina par un débat fort apprécié des étudiants.

Ce furent donc deux jours de formation bien organisés.

Maurice CORMIER
et René LARIVIERE.

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédactrice: Gisèle Dubé.
Assistants: Rév. Sr St-Charles, M.O., Dolorès Gosselin, Denise Bilodeau, Richard Gamache et Louis Gosselin.

Impressions

— Qu'est-ce que tu penses de l'Ecole Normale, Diane?

— J'aime bien ça, mais j'ai été bien désappointée quand j'ai appris qu'on n'y enseignerait pas de français cette année.

— Oh! j'aime bien ça au Collège Pédagogique, surtout les périodes de dessin où on apprend l'art moderne.

— Moi, j'aime bien mieux la science; les papillons, les champignons, les souris, les araignées, les couleuvres, ça c'est intéressant.

— Ce que j'aime à l'école? Oh! j'aime tout, les professeurs, les élèves surtout, et les cours préférés? Comment enseigner aux tout-petits, par Mme Turner.

S.S.C.

Un rêve . . . une réalité

Il y a à peine quelques mois, nous songions à notre séjour au Collège des Pédagogues, avec des rêves brodés d'argent. Maintenant que nous y sommes, la broderie a sans contredit perdu beaucoup de son brillant pour faire place à la dure réalité.

Pour nous Canadiens français qui venons pour la plupart de centres homogènes où règne une atmosphère dégagée et amicale, ce fut un véritable bouleversement de nous trouver tout à coup au milieu de 580 autres aspirants à la carrière d'instituteur, de toutes langues, races et religions. C'est toutefois une expérience qui nous sera sans doute très précieuse.

Il faut mentionner ici, que mes collègues et moi-même ne sommes pas du tout de l'avis d'un grand nombre de nos prédécesseurs qui nous disaient qu'on venait ici faire la vie facile. Les temps ont dû changer, chers amis, car nous avons de l'ouvrage en quantité.

Nous sommes groupés par classe de 40 à 50 au lieu de 10 à 20 comme c'était auparavant dans nos paroisses. Nous avons également quelque 17 professeurs et chacun d'eux nous a promis un concours à Noël et à la fin de l'année. Imaginez combien cela nous fait plaisir! Ajoutez à cela la collection de feuilles, de plantes, de portraits d'animaux, en plus des discours, des compositions sur les punitions corporelles à infliger aux élèves, sur les sciences sociales, etc. En tout cas tous sont d'avis que nous avons assez d'ouvrage pour être occupés jusqu'à la fin de l'année. Mais comme me disait un ami: "Vaut mieux en rire . . . car ce n'est que pour un an!"

RICHARD

Collège des Pédagogues

D'après l'appellation qu'on lui donne souvent, l'Ecole Normale semble être un endroit pour guérir les personnes anormales. Ce qui n'est pas vrai, car les gens anormaux ne seraient certainement pas admis. Alors pourquoi ne pas dire l'Ecole des Pédagogues. D'ailleurs vous avez l'air beaucoup plus instruits si vous le dites.

A mon avis, je préférerais enseigner sans passer par là, mais je n'ai pas la "tête de génie" de mes professeurs, qui, je crois, connaissent très profondément leur matière. Plusieurs étudiants n'osent pas se prononcer sur ce sujet, mais je pense que la plupart de mes compagnons et compagnes aiment l'atmosphère estudiantine du Collège et qu'en somme, nous tâcherons de profiter de cette année pour nous enrichir intellectuellement en profitant des bons conseils de nos professeurs.

DOLORES



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

A St-Boniface

La lutte contre l'amalgamation doit se poursuivre avec vigueur

"La population du Grand-Winnipeg a accepté le principe d'un gouvernement métropolitain bien au-delà des limites que leurs propres représentants ont fixées. Le gouvernement (provincial) peut avec fermeté se tracer une ligne de conduite dans ce sens. . ."

"L'idée de fond serait d'établir les bases en vue d'atteindre pas à pas l'idéal d'Une Grande Ville (One Big City) à mesure que l'autorité métropolitaine manifestera ses avantages . . ."

Voilà deux phrases importantes tirées des articles éditoriaux qui ont été publiés dans les quotidiens de Winnipeg après que les municipalités de la région métropolitaine eurent présenté leurs mémoires devant le ministre des Affaires municipales, les 3, 5 et 6 novembre.

Un journal demande au gouvernement provincial d'ignorer les mémoires des conseils municipaux qui se sont opposés à une amalgamation avec Winnipeg, les échevins n'ayant pas exprimé, paraît-il, le véritable sentiment de leurs électeurs. (Reste à savoir si les législateurs provinciaux sont mieux renseignés!)

L'autre journal reconnaît dans les opinions des conseils un obstacle réel à l'amalgamation immédiate, et prône plutôt une amalgamation lente, en partant du terrain commun qui serait acceptable aujourd'hui. Dans les deux cas, on semble croire que l'amalgamation est inévitable malgré la "stupidité" des adversaires actuels.

Il importe de souligner cette réaction parce que les municipalités et, surtout, le conseil de ville et la commission scolaire de St-Boniface viennent de déployer un effort remarquable dans l'étude des "problèmes" intermunicipaux et dans la recherche d'une solution réaliste. Cet effort s'est manifesté dans des mémoires qui ont aidé les autres municipalités et commissions scolaires à définir plus clairement la ligne de conduite à prendre face à la pression de la ville de Winnipeg en faveur de l'amalgamation totale

St-Boniface a fait ressortir, par exemple, avec dignité et force, ce qui en fait une ville distincte des autres et l'importance du contrôle local des services qui touchent de plus près à la vie domestique, spirituelle, morale et ordinaire des citoyens, tels que l'enseignement, le zonage, les loisirs, la protection contre les criminels et le feu, la bienfaisance publique.

En même temps, la ville a reconnu la nécessité de la coopération intermunicipale, pour les huit activités qui tombent à l'heure actuelle sous une Commission du Grand-Winnipeg, auxquelles s'ajouteraient avec profit des consolidations de services et en premier lieu une autorité intermunicipale par rapport aux grands chemins, aux ponts et aux souterrains.

Par suite de cette position, la ville a proposé la coordination de toute activité intermunicipale sous l'autorité d'un Bureau Intermunicipal, sans la création d'un autre niveau gouvernemental, sans porter atteinte aux pouvoirs de l'autorité locale, et surtout sans déranger d'aucune façon le système scolaire, si récemment réorganisé.

Par pure coïncidence, la présentation des mémoires selon l'ordre alphabétique a assigné à St-Boniface un rang à mi-chemin, ce qui convenait parfaitement à la position modérée que la ville avait élaborée. Tous s'accordèrent pour dire que M. Appleby a fait ressortir le rôle de St-Boniface comme "capitale française de l'Ouest canadien", et comme symbole en miniature de l'entente entre les deux cultures du Canada authentique.

Si le conseil de ville, la commission scolaire, leurs porte-parole (MM. Appleby et Bockstael) et le Comité des Citoyens ont bien fait les choses, il ne faut pas croire cependant qu'il n'y a plus rien à faire. Les déclarations des deux quotidiens suffisent pour démontrer que les fervents d'un plan d'amalgamation à tout prix n'ont pas abandonné l'assaut, même au point de dire que les échevins ne connaissent pas et n'expriment pas l'opinion de leurs électeurs.

Pour ce qui a trait à St-Boniface, il conviendrait que les citoyens et les chefs qui se sont renseignés s'entendent pour éclairer davantage tous leurs concitoyens et les organisations dont ils sont membres; pour donner des conférences aux groupes intéressés; pour interviewer les membres de la législature, surtout du Grand-Winnipeg; pour faire connaître la véritable position de St-Boniface aux lecteurs des journaux, etc.

On ne fera jamais l'unanimité, mais au moins on aidera la population à juger avec discernement la propagande massive qui ne cesse de l'inonder en faveur de la centralisation. On n'a qu'à lire les reportages des sessions qui ont eu lieu devant le ministre pour voir à quel point les sources normales d'information populaire ont été taries sur ce point.

St-Boniface a plus de raisons que n'importe quel autre centre de la région métropolitaine à se défendre ainsi, car cette ville est non seulement le bastion de la vie franco-manitobaine, mais aussi un exemple des structures politiques et scolaires qu'il faut au Canada pour que les deux cultures de base puissent se développer en paix. La ville-cathédrale doit aussi accepter la responsabilité qui lui incombe parmi les municipalités environnantes de Winnipeg, comme la ville la mieux douée pour montrer les avantages d'une existence indépendante dans un climat de coopération et de progrès.

(Nous publierons à partir de la semaine prochaine des extraits des mémoires de St-Boniface et d'autres municipalités.)

Etes-vous un bon citoyen?

Nous vivons au Canada, depuis vingt, trente, quarante, cinquante ans, nous avons étudié sur les bancs de la petite école notre géographie et notre histoire du Canada. Les soirs d'élections, nous nous assoyons devant notre télévision pour connaitre ceux qui gouverneront durant le prochain terme ou encore nous ne nous intéressons pas à la politique sous prétexte que c'est trop "sale".

Pourtant le papier le plus important d'un citoyen canadien et même pour tout le Canada, c'est votre bulletin de vote. C'est lui qui donne au Canada son essor, sa prospérité, le développement de ses richesses, etc. Il est beaucoup plus important qu'un acte de vente ou qu'un diplôme, c'est le guide de la vie économique de cet immense et merveilleux pays: le Canada.

Pour savoir si vous êtes un bon citoyen, répondez aux questions suivantes. Si vous obtenez vingt-cinq bonnes réponses, vous êtes un excellent citoyen, vous pouvez continuer ainsi, votre pays a besoin de vous. Si vous répondez à vingt questions et plus, vous êtes un bon citoyen, mais intéressez-vous davantage aux choses qui traitent de votre pays. Si vous avez dix à vingt bonnes réponses, vous êtes un citoyen tout court, ne vous plaignez pas si les taxes augmentent, s'il y a du chômage, si les investissements canadiens sont erronés, tout ça, c'est de votre faute. Si vous ne pouvez répondre qu'à moins de dix questions, dites-vous que les Chinois, les Coréens, les Pygmées d'Afrique en savent aussi long que vous sur le Canada et que vous usurpez le nom de citoyen canadien.

Voici le questionnaire.

1—Combien de personnes peuvent siéger au Sénat?

2—Combien de personnes représentent la province de Québec au Sénat?

3—En combien de circonscriptions le Canada est-il divisé?

4—Combien avons-nous de députés fédéraux du Manitoba à Ottawa?

5—Quel est le traitement de chaque député fédéral?

6—Quel est le nom de votre député fédéral dans votre comté?

7—A quel groupe politique ou parti est-il affilié?

8—Quel est le traitement du premier ministre du Canada?

9—Combien de ministres forment le cabinet fédéral?

10—Combien de députés représentent Winnipeg à Ottawa?

11—Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir briguer les suffrages lors d'une élection fédérale?

12—Quelle est la durée du mandat de chaque député à Ottawa?

13—A qui revient la tâche de voir à l'application des règlements de discussion durant les débats aux Communes?

14—Qui aide le ministre dans l'administration de son ministère?

15—Comment les sénateurs sont-ils choisis?

16—Quand le Parlement se réunit-il?

17—Quels sont les trois échelons de gouvernement au Canada?

18—Comment est gouvernée la province du Manitoba?

19—Qui nomme le lieutenant-gouverneur de la province?

20—Combien de membres au Conseil législatif?

21—Combien de membres à l'Assemblée législative?

22—Quelle est la durée de leur mandat?

23—Quel est le traitement du lieutenant-gouverneur?

24—Quel est le traitement du premier ministre de la province?

25—Quel est le traitement des membres du cabinet provincial?

(Commerce Montréal)

Réponses

1. Cent deux.
2. Vingt-quatre sièges, dix-sept sénateurs vivants.
3. Deux cent soixante-cinq.
4. Quatorze, au Manitoba (Saskatchewan, dix-sept).
5. Huit mille dollars, en plus de deux mille dollars pour dépenses.
6. ? ? ?
7. ? ? ?
8. $25,000 en sus d'autres indemnités.
9. Vingt et un.
10. Quatre.
11. Etre sujet britannique, âgé de 21 ans.
12. Ordinairement, cinq ans.
13. L'orateur de la Chambre.
14. Un sous-ministre, et parfois des adjoints parlementaires.
15. Ils sont choisis par le gouvernement, en conformité de la répartition par régions.
16. Le Parlement est convoqué par le Gouverneur Général, au nom de la Reine. Les réunions ont lieu ordinairement au début de l'année afin que le gouvernement puisse faire approuver son budget avant le 31 mars.
17. Fédéral, provincial et municipal.
18. Par un lieutenant gouverneur et une Assemblée législative, en conformité de l'Acte de l'Union.
19. Le Gouverneur général en conseil.
20. Il n'y en a pas au Manitoba.
21. Cinquante-sept, au Manitoba.
22. Cinq ans.
23. Neuf mille dollars par année, imposables, plus dépenses officielles payées par le fédéral.
24. Dix mille dollars.
25. Huit mille dollars.

La compagnie Canadian Pacific Airlines vient de commander quatre avions à réaction Douglas Super DC-8, pouvant transporter 159 passagers, à une vitesse de croisière de 600 milles à l'heure. Chacun de ces avions coûte $6,000,000. Ces quatre réactés seront livrés en 1961 et la compagnie a une option pour cinq autres. Le Super DC-8, dont les moteurs sont du type Rolls-Royce Mark 15, sera le plus gros avion commercial à réaction au monde. Plus puissant que le DC-8, il pourra voler 6,500 milles sans escale et ses moteurs à réaction développeront une poussée de 18,500 livres. Il effectuera le trajet Vancouver-Winnipeg en moins de deux heures, celui de Winnipeg-Toronto en 96 minutes et celui de Vancouver-Amsterdam en 8 heures et 30 minutes. Ses ailes ont 142 pieds et cinq pouces d'envergure et sa longueur est de 150 pieds et six pouces.

De Gaulle vu et expliqué par de Gaulle

(Suite de la première page)

sinon de le deviner, à travers son action politique passée, à travers ses oeuvres littéraires, suffisamment abondantes pour être explicites. L'ignorance n'était pas permise.

* * *

Le tome III des mémoires de guerre du général s'intitule "Le salut". Les tomes précédents ont paru en 1954 ("l'Appel") et en 1956 ("l'Unité"). Ce troisième et dernier tome devait paraitre en octobre 1958, mais les événements du printemps de cette année, en ramenant le général au gouvernement de la France, l'ont arraché à ses travaux littéraires. Deux chapitres seulement restaient à écrire lorsque la IVe République chancelante s'en fut quérir de Gaulle dans sa retraite de Colombey-les-deux-Eglises. L'ouvrage n'a pu être achevé que l'été dernier, au cours des brèves vacances que le général prit à Colombey.

Ce rappel de date est extrêmement important. Il prouve que de Gaulle a écrit la plus grande partie de ce livre alors qu'il était encore solitaire et presque oublié par l'opinion française, et qu'il ne possédait raisonnablement aucun espoir de revenir à la tête des affaires publiques. C'est donc en fonction du passé, faisant oeuvre de mémorialiste et d'historien que de Gaulle a composé cette oeuvre, tout comme Churchill lorsqu'il publia ses mémoires célèbres.

Or, voici qu'à la suite d'un bouleversement politique assez sensationnel, de Gaulle est redevenu le chef de la nation française, l'homme qui tient entre ses mains la destinée d'un pays et d'un peuple. Du coup, ses mémoires, et plus spécialement ce troisième tome, prennent une dimension et une valeur politique extraordinaire. Car on y trouve tous les mécanismes de pensée et d'action du général, toutes les clés de son comportement, de sa politique et des ambitions qu'il nourrit pour son pays.

* * *

"Le salut" explique et éclaire les événements du présent, et permet de prévoir ceux de l'avenir. Il doit être, pour tous les hommes politiques français et étrangers, pour tous les diplomates, pour tous ceux enfin, qui s'intéressent à la chose publique et aux débats internationaux, un "dictionnaire" politique et psychologique, qu'ils devront sans cesse consulter pour comprendre. Du moins tant que de Gaulle tiendra entre ses mains la barre de la France.

Quelques lignes illustreront cette constatation. Les voici: "Rien de ce qui se déciderait au sujet de l'Europe, et au premier chef de l'Allemagne ne saurait être appliqué si la France ne s'y prêtait pas . . . Je suis convaincu que la France peut exercer une grande action, prendre une grande figure, servir grandement son intérêt et le genre humain. Mais il faut, pour commencer, nous introduire dans le débat discordant où l'Amérique, l'Angleterre et la Russie traitent sans nous de ce qui est en jeu . . ."

S'agit-il d'une note diplomatique récemment envoyée par de Gaulle à propos de la conférence "au sommet", ou du passage d'un discours prononcé par le président de la République en référence au voyage de M. Krouchtchov aux Etats-Unis? Non pas. Ces lignes sont extraites des "mémoires", et le propos s'applique à la situation de la France dans l'automne de 1944, alors que de Gaulle est le chef du gouvernement provisoire d'un pays humilié et ruiné. Mais quelle analogie avec les événements contemporains, et la façon qu'a de Gaulle de les affronter!

Un des adversaires les plus tenaces du général de Gaulle, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, est contraint d'écrire, ébloui: "A plusieurs endroits du livre, on est émerveillé de la lucidité d'esprit, de la clarté de vision dont de Gaulle fait preuve, face à des situations très diverses. On en retire l'impression qu'il a, au plus haut point, le don de hiérarchiser sa pensée et ses actes, de distinguer l'essentiel et les moyens d'y parvenir, de porter son regard sur l'horizon pour prendre une perspective exacte, évaluer les avantages et savoir les saisir, mesurer les risques — et savoir les prendre . . ."

* * *

Si l'on passe du plan politique au plan littéraire, l'émerveillement n'est pas moindre: de Gaulle sait écrire, écrire simplement, lumineusement, majestueusement. Le R. P. Guissard, critique littéraire de "La Croix", porte le jugement que voici sur l'oeuvre et le style de l'auteur du **Salut**:

"Il ne fait pas de doute que ces **mémoires** auront une place dans l'histoire littéraire, comme dans l'histoire tout court, et que la qualité du langage ne sera pas étrangère à cet honneur. Le vocabulaire est classique, c'est-à-dire simple, comme l'agencement de la phrase: mais la simplicité n'exclut pas la science de la construction, telle que l'ont enseignée les prosateurs et les moralistes du grand siècle. La tradition de Montesquieu et de Saint-Simon est parvenue jusqu'à de Gaulle qui sait, lorsqu'il dessine en cinq lignes le portrait d'une personnalité, prouver qu'il scrute les hommes en même temps que les événements."

Cinq lignes suffisent en effet à de Gaulle pour situer une personne, un fait et pour porter un jugement. Le livre fourmille de ces portraits-express, tracés d'une main sûre par une plume acérée. Un simple exemple: de Gaulle rapporte la visite qu'il reçut, dans Paris libérée, de l'ancien président de la République, Albert Lebrun, "fantôme mélancolique de la IIIe République". Le président Lebrun apporte son adhésion en chef de la France combattante. "Je lui serrai la main avec compassion et cordialité", écrit de Gaulle. Au fond, comme chef d'Etat, deux choses lui avaient manqué: qu'il fut un chef; qu'il y eut un Etat. Pas même un point d'exclamation pour souligner l'amère ironie du propos. De Gaulle dit cela et passe aussitôt à un autre sujet, de sa démarche hautaine et souveraine . . .

A tout bien considérer, la publication de ces **mémoires**, à l'heure où nous sommes et les choses étant ce qu'elles sont — pour user du style de l'auteur —, est un événement politique capital. Tout y est: les objectifs, les méthodes et les moyens, la vision prophétique, le "mépris de fer", jusques et y compris de Gaulle peint par lui-même . . . dans son Olympe.

Maurice HERR.

Billet du vendredi

Un grand poète polonais: JULIUS SLOWACKI

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Julius Slowacki: pour la plupart, même dans la gent lettrée, un nom ignoré. L'homme était Polonais, il va sans dire. A Paris, où il vécut pendant onze ans et mourut, on l'appelait Jules. Il naquit en 1809, il y a cent-cinquante ans, et fut l'un des plus célèbres poètes de la Pologne déchirée, qu'il quitta comme tant d'autres pour l'étranger. Il fut à Paris en même temps que Chopin, qu'il connaissait et visitait de temps à autre, et dont il voyait venir la fin. Il partit avant lui, comme lui de la poitrine. On ne rapporta point ses cendres au pays natal. Ses amis, français et polonais, lui trouvèrent un coin de terre au cimetière Montmartre, où reposent tant d'écrivains et d'artistes. Il y est encore, dans la septième division, où un médaillon de bronze rappelle son souvenir.

Dans le même quadrilatère: les musiciens Hector Berlioz et Léo Delibes, le compositeur Carafa, le physicien Foucault. Il est le plus ancien mort du groupe. L'homme était catholique, fort religieux, et il quitta ce monde ayant reçu les derniers sacrements. Aux derniers jours de la maladie qui le minait, il invoquait le secours de saint Michel-Archange. Ce détail est de son ami Cyprien Norwid, qui le visitait et fut le premier à le voir dans le calme de la mort. Il s'était endormi pour toujours la nuit précédente, après lecture d'une lettre de sa mère, avant d'entrer en agonie.

* * *

Il n'avait que quarante ans et laissait une oeuvre considérable. Sauf erreur, ses livres sont aujourd'hui à peu près introuvables. Il les écrivit en exil. Pour les plus curieux, rappelons les chants du **Voyage de Naples jusqu'en Terre-Sainte**, le **Dialogue avec les Pyramides, Les Pyramides, Chant sur le Nil.** Il y a encore, et surtout, son **Anhelli**, que Stanilas Kocik présente comme suit: poème du martyre national, d'inspiration biblique, poème de la foi en l'âme immortelle de la nation et du peuple aussi, bien qu'il soit imprégné des paroles douloureuses de Jésus: "Mon âme est triste jusqu'à la mort."

Parti de la Pologne, comme Frédéric Chopin, à la suite du morcellement de son pays au bénéfice de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche, il commença par voyager à travers le monde, séjournant en Grèce, en Egypte, en Palestine. Revenu d'Orient, il s'installe d'abord à Florence en Italie, mais dès 1838 on note sa présence à Paris. Il n'en partira plus. Il vécut longtemps dans une modeste chambre de la rue Ponthieu, non loin des Champs-Elysées, au dernier étage d'une maison qu'il préférait ne point regarder. Car, disait-il, son intérieur "aurait suffi au bonheur d'un homme, si les angles en avaient été droits." Il y recevait de nombreux intimes, dont le poète-philosophe polonais Norwid, qui raconta ses derniers instants, et le peintre Pétiniaud-Dubos, son exécuteur testamentaire.

* * *

Slowacki est un auteur difficile, poète lyrique et penseur mystique, en qui l'on retrouve le romantisme de son époque, un dandysme qui n'a rien de commun avec la bohème, le Baroque dans ce qu'il a de monstrueux et de mignard à la fois, les tendances et le goût d'un Polonais du dix-septième siècle, qui se souvient qu'il vit au dix-neuvième et ne veut rien ignorer du modernisme d'alors. "L'écrivain, lit-on dans la revue **Peuples amis**, est l'un des génies de la sensibilité et de l'imagination les plus puissants que le monde ait jamais connus. Génie effréné, insatiable d'éternel et d'infini. Aucun créateur d'art n'a brassé sa matière avec cette fureur, ce désespoir, n'a laissé tant d'esquisses, tant de projets en l'air et, à la fois, tant d'achevé et d'inachevé, dans cette oeuvre colossale pour quarante années de vie."

A Paris, il donna entre autres ouvrages ses deux drames, **Beatrix Cencil et Lilla Weneda**, un poème épique qu'il intitula **Beniowski**, de nouveaux poèmes lyriques: **Mon Testament**, Comme **Kordian et Anhelli**, **Lilla Weneda** aborde le thème de la défaite, après l'insurrection de 1830-1831. C'est dans cette pièce que se trouve la fameuse phrase: "Il n'est pas le temps de sauver les roses, quand flambent les forêts." Sa vie durant, le poète chanta, en luttant pour elles, la patrie et la liberté. Slowacki mourut pauvre, ignoré, oublié, le 3 avril 1849. A ses obsèques, il n'y avait à peu près personne. Il est un des grands de la littérature universelle, qu'on ne connait pas.

L'ILLETTRE

La Devanture du Libraire

L'histoire écrite par un 'poète'

"Le journal de Victor Hugo" était jusqu'à présent précieusement conservé dans des archives qui se refusaient à livrer leur secret. Un chercheur des plus opiniâtres et des plus avisés a réussi à les obtenir de ceux qui le gardaient si jalousement. Cet ouvrage s'étend depuis l'avénement au pouvoir de Louis-Philippe, roi des Français, jusqu'à sa chute, c'est-à-dire de 1830 à 1848.

Cette publication aux éditions Gallimard constitue un témoignage de la plus haute importance; elle nous apporte en effet un témoignage de qualité sur une période puissamment colorée et souvent mal jugée. Elle se lit, tellement elle est mouvementée, avec autant de ferveur que la meilleure oeuvre d'imagination.

Pour bien faire, il aurait fallu que je vous donne en entier quelques-unes des meilleures pages de ce volume, débordant de fantaisie, de verve et aussi d'émotion, mais ceci me contraindrait à demander à **La Liberté et le Patriote** plus de place qu'elle ne peut m'accorder.

Le grand mérite de ces souvenirs, c'est que leur auteur n'a pas attendu pour les retracer que la vie fût chez lui sur le point de s'éteindre. Victor Hugo a noté au jour le jour sur des agendas, sur des feuilles volantes, les impressions qu'il ressentait.

Le journal de notre poète débute au moment précis où Charles X vient d'être renversé. Hugo, alors très monarchiste, avait réussi à découvrir des qualités innombrables au frère de Louis XVI plus connu généralement par ses entêtements que par ses généreuses initiatives. Ceci nous explique pourquoi notre narrateur se montre tout d'abord assez sévère vis-à-vis du nouveau souverain. Il se réjouira, par exemple, quand il entendra dire de Louis Philippe que "c'est un homme remarquable. Il a réussi à être un usurpateur sans être glorieux. Fonder une dynastie sans épée, cela ne s'était pas vue depuis Adam."

Du jour par exemple où il a l'occasion de rencontrer Louis Philippe et de converser avec lui assez longuement, Hugo change manifestement d'attitude envers le "Roi Citoyen". Il lui sait gré entre autres choses "d'avoir arrangé Versailles, d'avoir fait un monument national d'un monument monarchique, d'avoir installé Napoléon chez Louis XIV, d'avoir donné à ce livre magnifique qu'on appelle l'histoire de France cette magnifique reliure qu'on appelle Versailles".

Il confiera à son journal ce que le roi lui a dit à la veille de se rendre en Angleterre: "J'y serai très bien reçu: je parle anglais. Et puis les Anglais me savent gré de les avoir étudiés à fond. Entre nous, j'ai une chose à craindre en me rendant en Angleterre: c'est le trop bon accueil. J'aurai à éluder une ovation. De la popularité là-bas me ferait de l'impopularité ici. Cependant il y a une autre difficulté: il ne faut pas non plus que je me fasse mal recevoir. Mal reçu là-bas, raillé ici. Oh ce n'est pas facile de se mouvoir quand on est Louis Philippe."

"Etes-vous jamais allé en Angleterre?" — "Non Sire". — "Eh bien quand vous irez, vous verrez. C'est étrange. Ce n'est plus rien qui ressemble à la France: c'est l'ordre, l'arrangement, la symétrie, la propreté, l'ennui, des arbres taillés, des chaumières jolies, des pelouses tondues, dans les rues un profond silence."

"Monsieur Hugo, on me juge mal. On dit que je suis fin. On dit que je suis habile. Cela veut dire que je suis traitre. Cela me blesse. Je suis un honnête homme. Tout bonnement, je vais droit devant moi. Ceux qui me connaissent savent que j'ai de l'ouverture de coeur. Thiers, en travaillant avec moi, me dit un jour que nous n'étions pas d'accord. "Sire, vous êtes fin, mais je suis plus fin que vous." — "La preuve que non, lui répondis-je, c'est que vous me le dites."

Ayant assisté à un diner chez Monsieur de Salvandy, un haut personnage du régime, le poète nous donne des invités un portrait plein d'humour: "Il y avait le duc de Caraman, jeune grand seigneur intelligent et simple, très occupé d'études philosophiques, Dupin ainé avec son air de bourgeois brusque, M. de Remusat, l'académicien d'il y a huit jours, esprit fin, intelligence impartiale, M. Dumas le chimiste, homme de talent, un peu trop frisé et montrant beaucoup de ruban de commandeur de la Légion d'Honneur, Sainte-Beuve, chauve et petit, Alfred de Musset, avec son air jeune, sa barbe blonde, ses opinions équivoques et son visage spirituel, M. Pousard, homme de 32 ans aux traits réguliers, aux yeux grands et ternes, au front médiocre, le tout encadré d'une barbe noire et d'une chevelure noire, beau garçon pour les boutiquières, grand poète pour les bourgois. M. Michel Chevalier avec sa tête tondue, son front fuyant, son profil d'oisseau et sa taille mince. Alfred de Vigny, autre blond à profil d'oiseau, mais à longs cheveux. Viennet avec sa grimace, Scribe avec son air placide, Montalembert avec ses cheveux longs et son air anglais, doux et dédaigneux. Philippe de Ségur, causeur familier et gai, au nez aquilin, aux yeux enfoncés, aux cheveux gris imitant la coiffure de l'empereur. Ingres à qui la table venait au menton si bien que sa cravate blanche et son cordon de commandeur semblaient sortir de la nappe. Auber avec sa tête en torticolis et ses deux croix d'officier à sa boutonnière. J'étais à côté de Lord Normanby qui est un fort aimable homme quoiqu'il soit l'ambassadeur de la mauvaise humeur."

"Il y avait encore là Madame de Montlear, une grande femme fort laide avec des beaux yeux d'homme, une coiffure frisée qui lui cache le front, parlant beaucoup, vite et haut, fière, bizarre, rude, familière, pas méchante, spirituelle, négligée, mal faite, des bonnets ridicules, des jupes qui lui viennent presque à mi-jambe, et avec tout cela le plus grand air du monde."

Je m'en voudrais, ne serait-ce que pour obéir à la loi des contrastes, de ne pas vous donner en terminant un croquis qui démontre la bonté illimitée du poète pour ceux qui souffrent:

"Cette nuit, à deux heures du matin, je revenais par le boulevard. La nuit était pleine et claire. Pas une nuée au ciel. Au coin de la rue Poissonnière, il y avait une charrette à bras chargée d'oranges et éclairée d'une chandelle. Trois êtres étaient là, assis sur des pliants. Un vieil homme et deux femmes âgées, enveloppés dans des couvertures grises et des haillons de laine déchiquetés et troués, le chapeau et les coiffes sur les yeux, les pieds sur les dalles.

Les pauvres gens gardaient leur marchandise jusqu'à ce que le matin leur amenât des chalands. Ils allaient passer là toute la nuit. Ils avaient encore cinq heures à attendre dans le givre et dans l'obscurité. Ils causaient. Ce qu'ils disaient, je l'ignore; seulement, au moment où je passais, j'ai entendu ces paroles prononcées par une des vieilles: "Tout ce que fait le bon Dieu, c'est bien."

Lorsque, le 24 février 1848, la monarchie s'écroule et que ses bénéficiaires s'écartent à qui mieux du régime qui pourtant les a servis, c'est alors que Hugo révèle sa noblesse d'âme. Lui qui depuis longtemps ne croit plus à la monarchie de juillet "qui n'est ni suffisamment moderne, ni suffisamment traditionnelle pour attirer ceux qui aspirent à une monarchie établie sur des bases entièrement renouvelées", il ne craint pas d'aller proclamer à la Bastille, en sa qualité de pair de France, la régence de la Duchesse d'Orléans.

Une semblable initiative n'allait pas sans quelque inconvénient. De fait, Hugo se trouva bientôt devant une foule hostile et menaçante, et un homme alla jusqu'à le coucher en joue au cri de "mort au pair de France". Hugo ne dut sa vie qu'à l'intervention d'un jeune ouvrier qui releva le canon du fusil en répliquant: "mais respect au grand homme".

Serge de FLEURY.

La question des diacres mariés

Le Congrès "Liturgie et Missions" qui vient de se tenir à Nimègue s'est occupé entre autres questions de celles des diacres mariés. Les arguments pour et contre cette institution ont été examinés, et il semble que les opposants étaient plus nombreux et plus forts. Son Exc. Mgr D'Souza, archevêque de Nagpur (Inde), a notamment traité la question: il croit, qu'avec les temps, les avantages prévaudront. Les Diacres pourraient dispenser l'enseignement religieux, la Sainte Communion, les sacrements de baptême et des malades: ils pourraient contribuer à une célébration plus solennelle des offices religieux. En revanche, comme désavantage, on peut craindre que la vie de famille se répercuterait sur l'action religieuse et réciproquement; le nombre des vocations sacerdotales pourrait diminuer, du fait que certains préféreraient l'état de Diacre dans le mariage au célibat sacerdotale. On sait que c'est au précédent congrès "Liturgie et Missions" tenu à Assise que Mgr Van Bekkum avait lancé l'idée d'un diaconat pour les pays de mission.

Si vous tenez à connaître un homme, mettez-le à l'épreuve, et s'il ne vous rend pas le son du sacrifice, quelle que soit la pourpre qui le couvre, détournez la tête et passez: ce n'est pas un homme.

Lacordaire.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le 9 novembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. Une suggestion de la Commission des transports publics concernant la circulation en hiver, rendue difficile par les bancs de neige en bordure des rues et le stationnement, fut remise pour étude par le comité de circulation et par l'ingénieur.

L'Association des marchands de détail demande que la Ville de St-Boniface se prononce, comme l'a fait la Ville de Winnipeg, contre l'usage des timbres d'échange dans la vente des produits. Cette question fut remise au comité des licences.

Un nombre de résidants des rues Crawford et Taché s'opposent à ce que leur district soit zoné R-3 au lieu de R-1, comme il l'est actuellement.

Une discussion de près de trois-quarts d'heure eut lieu entre M. Ivan Lambert, de la rue Claremont, et le Conseil au sujet du film du jubilé. Lors du jubilé, le comité du jubilé avait signé avec M. Lambert un contrat selon lequel ce dernier ferait un album de photos, ainsi qu'un film de toutes les célébrations, pendant la semaine du jubilé et pour ce travail la Ville lui paya la somme de $1,090.00. Jusqu'à présent, la Ville n'a reçu que l'album photographique et certains échevins ont vu l'automne dernier le film en couleur.

Apparemment il y a malentendu entre ce que M. Lambert croit devoir offrir à la Ville et ce que le Conseil s'attend à recevoir. M. Lambert dit qu'il était sous l'impression qu'il devait faire une copie sonore du film et que, par la suite, il avait été question de deux copies, une française et l'autre anglaise. Mais le budget du comité du jubilé ne pouvant suffire à cette dépense additionnelle, le comité des finances avait approuvé cette dépense et l'avait incluse dans les prévisions budgétaires pour l'année 1959. Le Conseil refusa d'accepter la recommandation du comité des finances et décida plutôt que le film serait montré avec un commentaire bilingue qui serait lu à chaque représentation.

M. Lambert ne veut pas livrer le film original parce que, dit-il, c'est sa propriété et qu'aussi il y a tellement de coupures et de rapiéçages que si le film était montré dans cet état, il ne durerait pas longtemps. Pour une copie, M. Lambert dit qu'il en coûterait à la Ville 25 sous du pied et que le film ayant une longueur de 2,000 pieds, cela voudrait dire à peu près $500.00 de plus.

Les échevins et M. Guay tâchaient de faire admettre à M. Lambert que ce que la Ville avait reçu jusqu'ici était un album photographique et que la Ville avait payé $1,090.00 pour les services de M. Lambert. La discussion tourna en rond et M. Lambert, dans d'interminables circonlocutions, n'admettait toujours rien. Finalement il fut décidé de remettre le problème au comité de législation qui étudiera le contrat du comité de jubilé avec M. Lambert.

L'Association des pompiers fit connaître son désir de négocier un nouveau contrat de travail pour l'année 1960: référé au comité du personnel.

M. l'échevin Guay proposa que le Conseil reconnaisse publiquement le beau travail accompli par M. l'échevin Appleby en présentant le bref de la Ville de St-Boniface devant le comité de la législature. M. le maire ajouta qu'il a reçu beaucoup de commentaires favorables de part et d'autres, à ce sujet. M. l'échevin Appleby fit remarquer qu'il a eu beaucoup d'aide de M. l'échevin Guay dans la préparation de ce bref et le Conseil vota des remerciements aux deux échevins concernés.

On annonça que la Cour de révision devait avoir lieu jeudi à 7 h. p.m. M. l'échevin Appleby demanda que le Conseil vote la somme de $95.00 pour faire imprimer 400 certificats de citoyenneté en français par la Norwood Press, qui imprime actuellement les certificats en anglais.

M. l'échevin Appleby demanda que le Conseil vote des condoléances à la famille de M. le Dr J. P. Hawden qui a rendu de si éminents services à la Ville de St-Boniface comme échevin, maire, député aux Communes et finalement comme sénateur. Le Conseil et l'assistance se levèrent pour observer une minute de silence en hommage au défunt.

Quatre-vingt-sept résolutions furent soumises pour l'approbation du Conseil entre autres, que le trésorier soit autorisé à placer un montant de $400.00 à la disposition du maire, afin qu'il puisse assister à la conférence de l'exécutif de l'Association canadienne des maires et municipalités qui aura lieu à Montréal et Ottawa du 18 au 20 novembre.

Le Conseil donna son approbation au rapport de l'ingénieur qui soumettait une liste de travaux d'hiver au montant de $481,600.00. Ceci est sujet à l'approbation des autorités provinciale et fédérale.

Le chef de police recommande l'installation de signaux lumineux aux intersections suivantes: Walmer et Ste-Marie; Carrière et Ste-Marie; Panet, Dawson et Marion; Archibald et Trans-Canada. Cette dépense entrera dans les évaluations de 1960.

L'ingénieur recommande que des affiches "Pas de stationnement" soient érigées sur un côté des rues suivantes: Elizabeth, Speers, Plinquet, Dubuc, Ritchot, Antumnwood et Hamel. Ceci fut approuvé.

Qu'on demande à la firme de Norman Harvard et Associés de fournir au Conseil les détails suivants: combien de temps il leur faudrait pour faire un relevé des emplois, le classement et une description des emplois, ainsi qu'une évaluation du personnel des employés des travaux publics, des chefs de département et des employés de l'administration de la Ville, à quelle date cette compagnie pourrait procéder à ce travail et quel en serait le coût.

A lundi soir prochain.

Visite fructueuse

Le lundi 9 novembre, le correspondant du journal était invité à l'ouverture de l'entrepôt et des bureaux de la "Prairie Automobile Transport" sur la rue Plinquet à St-Boniface. Cette compagnie se spécialise dans le transport des automobiles neuves qui viennent de l'Est du pays, et elle vient d'ériger un magnifique hangar où les camions de transport sont mis à l'abri, réparés et repeints. La compagnie s'occupe aussi de camionnage dans tout l'Ouest à l'exception de la Colombie-Britannique.

Une foule du monde de l'automobile et du transport entourait les tables bien garnies et M. Kerr, le gérant de l'entreprise, s'affairait à bien recevoir ses invités. M. Kerr est aussi le président de la "Manitoba Trucking Association".

Les résidants qui ne l'ont pas fait encore sont invités à visiter les rues Plinquet, Panet, Dawson et le chemin no 59 pour voir l'expansion industrielle qui se fait dans cette partie de St-Boniface. A noter que la Ville possède encore des terrains disponibles pour l'industrie et que le Conseil réserve certains terrains pour la grosse industrie qu'il espère voir s'établir à St-Boniface.

Triduum de la Fraternité de Ste-Rose de Viterbe

Les 4, 5 et 6 octobre derniers, un Triduum fut prêché à l'occasion de la fête de saint François d'Assise, en la basilique de St-Boniface, par le R. P. Wenceslas, O.F.M., de Regina, aux membres du Tiers-Ordre de la Fraternité de Ste-Rose de Viterbe. Il expliqua en résumé l'origine du Tiers-Ordre et des avantages d'y appartenir.

Ces sermons remplis d'esprit de foi et d'amour de Dieu, selon saint François, seront de nature à répandre d'avantage, de toutes manières, le Tiers-Ordre dont le but principal est la perfection chrétienne dans le monde. Saint François qui en fut le fondateur suscitera de nouveaux membres à notre Fraternité.

Le Père Prédicateur félicita les jubilaires d'argent de leur persévérance dans la vie franciscaine. Ces jubilaires étaient Mmes O. Bellavance, Z. Brabant, M. André et M. Pariseau.

Le 5 octobre au soir, à la salle Jubinville, un goûter fut servi afin de permetre aux jubilaires et à tous les membres de la Fraternité, de rencontrer le Père Prédicateur et les visiteurs. Le R. P. J. Deifler, O.F.M., M. l'abbé A. Boulet et le R. P. Wenceslas, O.F.M., se dirent très heureux d'avoir visité la Fraternité et nous quittèrent avec cette consolante pensée: "Votre fraternité devient de plus en plus florissante".

A l'assemblée mensuelle du 4 novembre, la réunion fut une des plus nombreuses. Le sermon fut donné par M. l'abbé R. Bélanger, qui fit ressortir les vertus de saint François, en particulier son grand esprit de pauvreté.

Nous recommandons à vos prières et sacrifices, nos membres décédés, Mmes Aurèle Dufault, L. Thibault et Mlle Rosa Lavoie.

COMMUNIQUE

On est né pour les grandes choses quand on a la force de se vaincre soi-même.

MASSILLON.

M. Léo Rémillard, président de l'AECFM et coordinateur des programmes français de Radio-Canada dans l'Ouest canadien, représente les Franco-manitobains au congrès des compatriotes de l'Alberta cette semaine.

Précieux-Sang

Ligue de quilles

Equipe	Points
Les Bouffons	16
Toupin Lumber	15
Les Météores	13
Leo's Electric	11
Les Royals	10
Gagnon Const.	7
Sunshines	6
Boux Bros.	6
Dames	
H 1 P — J. St-Germain	238
H 3 P — F. Brunel	581
Hommes	
H 1 P — G. Boissonneault	333
H 3 P — G. Boissonneault	758
Equipes	
H 1 P — Leo's Electric	1316
H 3 P — Les Bouffons	3604

Tourisme profitable

Au cours de l'année 1959, on estime que 1,200,000 visiteurs sont venus au Manitoba et y ont dépensé environ $35,000,000.

La Semaine de la Messe célébrée avec éclat du 15 au 22 novembre

La Semaine de la Messe sera observée avec une ampleur marquée dans l'archidiocèse de St-Boniface cette année. Cette semaine, du 15 au 22 novembre, verra dans plusieurs endroits une messe dans la soirée tous les jours, avec courte instruction sur le thème de la journée. Les prêtres du diocèse se sont réunis pour une journée d'étude en préparation de ces observances.

On accorde une attention spéciale à la "Semaine" cette année parce que la participation à la messe est le sujet principal de la prédication dominicale et surtout à cause de l'Instruction papale sur la musique sacrée et la liturgie sacrée. En effet, dans les diocèses du monde entier, les fidèles ont été convoqués par le Souverain Pontife à prendre une part plus active aux cérémonies de la messe, soit par les réponses que donnent habituellement les enfants de choeur, soit par le chant liturgique. On distingue plusieurs degrés de participation à la messe dialoguée ou chantée et les évêques du Canada déterminent dans chaque diocèse le rythme du progrès vers le but à atteindre. (Voir lettre de Son Exc. Mgr F. Klein, évêque de Saskatoon, ailleurs dans ce journal.)

Huit idées principales

La participation à la messe dont il s'agit au cours de cette semaine sera explorée dans toutes ses richesses. On en a choisi un aspect pour chaque jour comme il suit: 1) Je participe à la messe; 2) J'entre dans l'église; 3) Je me groupe; 4) J'écoute; 5) Je manifeste; 6) Je bouge; 7) Je communie; 8) Conclusion.

Le thème de chaque jour, en harmonie avec l'idée centrale s'exprime en ces termes: 1) Participer à la messe est le privilège de tous les membres du Corps Mystique; 2) C'est mon privilège de membre du Corps Mystique qui me donne le droit d'entrer dans l'Eglise, non pas comme un étranger, mais comme un membre de la famille; 3) Je m'unis aux autres membres pour rendre au Père en union avec le Christ tout honneur et toute gloire; 4) J'écoute la parole de Dieu que Notre-Seigneur, par la bouche de son ministre, proclame aux membres de son Corps Mystique; 5) Je dois manifester avec les autres membres, mon adhésion à toutes les prières du prêtre qui offre le sacrifice du Corps Mystique; 6) Je prends les attitudes communautaires pour mieux marquer mon union avec les autres membres du Corps Mystique qui participent au même mystère; 7) Dans la communion je m'unis au Christ Tête du Corps Mystique et à tous ses membres pour ne faire qu'Un; 8) Notre communion au Christ ressuscité nous assimile graduellement au Christ et fait de nous des membres ressuscités.

L'idée de base

L'idée fondamentale de cette série de journées consacrées à l'appréciation de la messe est donnée dans une phrase de Pie XII: "Le point culminant et comme le centre de la religion chrétienne est le mystère de la très sainte Eucharistie que le Christ, Souverain Prêtre, a instituée et qu'il veut voir perpétuellement renouvelé dans l'Eglise par ses ministres".

• • •

La semaine est destinée à faire comprendre davantage que la messe dominicale n'est pas simplement une dévotion obligatoire mais privée, ni une occasion de se joindre à d'autres pour jouir du plaisir d'une prière ou d'un chant en commun, ni le cadre plus ou moins important d'un sermon, ni un spectacle mystérieux et bienfaisant, ni un geste qui évite le péché. Le fait que la semaine de réflexions a été fixée au mois de novembre rappelle avec à propos ce moyen le plus efficace d'aider les âmes du Purgatoire.

Contrats alloués pour deux ponts

Le ministre des Voiries a annoncé cette semaine l'allocation de contrats pour des ponts près de Ste-Agathe et de Letellier. On construira les fondations d'un pont de 800 pieds sur la rivière Rouge à Ste-Agathe. L'autre construction traversera la rivière Marais, au nord de Letellier. Bird Construction fera le travail d'une valeur de $166,571 au premier endroit. L'autre contrat de $13,661 a été gagné par Harris Construction.

Cinq élèves métis reçoivent des bourses

Le gouvernement a donné des bourses d'étude à cinq élèves métis d'écoles "Spéciales" qui sont actuellement enrôlés dans les high schools de Winnipeg. Il y a en tout 1,400 élèves indiens et métis dans les écoles en question, dont 190 aux grades supérieurs.

Pour le respect du dimanche en Autriche

VIENNE (CCC) — Un groupe de juristes catholiques autrichiens prépare actuellement une proposition de loi tenant à "garantir réellement" le repos dominical en Autriche. Ce texte traitera à la fois de la question du travail dominical et de la garantie du caractère "faste et religieux" du dimanche.

On relève à ce propos que depuis un an, un accord est intervenu entre l'Eglise catholique et les différentes associations sportives d'Autriche afin que la matinée du dimanche, consacrée aux offices religieux, ne soit pas troublée par des manifestations bruyantes, et que les rencontres sportives n'aient pas lieu à l'heure des offices.

Le Pape recevra Eisenhower en audience le 6 décembre

VATICAN — Le président Eisenhower sera reçu en audience par le pape Jean XXIII le 6 décembre prochain, à Rome. "L'Osservatore Romano", en annonçant cette nouvelle, disait: "Nous avons appris que son Excellence le président des Etats-Unis d'Amérique a manifesté le désir de rendre visite au souverain pontife et que Sa Sainteté sera heureuse de se rendre à ce voeu en recevant le président le 6 décembre."

Un documentaire de l'O.N.F. sur le chanoine Lionel Groulx

MONTREAL — L'Office national du film tourne actuellement un documentaire d'une heure sur la vie et l'oeuvre du chanoine Lionel Groulx, un de nos plus éminents historiens. Ce film sera présenté au réseau français de la télévision en deux épisodes d'une demi-heure, dans le cadre de la série "Temps présent", au début de l'an prochain.

Décès de l'ancien maire, l'hon. sénateur Howden

L'hon. John Power Howden, membre du sénat pour le Manitoba et ancien membre du parlement pour le comté de St-Boniface, est décédé à Winnipeg le mercredi 4 novembre.

Né à Perth, Ont., en 1879, il fut amené au Manitoba à l'âge de 2 ans. Descendant d'une lignée de médecins depuis cinq générations, le Dr Howden suivit la tradition et embrassa la carrière de médecine. Ayant obtenu son diplôme de l'école médicale de l'Université du Manitoba en 1904 il pratiqua à St-Boniface.

Echevin quelque temps, il fut élu maire de St-Boniface par acclamation en 1916. En 1925, il fut élu à la Chambre des communes et réélu aux élections générales de 1926, 1930, 1935 et 1940. Il fut nommé sénateur en 1945.

Durant ses débuts comme médecin à St-Boniface, il eut à faire face aux épidémies de typhoïde qui sévissaient en ces jours. Il fut touché par le sort des pauvres et constata que plusieurs devaient s'endetter pour obtenir des médicaments et des secours médicaux. Dans le but de leur venir en aide, il prenait la cause de la médecine de l'état.

Marié deux fois, le Dr Howden fut précédé dans la tombe par ses deux épouses et deux fils, James et Gerald. Il laisse dans le deuil, trois fils, Dr R. L. Howden, de St-Boniface, John Stuart, de St-Vital et Harold Richard, de St-Boniface, et cinq petits-enfants.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Le déjeuner-communion, qui eut lieu à St-Eugène, ne fut pas oublié par les 25 membres de notre fraternité. Le frère H. Sala prononça un discours très instructif sur l'éducation.

Lors de l'assemblée du 16 novembre, nous aurons la visite annuelle de notre député d'Etat, le frère Léo Soenen.

Le frère J. A. se tient tranquille de ce temps-ci; il se dit craintif de nature!

Les frères L. Gagnon et R. Bonin attendent patiemment l'approbation de leur transfert. C'est curieux tout de même que cette lecture ne fut pas exécutée. Ce n'est pas ce qui a été dit, mais plutôt ce qui n'a pas été dit.

Félicitations au frère A. Robin à l'occasion de la naissance d'une fille.

Nous sommes fiers de recevoir parmi nous les Chevaliers de Colomb qui viennent de passer au troisième degré lors de l'initiation de St-Boniface, le 1er novembre. Les six de notre conseil étaient les suivants: les frères Léo Parisien, Alphonse Guénette, Victor Hogue, François Pambrun, Léo Fresnet et Denis Marion.

RIGOLETTO.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Est-ce un effet de la neige? Le transmetteur et le radio-téléphone ont des intermittences...

Samedi dernier, nos auditeurs ont pu assister à la naissance d'un bébé. C'est l'heureux papa du nouveau-né, Yves Savignac, qui avait réalisé ce document sonore.

Dans notre "Hommage à Marguerite d'Youville", cette semaine, il y avait une voix bien émouvante: celle d'une vieille dame de l'hospice Taché, venue ajouter son témoignage aux louanges adressées à la Bienheureuse Marguerite. Merci aussi à Mme Boutal, à la chorale des Soeurs Grises et aux jeunes filles qui ont prêté leur concours: Laurette Bergeron, Annette Dubreuil, Denise Dansereau, Gisèle Champagne, Gisèle Marion, Denise Joyal, ainsi qu'à notre copain Rémi Lafrenière.

Nous avions quelques interviews intéressantes cette semaine. Jeudi dernier nous accueillions Mme Jeanne Benoit, qui nous a livré quelques-uns de ses secrets et nous a dit son plaisir de s'adresser spécialement, pour une fois, à ses auditrices du Manitoba. Le lendemain, le R. P. Marcel Ledorze, missionnaire au Japon, parlait de ses expériences en Chine communiste et de ses préoccupations actuelles. Voici l'adresse du P. Ledorze: Mission catholique de Ueno, Daitoku, Sakamoto 1-6, Tokyo, Japon.

Notre entrevue avec le pianiste Samson François sera entendue mardi soir prochain à 7 h. 35.

A l'émission "Vos problèmes, Mesdames", il n'y a plus de période réservée pour les annonces "à vendre, à louer", comme auparavant. Les deux périodes sont ouvertes également à tout genre de message ou de problème. Toutefois les lettres passeront immédiatement après "le programme de Séraphin". Mme Simon et Rossel veulent faire leur possible pour satisfaire tout le monde.

Les programmes pour enfants commencés la semaine dernière, semblent bien partis. Ils traduisent même une impatience, puisque le courrier reçu semble très satisfaisant à leur animateur, Christian Leroy. Ainsi une petite fille de St-Claude, Denise Ricard, gagnait un beau livre mardi dernier. Nous constatons avec plaisir l'intérêt des jeunes pour les contes et chansons.

On travaille aussi à l'élaboration d'un programme pour les grands. Une réunion dans ce but avait lieu dimanche dernier dans la salle des annonceurs. (Cette "salle", ayant une grandeur de 10 pieds par 4 environ, resta chambardée et enfumée pendant quelques jours . . . Prière à Christian de trouver un autre local pour la prochaine réunion des jeunes "grands" — de six pieds en montant. Pourquoi pas la cave?)

Attention! amateurs d'opéra . . . et les autres aussi! Dimanche prochain, à 9 h. 15 du soir, CKSB présentera, dans le cadre de sa saison d'opéra, "Carmen" de Bizet, avec Risë Stevens et Jan Peerce dans les rôles principaux.

Et toujours dans cette note de tauromachie, le lendemain nous visiterons Séville, à l'émission "Album de voyage" . . .

Au Juniorat de la Ste-Famille

Excellence: mois d'octobre

Rhétorique: André de Rocquigny.

Belles-Lettres: Albert Vermette.

Versification: Roger Boulet.

Méthode: Jean-Yves Rochon et Armand St-Hilaire.

Syntaxe: Rénald Goulet et Georges Legal.

Eléments: John Bourbonnais et Arthur Chaput.

Conduite et application: mention excellente, André de Rocquigny, Laurent Bisson, Albert Vermette, Raymond Pelletier, André Chaput, Eugène Vachon, Kenneth Lemieux, Ronald Moret, Gérard Vachon, Marcel Grégoire, Norman Hurard, Roland Perrin et Léon Proulx.

PETITES NOTES

Le dimanche 15 novembre, la Légion de Marie de St-Boniface tiendra un congrès pour tous ses membres actifs.

Fêtes solennelles en l'honneur de la bienheureuse d'Youville

Une veuve, qui, au-delà de 19 siècles semble réaliser parfaitement l'idéal tracé par l'Apôtre Paul, a été honorée par les autorités religieuses de St-Boniface et de Winnipeg au début de la semaine. Un triduum d'Action de Grâces, en marge de la béatification de la Mère Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises, débuta dimanche à la basilique de St-Boniface, se poursuivit à la maison provinciale des Soeurs Grises et se termina à la cathédrale St. Mary's de Winnipeg le mardi soir. Ces fêtes liturgiques avec pontificales et sermons d'occasion furent suivies d'un banquet mardi soir à l'hôpital St-Boniface, auquel prirent part 500 invités, dont les chefs spirituels de quatre diocèses, les représentants de la province et des villes, les curés des deux diocèses, plusieurs délégués de communautés religieuses et d'autres amis.

(Six orateurs ont chanté les mérites de la nouvelle bienheureuse au cours des trois jours de cérémonies liturgiques, avec force répétitions. On trouvera en marge de cette nouvelle le texte du remarquable sermon prononcé par l'archevêque de St-Boniface lors de la messe pontificale dimanche matin.)

A la table d'honneur au banquet final l'on remarquait LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux, P. F. Pocock, Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., et Paul Dumouchel, O.M.I., Son Honneur le lieutenant gouverneur élu, M. Errick Willis, premier ministre intérimaire, l'hon. Juge Alfred et Mme Monnin, M. Gordon et Mme Pickering, représentant le Ministère provincial de la Santé, M. le Maire et Mme J. G. Van Belleghem, M. l'échevin et Mme Dave Mulligan, de Winnipeg, Me Laurier Régnier, M.P., et Mme Régnier, M. Laurent Desjardins, M.A.L., et Mme Desjardins, le R. P. R. Durocher, O.M.I., président de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada, Mère Gertrude Jarbeau, provinciale, Mère Maurice, supérieure de l'hôpital, Dr et Mme P. L'Heureux. Le choeur des gardes-malades étudiantes chanta l'hymne en l'honneur de la bienheureuse, dans les deux langues.

Il n'y eut que deux brèves allocutions par les archevêques de St-Boniface et de Winnipeg qui souhaitèrent la bienvenue aux invités au nom des Soeurs Grises, exprimèrent la gratitude de celles-ci envers tous leurs bienfaiteurs et louèrent l'oeuvre de la communauté dans l'Ouest canadien.

Mgr Baudoux rappela la charité prompte et sans limites qui a fait répondre cette petite communauté en 1844 aux demandes désespérées de M. l'abbé N. Provencher, premier curé à la Rivière-Rouge. Les Soeurs sont venues visiter les malades et infirmes à domicile, enseigner le catéchisme aux enfants, et surtout donner à tous l'exemple d'une vie chrétienne héroïque. Elles ont finalement érigé et géré les magnifiques institutions de l'hôpital, de l'hospice et du sanatorium qui sont partie intégrale de la gloire de St-Boniface. Elles ont rayonné jusqu'aux extrémités du Grand Nord, partout où les oeuvres de miséricorde spirituelle et corporelle les appelaient au service de l'Eglise par la voix des évêques. Mgr l'archevêque souligna le travail des 179 religieuses dans les institutions de son diocèse, depuis l'hôpital ultra-moderne jusqu'aux confins les plus au nord en territoire de mission.

Mgr Pocock s'est dispensé d'un discours, car il venait de prêcher à la pontificale de Winnipeg, mais il exprima sa gratitude aux religieuses qui travaillent au service de son troupeau à St-François-Xavier, à Ste-Rose-du-Lac, etc., et plus récemment à l'école Assiniboia de Winnipeg. Leur seule préoccupation, rappela-t-il, est d'aller là où existe un besoin et Son Excellence appuya fortement sur cette ligne de conduite comme étant de première valeur pour tous ceux qui se consacrent au service de Dieu.

Mgr Pocock profita de l'occasion pour féliciter l'hon. M. Willis de sa récente nomination comme lieutenant-gouverneur, quoique cette promotion privera le cabinet manitobain à une heure critique d'un membre qui tient en si haute estime les meilleures traditions britanniques de noblesse à l'égard des droits minoritaires, surtout dans le champ de l'organisation scolaire.

Les fêtes ont pris un cachet international du fait de la présence de religieuses qui sont attachées à la Little Flower Mission School, de Fort Totten, Dakota du Nord. La communauté compte en tout actuellement 8,000 membres sur trois continents, dont 300 dans la province qui correspond aux anciennes limites de l'archidiocèse de St-Boniface, incluant le Manitoba, la Saskatchewan sud, une partie de l'Ontario et une partie du nord des Etats-Unis avoisinants.

☆ ☆ ☆

Panégyrique prononcé à la basilique par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux

Basilique de St-Boniface, Ouverture du Triduum de béatification, 8-11-1959.

"Pour être inscrite au rôle des veuves, il faut qu'une femme . . . ait élevé des enfants, exercé l'hospitalité, . . . secouru les affligés, pratiqué le 'bien sous toutes ses formes." (I Tim. 5: 9-10)

Excellences révérendissimes,
Messeigneurs et Messieurs,
Mes Rév. Mères et Soeurs,
Mes Frères.

L'énumération, que fait ici saint Paul, des conditions requises pour l'admission des veuves au rôle de l'Eglise, ressemble singulièrement, par delà près de 19 siècle, à celle qui contient le Code de Droit canonique des vertus qu'a dû posséder un serviteur de Dieu pour être présenté au souverain pontife comme un candidat à la béatification: a-t-il pratiqué "à un degré héroïque — lisons-nous, au canon 2104 — les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité à l'égard de Dieu et du prochain, ainsi que les vertus cardinales de prudence, de justice, de tempérance, de force et des vertus connexes"? En effet, d'une part, saint Paul se montre très exigeant quant au soin dont il faut entourer le choix des veuves d'Eglise, et celle-ci témoigne d'une minutie intransigeante dans la procédure qui achemine vers la béatification.

De même, lorsque la sainte Liturgie assigne ce passage de la Lettre de saint Paul à saint Timothée comme Epitre, à la Messe d'une Bienheureuse, un parallèle s'établit-il spontanément entre l'honneur dont on entourait les veuves inscrites au rôle de l'Eglise primitive, ainsi que les fonctions qu'elles y exerçaient, et le culte public que la béatification permet de rendre à une veuve dans une famille religieuse ou dans un lieu déterminé. Car l'inscription de certaines veuves au rôle d'une Eglise particulière entourait celles-ci d'un halo de vertu éprouvée et lui confiait un ministère, dont l'exercice de la charité envers les pauvres occupait le premier plan. Ainsi, par le décret de béatification, le pape décerne en définitive une auréole de sainteté et confie à la nouvelle Bienheureuse une fonction spécifique, qui est de servir de modèle et d'intercéder auprès de Dieu, pour ceux qui l'honorent, dans l'acquisition des vertus qui ont brillé avec un éclat particulier en elle.

C'est ce parallèle que je voudrais esquisser maintenant, à partir de deux dernières phrases de l'Epître de la Messe de ce jour. Et à cet effet, j'implore et vous prie d'implorer avec moi la grâce de Dieu par l'intercession de la Bienheureuse Marguerite d'Youville.

1. "Il faut qu'une femme . . . ait élevé des enfants".

Saint Paul n'exige pas de la veuve qu'il veut voir distinguer, honorer et charger de responsabilités vis-à-vis de la communauté chrétienne qu'elle ait eu des enfants à elle, ni que ce soit ceux-ci seuls qu'elle ait élevés. La maternité spirituelle est bien supérieure à la maternité charnelle. Tant mieux, donc, si la veuve a élevé aussi ou seulement des orphelins, des abandonnés. D'autre part, il ne le dit pas, mais il le sous-entend: la veuve doit avoir bien élevé des enfants.

La Bienheureuse Marguerite d'Youville a répondu pleinement à cette exigence de saint Paul, que l'Eglise a d'ailleurs fait sienne dans la très longue instruction de cette cause. Dieu l'a bénie dans sa maternité charnelle, puisqu'elle donna naissance à six enfants, au cours des huit années de son mariage. Elle n'en éleva que deux, car les quatre autres moururent au berceau ou en bas âge. Mais ce fut sans doute parce que Dieu voulait surtout la bénir dans sa maternité spirituelle et qu'il fallait, pour cela, que son coeur fût broyé comme celui de la divine Mère. Les deux fils qui lui restèrent, elle les éleva si bien qu'ils devinrent tous deux d'excellents et fervents prêtres. Mais déjà, elle ne tardera pas à élever d'autres enfants, ceux dont les parents sont malades, ceux qui n'en ont plus, ceux qui n'en ont pas. Et pendant les quelque vingt-cinq années où elle dirigera l'Hôpital général de Montréal, elle sera appelée "la Providence des tout-petits".

2. "Il faut qu'une femme ait exercé l'hospitalité".

Ce que saint Paul demande de la veuve destinée à remplir des fonctions ecclésiales, ce n'est pas seulement ni surtout qu'elle fournisse un toit à qui n'en a point. Mais c'est qu'elle accueille Jésus en l'étranger, quel qu'il soit, selon l'annonce du Jugement dernier: "Lors donc que le Fils de l'homme viendra dans sa gloire . . . il dira . . . j'ai été sans gîte et vous m'avez recueilli . . ." (Mt. 25: (31-5)

C'est aussi ce que l'Eglise a recherché dans la vie de la veuve d'Youville avant de lui décerner le titre de Bienheureuse. Et elle a trouvé que, dès le printemps de 1737, elle a confié à une amie, qui deviendrait bientôt sa première collaboratrice: "C'en est fait, ma décision est prise. Je recueillerai chez moi autant de pauvres que j'en pourrai entretenir." (EBA, p. 60). Le "chez moi" était à ce moment-là la petite et pauvre maison de la Place du Marché. Quand elle s'installera plus tard dans la plus spacieuse maison Le Verrier, avec ses trois compagnes, ce sera pour en recevoir davantage. Il en sera encore de même lorsque la petite société se transportera à l'Hôpital général. Il continuera d'en être ainsi. Et toujours, avec chaque reconstruction. "La bâtisseuse de Dieu" veut recevoir Jésus lui-même en chacun des pauvres.

3. "Il faut qu'une femme ait secouru les affligés".

Saint Paul réclame ici, des veuves qu'il appelle à exercer la charité envers les malheureux, un coeur compatissant, voire cette touche de tendresse devant l'infortune que seuls peuvent donner les coups répétés du malheur.

L'Eglise a scruté toutes les actions de la Mère dont les filles demandaient la glorification et elle y a reconnu les manifestations de cette compatissante tendresse en son infatigable ardeur à porter secours. Les malheurs dont toute sa vie a été tissée, et si tôt ont affiné singulièrement son âme. Et c'est dans de tels sentiments qu'elle se "fait la servante de ses voisins et voisines" (EBA, p. 43); qu'elle court à l'Hôtel-Dieu "panser la plaie horrible d'un malade souffrant d'un cancer au visage" (EBA, p. 46); qu'elle "apporte dans un foyer en détresse, outre le secours de ses services, les consolations de la foi" (EBA, p. 47); qu'elle "inaugure le service social à Ville-Marie"; qu'elle "va de préférence vers les plus pauvres, vers les malades les plus répugnants" (EBA, p. 50).

4. "Il faut qu'une femme ait pratiqué le bien sous toutes ses formes".

Pour saint Paul, il ne suffit pas à la veuve choisie au sein de la communauté chrétienne pour y donner le ton, de briller en l'une ou l'autre vertu, ni d'avoir pratiqué telle ou telle bonne oeuvre: il lui faut exceller en "le bien sous toutes ses formes".

Lorsque, à Saint-Pierre de Rome, en la matinée du 3 mai 1959, tomba le voile qui recouvrait l'immense tableau de la Bienheureuse Marguerite d'Youville — dont un facsimile orne aujourd'hui le maître-autel de notre basilique — ce fut, selon que le jugeait Sa Sainteté Jean XXIII, "le bien sous toutes ses formes" qui resplendissait dans la gloire du Bernin. Car c'est dans un domaine extraordinairement varié que Marguerite Dufrost de Lajemmerais a été la veuve, la vraie veuve que l'Eglise, nous recommandait d'honnorer au début de l'Epître de la Messe. En effet, sans chercher pour cela à ne rien omettre, nous pouvons ajouter à ce que nous avons déjà dit, les quelques traits suivants qui complètent son admirable physionnomie de "femme qui a pratiqué le bien sous toutes ses formes": elle commença très tôt après son veuvage à raccommoder les hardes des pauvres (EBA, p. 52); il lui arriva de quêter de porte en porte pour procurer une sépulture convenable à un condamné exécuté sur la place publique (EBA, p. 55); elle prit en asile et protection des idiots que la population avait rejetés de son sein (EBA, p. 73) et en réhabilitation des repentantes que la justice ne savait que punir (MY, p. 80); elle se fit la maman de tous les prêtres de la ville et la pourvoyeuse d'un grand nombre de paroisses, en cierges, hosties et ornements d'église" (MY, p. 71) — le tout, sans vouloir évidemment en recevoir le paiement.

Il nous reste maintenant de conclure, et nous le ferons, brièvement, sous forme de prière à celle pour la béatification de laquelle nous inaugurons ce matin ce Triduum d'action de grâces à Dieu:

O Bienheureuse Marguerite d'Youville, continuez à être et devenez de plus en plus, pour tous ceux qui vous prient, mais particulièrement pour vos filles, nos chères Soeurs Grises, un modèle, que tous perçoivent, de maternité spirituelle, de divine hospitalité, de tendre compassion et de "bien sous toutes ses formes"!

O Bienheureuse Marguerite d'Youville, obtenez-nous de Dieu, en l'intimité duquel l'Eglise a reconnu solennellement que vous vivez maintenant au ciel, comme vous l'avez fait jadis sur la terre, de croître sans cesse dans l'amour, la poursuite et la pratique de ces vertus. Amen!










Mme Constance Shannon-Douglass, pianiste de Calgary, Alta, sera la prochaine artiste au programme des Jeunesses Musicales, section de St-Boniface, le lundi soir 23 novembre, à l'auditorium de l'Institut Collégial St-Joseph. Le programme comportera les oeuvres suivantes: 1) Toccata en Ré majeur, de J. S. Bach; 2) Sonata Op. 57 (Appassionata), de L. V. Beethoven; 3) Scherzo en Do (dièse) mineur, de F. Chopin; 4) Ondine, de M. Ravel; 5) Sonate No 3, de Kabalewsky.

Remise de la perception aux écoles paroissiales

Chaque année, l'Association d'Education remet aux paroisses qui soutiennent leurs propres écoles le revenu total de sa perception sur leur territoire.

Ainsi, le lundi 23 novembre, à l'occasion de la distribution des prix de l'AECFM à l'école de St-Eugène, le montant de $80 sera versé dans la caisse paroissiale.

Un geste semblable sera posé plus tard dans les paroisses du Précieux-Sang et de Ste-Marie, ces groupes de compatriotes ayant contribué respectivement $1,112 et $100 à la perception 1959.

A mesure que la perception est complétée dans les autres paroisses de ce genre, la contribution reprendra le chemin parcouru pour enrichir ceux qui ont donné malgré leurs besoins extraordinaires.

Ainsi les paroisses en question font profession de foi patriotique, attirent l'attention générale sur l'effort qui se poursuit chez elles inlassablement et goûtent une récompense tangible de leur générosité.

St-Emile

Invitation

Vous êtes cordialement invités à visiter les comptoirs à la salle St-Emile, à 550, chemin Ste-Anne, St-Vital, à l'occasion d'une vente (articles de couture, objets de fantaisie, cuisine domestique, etc.) qui aura lieu samedi de cette semaine, le 7 novembre, de 2 h. à 10 h. p.m. Il y aura aussi un comptoir-restaurant.

Films français à l'AECFM

"Ti-Jean s'en va-t-aux chantiers"

Production de l'Office National du Film destinée aux auditoires d'enfants, ce film plaira aussi énormément aux adultes. Réalisation en couleurs de Jean Palardy.

A mi-chemin entre la réalité et l'invraisemblable, voici, dans le décor de neige de nos hivers canadiens, le récit des aventures énormes de Ti-Jean, héros de notre folklore. Par un froid matin, à cul plat sur un gros cheval blanc, Ti-Jean s'amène au chantier. Un si petit bout d'homme! Allons donc! Et les bûcherons de rigoler, de se payer sa tête. Mais Ti-Jean a tôt fait de mettre quelques rieurs hors de combat. Puis, coupant court à ces futilités, il se met à la tâche. Mangeant comme quatre hommes, bûchant comme dix, il abat à lui seul un nombre incroyable d'arbres et quitte, au printemps, à dos de cheval, chargé d'un sac plein à crever de beaux billets de banque.

"L'appel du destin"

Film musical à long métrage, réalisé par Georges Lacombe, avec Jean Marais, Roberto Benzi et Renée Devilliers.

Le sujet: Le jeune chef d'orchestre, Roberto Lombardi, n'a pas connu son père. Sa mère l'a élevé sans le soutien qui lui serait nécessaire dans son art. Il rencontre enfin son père dans des circonstances dramatiques et se réjouit de trouver en lui un pianiste de grand talent. Mais l'artiste, que l'alcool a ruiné, n'est plus qu'un être déchu et les premiers efforts qu'ils tentent ensemble pour donner des concerts ne peuvent aboutir . . . Il faudra que la mère de Roberto rende confiance à son mari et le persuade de réagir pour que ce bel espoir apporte au jeune homme un appui moral, au père un équilibre nouveau . . .

On peut louer ces films au Secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface, Man.

NOS AMIS, LES LIVRES



(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

La "Semaine du Livre pour la jeunesse canadienne" qui revient pour la onzième fois se déroulera cette année du 16 au 21 novembre.

Ici, à St-Boniface, les enfants forment le public le plus assidu de la bibliothèque, ils viennent nombreux et pleins d'ardeur et nous voudrions leur faire vraiment plaisir. Aussi est-ce avec joie que, des semaines à l'avance, nous avons reçu, classé, préparé des dizaines et des dizaines de livres qui sortiront le 16 prochain. Il y a même des séries nouvelles dans la collection des "Albums du Gai Moulin" des plus petits. Pour exposer et mettre en valeur ces volumes, nous inaugurons un nouveau service: le chariot roulant de présentation sur lequel nous allons dorénavant placer les nouveautés. Ce chariot passera sans doute plus tard à la section des adultes, mais nos jeunes en auront eu la primeur.

Comme les années précédentes, nous distribuerons des signets, seulement, cette fois, ils ont été dessinés, fabriqués à la bibliothèque même pour notre propre usage et nous espérons que nos petits lecteurs aimeront marquer leur page avec des images de leurs héros préférés. Enfin, chaque jour, à l'heure de la sortie de l'école, l'heure de l'envahissement journalier! nous aurons l'"Heure des Enfants" et nous ferons jouer nos disques. Ce sont pour la plupart des chansons de folklore français et d'après l'accueil qu'elles reçoivent en été, à l'"Heure du Conte" nous ne doutons pas que nos jeunes amis aient plaisir à les ré-entendre. Toujours à l'occasion de la Semaine du Livre, nous avons demandé à quelques-uns d'entre eux ce qu'ils pensaient de la bibliothèque et voici leurs réponses.

Marcel Boulet, dix ans, écrit: "J'aime beaucoup aller à la bibliothèque, c'est très propre et tranquille et les personnes qui sont à notre disposition sont très gentilles. Les livres que je préfère sont les 'Livres d'Or' qui sont plus pour mon âge que ceux de Tintin que j'aime bien quand même. J'ai lu le livre 'Les coquillages' qui m'instruit beaucoup, j'aime celui des poissons, des oiseaux, etc. Dans Tintin, j'ai lu 'Tintin en Amérique'. Soyez sûr que j'irai encore très souvent vous rendre visite."

Denise Perrin, 9 ans, a répondu "Bonjour les amis, aujourd'hui, je vais vous parler de la bibliothèque. En rentrant, nous voyons sur les rayons de beaux livres attrayants, comme la 'Vie de Jésus', 'Dominique Savio'. Moi, j'aime cela aller à la bibliothèque parce que les livres français nous apprennent à parler le bon français. J'ai déjà lu: 'Bernadette', 'La vie de Jésus', 'Tintin', 'Line', 'Titounet et Titounette', etc. J'espère que vous allez tous à la bibliothèque aussi."

Jocelyne Soulodre, 8 ans: "Je vais à la bibliothèque parce que je peux apprendre des mots français et je peux apprendre à lire. Je vais deux fois par mois. J'ai lu 'Mon livre d'animaux', 'Mes petits amis', 'Tom Pouce' et bien d'autres. Je les ai aimés parce qu'ils me 'faisaient' rire."

Anita DeGagné, 10 ans: "J'aime aller à la bibliothèque, car la bibliothèque est silencieuse et il y a des livres de toutes sortes comme des histoires de chiens et de chats et aussi de personnes et des choses et de l'aventure. Les deux livres que j'ai aimés le plus sont 'Blanche-Neige' et 'Tintin'. J'aime 'Tintin' parce que j'aime les livres d'aventures et que 'Tintin' est un livre qui est plein de toutes sortes d'aventures."

Quant à Denise Soulodre, 11 ans, elle se fait l'avocat passionné de la bibliothèque et je serais prête à lui laisser le soin de rédiger cette chronique hebdomadaire. Lisez plutôt: "Les bons citoyens de la ville-cathédrale de St-Boniface possèdent un très grand trésor! Savez-vous quoi? vous ne l'avez pas deviné? c'est la Bibliothèque canadienne-française! Vous y voyez un bâtiment formé d'un étage, comptant 6 pièces spacieuses et modernes. Jamais une moindre poussière ne s'y rencontre, résultat dû aux soins excellents du concierge, des aimables bibliothécaires et même des visiteurs. Les étagères vernies et les beaux livres intéressants sont placés ingénieusement pour faciliter le choix et éviter la confusion. Les charmantes bibliothécaires sont toujours à notre service! Quelques livres intéressants que vous y trouverez sont: 'On demande une Maman', 'Aléa, fille des glaces', 'Bela, fille de la jungle', 'Petite Princesse', 'Le prince et le pauvre', les 'Bernadette', les 'Line', les 'Semaine de Suzette' et les 'Bayard' nous offrent aussi plusieurs heures de bonne lecture. Alors, mes amis, visitez souvent notre chère bibliothèque. Lisez beaucoup pour développer votre intelligence et perfectionner votre vocabulaire, votre langage et votre composition. Je vous répète qu'il faut beaucoup lire, je ne veux pas dire qu'il faut que vous lisiez tout le temps et ne point travailler. Non, travaillez! quand vous avez fini, lisez, surtout pendant 'La Semaine du Livre'. C'est un bon conseil! Bonne lecture!"



Au Cercle Molière

C'est le vendredi soir 20 novembre qu'aura lieu la réunion mensuelle du Cercle Molière, au collège de St-Boniface.

Après le rapport du président, M. Léo Rémillard, on fera tourner deux films:

"L'an I d'un festival" relate l'histoire de cette magnifique aventure culturelle que fut la naissance du festival de Stratford. Un jeune homme, Tom Patterson, fit le grand rêve d'organiser un festival Shakespeare, à Stratford. Ce rêve, il le concrétisait, quand, après deux longues années de préparatifs et d'efforts et en dépit de toutes les difficultés, s'ouvrait, le 13 juillet 1953, le premier festival de Stratford.

"La Drave" le second film, met en vedette le grand chansonnier canadien, Félix Leclerc.

Il y aura aussi un programme musical, sous la direction de Mme G.-M. Laflèche, et on procédera au tirage de la peinture de Mme Pauline Boutal, dont les billets ont été vendus en partie lors du thé annuel du Cercle Molière, au mois de septembre dernier.

Comme on peut s'en rendre compte, ce sera une soirée bien remplie où tous les membres, nouveaux et anciens, auront l'occasion de se rencontrer en prenant une tasse de café, à la fin de la réunion.

L'entrée est gratuite sous présentation de la carte de membre, et de .50c pour les non membres.

On pourra se procurer des cartes de membres à la porte.

Ste-Marie

Nouvelles de Bolivie

M. l'abbé Ubald Lafond, ancien curé, se souvient de la paroisse. Dans une récente lettre adressée à M. l'abbé Lucien Roy, curé, et en même temps aux paroissiens de Ste-Marie, on apprend que M. l'abbé Lafond est déjà lancé dans le ministère depuis près d'un mois. Le départ d'un Père Oblat lui a coupé de moitié sa préparation à ce genre spécial de ministère et à l'étude de la langue espagnole.

Avec l'aide d'un seul Père Oblat, il se trouve attaché à une paroisse de 18,000 âmes, dans une ville minière, où il y a deux autres paroisses catholiques presque aussi populeuses.

Il a recours à nos prières pour soutenir sa santé qui est bonne actuellement, mais on sait que le climat bien différent à cette altitude de 13,000 pieds, c'est-à-dire la même hauteur que le Mont Robson qui est le plus élevé des Rocheuses, peut rendre la vie dure. Son ministère est assez difficile, car il dit que seulement 2 pour cent des gens de sa paroisse pratiquent leur religion.

M. l'abbé Lafond se souvient des paroissiens, souvenons-nous de lui. Voici son adresse: Revdo Padre Ubaldo Lafond, Casilla 434, Oruro, Bolivia.

Malades

La liste des malades s'alonge toujours. MM. Adélard Blanchard et Rémi Tack sont encore retenus à l'hospice Taché, quoique leur condition semble s'améliorer. M. Henri de Moissac, dévoué syndic de la paroisse, fait très peu de progrès à l'hôpital St-Boniface. Le jeune Walter Allard, âgé de 9 ans, fils de M. et Mme Bernard Allard, fut admis à l'hôpital des enfants de Winnipeg.

Çà et là

Bienvenue à la famille Georges De Timmerman qui déménage à 147, rue Handyside.

N'oublions pas la vente de pâtisseries organisée par les dames de la paroisse. Elle aura lieu le dimanche 15 novembre après les messes de 8 h. 30 et de 10 h. 30 dans les classes de l'école. Venez tous encourager les organisatrices et surtout les merveilleuses cuisinières.

Les dames sont des plus heureuses de voir qu'un évier et des armoires furent installés samedi dernier dans leur cuisine. Elles en remercient les responsables.

Remerciements

M. et Mme Pierre Lemoine désirent remercier par la voix de **La Liberté et le Patriote**, tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie de différentes manières, lors du récent décès de leur fils, René. Merci spécial à M. l'abbé L. Roy, curé, au R. P. A. Lemoine, O.M.I., pour avoir bien voulu chanter le service, ainsi qu'au R. P. Hector Côté, C.S.V., d'Otterburne, pour y avoir assisté. Merci aussi sincèrement aux religieuses et aux élèves de l'école Ste-Marie, ainsi qu'aux religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie du couvent du Sacré-Coeur de Winnipeg, de l'Académie St-Joseph et de l'Académie Ste-Marie.

Ils remercient aussi les quatre porteurs, Aurèle Bourbonnière, Gilles et Guy Péloquin et Laurent Lemoine, cousins de René, ainsi que M. Richard Dorge, son oncle, qui a porté la croix.

PETITE NOTE

Remerciements

Mme V. Achaire désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de fleurs, visites, assistance aux prières ou aux funérailles de son mari, M. Achaire.

Carte à remplir dans votre journal
BINGO "LIONS"
Partie no 7 — 2e tranche
Au profit des mouvements manitobains pour le Coeur, le Cancer et l'Hygiène mentale.
Grand prix: $2,000.00

COMMENT JOUER

1.—Les numéros pour jouer au Bingo seront publiés dans votre hebdomadaire chaque semaine.
2.—A mesure que les numéros paraissent dans votre hebdomadaire, marquez-les sur les cartes avec un crayon.
3.—Aussitôt que votre carte est remplie, téléphonez à nos frais, à Winnipeg, WHitehall 2-8818.
4.—Il faut annoncer le 'Bingo" par téléphone avant le LUNDI midi.
5.—Une fois qu'un Bingo a été vérifié, on annoncera le nom du gagnant la semaine suivante.
N.B. — Si la vérification révèle plus d'un Bingo à la fois, on partagera les prix à égalité.

B	I	N	G	O
1	16	32	46	62
2	17	33	48	65
3	19	34	52	67
6	20	37	53	68
8	21	38	54	73
9	26	39	55	
10	28	41	56	
11	30	45	58	
14			59	
			60	

Achetez vos cartes tout de suite
Seulement 50c chacune de
PHARMACIE PAQUIN, 157, Provencher, — PHARMACIE PREFONTAINE, 243, Marion,
PHARMACIE ST-BONIFACE, 354, Marion, — TIM'S SNACK BAR, 302, Hamel,

(Ce journal n'accepte pas de responsabilité pour les fautes qui peuvent se glisser dans la publication des chiffres de Bingo)

Pas de commandes de cartes de bingo par la poste

Journée d'étude des chefs jécistes de St-Jean-Baptiste le 7 novembre

ST-JEAN-BAPTISTE — Le samedi 7 novembre, à l'Auditorium de l'école, les chefs (garçons) de la Jeunesse Etudiante Catholique de St-Jean-Baptiste tenaient une journée d'études. Bernard Sabourin, David Dionne, Albert Dumontier, Lionel Fillion, Léo Létourneau, Gérald Vermette, René Sabourin, Donald Trudel et Guy Sabourin se réunissaient pour étudier et approfondir leurs responsabilités vis-à-vis leur milieu, c'est-à-dire, vis-à-vis leurs confrères étudiants. Ils comprirent le message de leur archevêque, Son Exc. Mgr M. Baudoux, qui s'exprimait ainsi au stage diocésain tenu à St-Boniface les 30 et 31 octobre: "Vous tenez entre vos mains, chers militants, le salut de bien des âmes. Je compte beaucoup sur vous, mes envoyés, pour développer dans vos écoles un grand amour du Christ et de l'Eglise." C'est pourquoi ils jugèrent opportun de se réunir pour échanger les aspects de leurs convictions et pour centraliser leurs efforts dans un mouvement commun afin d'arriver plus sûrement et plus tôt vers leur but: "développer chez leurs amis étudiants un grand amour du Christ et de l'Eglise." La journée commença à 9 h. a.m., par la prière et un chant, et elle se déroula en discussions par groupes et en plénières, sur les sujets suivants: les qualités que doit avoir un chef, mission et vocation du chef, le Christ-chef, moyens à prendre pour réussir l'oeuvre proposée et test personnel.

A 4 h., tous assistèrent à la messe et reçurent la sainte Communion. Le diner et le souper furent servis à l'école pour permettre aux gars de mieux se connaître. La journée se terminait à 7 h. 30 par une soirée, où chacun transmettait aux autres son surcroît d'imagination et dans quelques cas son surplus d'énergie. Ce programme original fut très apprécié. L'aumônier, M. l'abbé G. Trudeau, vicaire, tira les conclusions de la journée, en y ajoutant quelques mots d'encouragement et quelques conseils pratiques.

Durant ces journées il se glisse toujours des paroles intéressantes et même significatives, que M. le vicaire a voulu noter et qu'il serait intéressant pour tous, je crois, de connaître:

"Quand on parle de l'Eglise c'est presque toujours pour critiquer quelque chose qu'on n'a pas compris."

"Beaucoup ont peur de parler de Notre-Seigneur, parce qu'ils n'ont jamais essayé."

"On n'a pas peur de se mettre le nez dans les affaires des autres quand c'est pour épier. Pourquoi aurions-nous peur quand c'est pour leur faire du bien?"

"Si on essayait, on serait peut-être surpris de découvrir ce qu'on peut faire avec ce qu'on a."

"C'est en forgeant qu'on devient forgeron. Ça doit être en agissant chrétiennement qu'on devient chrétien."

"Nous sommes appuyés par tout le monde: nos institutrices, nos parents, notre curé, et notre aumônier. Alors qu'est-ce qui nous empêcherait de réussir?"

Le plus petit du groupe répondit: "Le diable de démon".

Letellier

Concours d'épellation

Les élèves des grades VII et VIII, sous la direction de Mlle Yvonne Desautels, lancèrent un défi aux élèves de la Rév. Sr M.-Agnès, de St-Joseph, le 30 octobre. Les élèves de Letellier se rendirent à St-Joseph en autobus et remportèrent une double victoire. Les gagnantes furent: Nicole Jutras, du grade VII, et Louise Dansereau, du grade VIII.

Félicitations aux institutrices pour ce nouveau genre de compétition, ainsi qu'aux élèves gagnantes.

Malades

M. Odilon Bois revint chez lui, lundi dernier, après un séjour à l'hôpital St-Boniface. Sa soeur, Mme Pamela Houle, de Gary, Indiana, est à Letellier présentement et prête main-forte à Mme Bois.

On apprenait la semaine dernière que M. l'abbé A. Laurin, ancien curé, était dangereusement malade à l'hôpital St-Boniface. Un second rapport dimanche dernier annonçait qu'il semblait se rétablir un peu. A l'invitation de M. l'abbé G. Poitras, curé, tous les paroissiens se joignaient en prière pour lui obtenir un prompt rétablissement.

De nouvelles familles

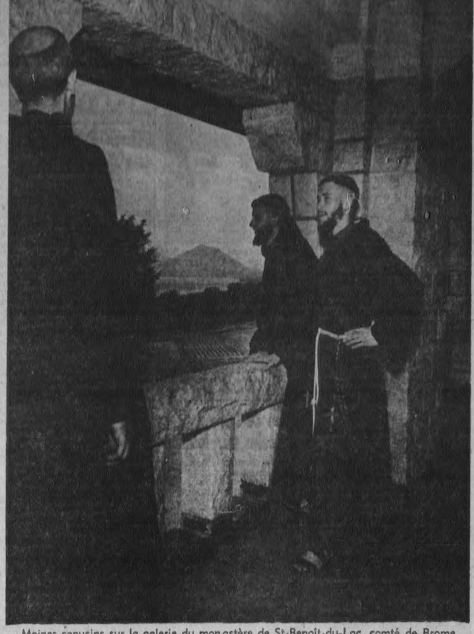
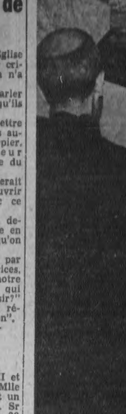
M. Don Harder est maintenant le gérant du garage coopératif, remplaçant M. Moquin.

Un nouveau mécanicien, M. Georges Mollier, anciennement de Holland, Man., est arrivé au même garage.

La Manitoba Power Commission a choisi M. Aimé Sylvestre pour remplacer M. Colp qui est maintenant à McCreary, Man. M. Sylvestre occupera l'ancienne maison de Mme Paul Fortier.

M. Mollier occupera la maison de Mme Lydia Lussier et M. Harder, l'ancienne maison de M. Roch Dansereau.

Espérons que ces nouvelles familles se plairont à Letellier.

Moines capucins sur la galerie du monastère de St-Benoît-du-Lac, comté de Brome.
L'Office provincial de publicité, Québec — Photo Driscoll

Mort subite de M. Léo Girardin, à Dunrea, le matin de la Toussaint

DUNREA — Le matin de la Toussaint, Mme Léopold Girardin éprouvait la cruelle surprise de trouver son époux, décédé pendant son sommeil. Cependant la mort avait fait son oeuvre depuis peu de temps car le corps était encore chaud. M. l'abbé J. Bertrand, curé, appelé en hâte, fit les dernières onctions et prières des mourants.

Tous furent dans la consternation en apprenant la triste nouvelle, car la veille encore, le cher disparu s'était rendu au village comme d'habitude, pour causer amicalement avec tous ceux qu'il rencontrait, et le même soir il avait pris un réel plaisir à distribuer des friandises aux nombreux petits lutins qui s'étaient présentés à sa demeure hospitalière pour la "Hallow'een".

La dépouille mortelle fut exposée le mardi 3 novembre, dans la jolie demeure qu'il venait presque de finir d'aménager, jusqu'à l'heure des funérailles, le mercredi matin, à 10 h. M. l'abbé Bertrand fit la levée du corps et chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés Hallowey et A. R. Hall, de Brandon, comme diacre et sous-diacre.

MM. Napoléon Boulet, maître-chantre, Jules Deschênes et Henri Pinvidic, de Regina, ancien de Dunrea et ami de la famille, ainsi que Mme Thérèse Lavoie, firent les frais du chant.

A l'issue de la cérémonie, le nombreux cortège se réforma pour conduire au cimetière local, sur le lot familial, la dépouille mortelle du cher disparu. Tous s'unirent à l'officiant en une prière ardente et un dernier regard à ce cercueil qui lentement descendait dans la fosse.

Les porteurs étaient MM. Bertrand Gaboury, neveu du défunt, Albert Boulet, Athanase Lavoie, Edmond Beaupré, Guy Paradis et Henri Souyri. Le salon mortuaire Clark and Leatherdale, de Brandon, était en charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Rosanne Poirier, sa vieille maman, Mme Charles Girardin, deux filles, Yolande (Mme Reed), d'Ottawa, Marie (Mme Gamache), de Vancouver; deux fils, Emmanuel et Gérard, de Weyburn et Saskatoon; sa soeur, Mme Isaïe Gaboury, d'Edmonton; deux frères, Charles et Albert, de Regina et Swan Lake, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Parmi les parents et amis venus de l'extérieur pour visiter la famille et assister aux funérailles, on remarquait de Weyburn, M. et Mme Emmanuel Girardin, M. l'abbé Peter Liscousky, Mme Bocean et son fils, Tony; d'Edmonton, M. et Mme Isaïe Gaboury et leur fils Bertrand; de Saskatoon, MM. Gérard Girardin, Tony Pershick et Fred Hodgekinson; de Regina, M. et Mme Jos. Girardin, MM. Charles Girardin et Henri Pinvidic; de Meyronne, M. Louis Girardin; de Swan Lake, M. et Mme Albert Girardin et leur fils Raynald; de Haywood, M. et Mme Jos. Poirier et M. Maurice Massinon; de St-Léon, M. R. Labossière; de N.-D.-de-Lourdes, M. Gaudet; de Fannystelle, MM. et Mmes Emile Ménard et Lucien Gugot; de Winnipeg, MM. Bruce Arnott, Jos. Chaballier et Maurice Gauthier; d'Elgin, M. Albert Demasson. De plus il y avait une délégation des Chevaliers de Colomb de Brandon, comprenant M. Martin Smith, grand chevalier, accompagné de six autres de ses collègues.

M. L. Girardin était né en 1895, aux îles St-Pierre-et-Miquelon et arriva à Dunrea avec ses parents en 1902. Par la suite il s'enrôla dans l'Armée canadienne, et à la signature de l'armistice, revint au pays où il s'occupa à une quincaillerie achetée par son père. Ensuite la famille alla demeurer successivement à Montmartre, Weyburn et Saskatoon, pour finalement revenir à Dunrea, sa place de prédilection. Avant la forte crise cardiaque qui le terrassa au cours de l'été, M. Girardin était inspecteur et décorateur des magasins coopératifs, tâche à laquelle il consacrait le meilleur de lui-même. Le succès de ses activités était dû surtout à sa générosité, à la bonté toute naturelle qui émanait de sa personne, ayant toujours le sourire et une bonne parole à l'adresse de tous ceux qu'il rencontrait. Aussi ne comptait-il que des amis qui se feront un pieux devoir de prier pour le repos de son âme.

Remerciements

Mmes Léopold et Charles Girardin et leurs familles désirent remercier cordialement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur dure épreuve, soit par visites et prières auprès de la dépouille mortelle, honoraires de messes, envois de fleurs ou qui leur ont aidé de toute autre manière. Ils remercient spécialement M. le Curé, les révérendes Soeurs, les Chevaliers de Colomb et les gérants de chaque magasin coopératif, qui se sont dérangés pour assister aux funérailles.

Ste-Agathe

Le dimanche matin 1er novembre, M. et Mme Edouard Dumesnil et Mme Martial Fenez partaient pour Lac Pelletier, Sask., pour aller assister aux funérailles de Mme Aquila St-Jacques, née Blanche Péloquin. Ils s'arrêtaient à St-Boniface prendre deux autres soeurs de Mme St-Jacques, Mmes Damien Pelland et Michel Normandeau et un frère, M. Wilfrid Péloquin, à Virden. Deux jours plus tôt, M. et Mme Albert Péloquin étaient partis avec un fils de Mme St-Jacques, M. Joseph Alary, de St-Boniface.

La Broquerie

Ecole élémentaire

Pour répondre aux désirs de Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, les quelque deux cent dix élèves de l'Ecole Elémentaire, ont donné à leur réunion littéraire mensuelle du 28 octobre, un cachet entièrement missionnaire. Chaque classe a rivalisé de savoir-faire afin de dire hautement son amour pour les enfants malheureux et païens.

Les petits commençants furent particulièrement charmants et conquirent l'admiration de l'auditoire.

Les nombreux parents, qui faisaient salle comble, ont été heureux de voir passer leurs enfants, successivement, sur la scène. Ils ont aussi exprimé leur reconnaissance envers les instituteurs qui ont fait preuve d'un dévouement tout à fait désintéressé, dans la préparation d'un programme tout autant formateur que récréatif.

Baptême

Le 1er novembre: Joseph-Pierre-Claude, fils de Guillaume Désorcy et de Jeannette Laramée, né le 25 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Désorcy, oncle et tante de l'enfant.

Réunion

Le jeudi 5 novembre avait lieu à la salle de l'arena l'assemblée de l'A.P.M. M. E. Moquin récita la prière. Cette réunion fut des plus intéressantes sous l'habile direction de la nouvelle présidente, Mme G. Kirouac. De nouvelles suggestions furent adoptées par l'assemblée pour rendre les réunions plus intéressantes, tels que programme récréatif et boîte aux questions. La cotisation annuelle par famille fut fixée à $1.50.

M. Philippe Laramée donna un résumé des activités de la nouvelle commission scolaire, depuis son élection.

Un film sur l'éducation fut ensuite présenté. Il y eut forum où chacun put exprimer ses idées.

Mlle Jeannette Beaupré et M. Marcien Ferland furent applaudis pour leur interprétation de l'opéra Mireille de Gounod.

Un goûter fut servi et l'on chanta "O Canada".

Mme Marie Poirier, de Powerview, décédée à 74 ans le 29 octobre

POWERVIEW — Le lundi 2 novembre, en l'église Notre-Dame-du-Laus, eut lieu le service funèbre de Mme Marie Poirier, décédée à l'hôpital de Pine Falls le 29 octobre à l'âge de 74 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé Yvon Boisvenue, assisté de MM. les abbés Joseph Bellavance et Louis Morin comme diacre et sous-diacre. Les Dames de Ste-Anne, dont Mme Poirier était membre, suivant leur bannière, escortaient la dépouille mortelle. La quête fut faite par Mmes Oscar Vincent et Armand Morissette. Les porteurs étaient MM. Paul Malo, Albert Bédard, Albert Thomas, Camille Ste-Croix, Oscar Papineau et Louis Malo, gendres et petits-fils de la défunte.

Née et mariée à l'Ile du Prince-Edouard, Mme Poirier demeura ensuite aux Etats-Unis puis à différents endroits au Manitoba pour s'installer définitivement à Powerview vers 1928. Depuis la mort de son mari, elle demeura presque continuellement chez sa fille, Agnès. La défunte laisse dans le deuil cinq filles, Mmes Agnès Ste-Croix et Lilliane Thomas, de Powerview; M.-Anne Malo, de Great Falls; Rose Bédard, de St-Norbert; et Marguerite Malo, de Hilton, Alta; un fils, Emmanuel, de Hilton, Alta; 24 petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Va-et-vient

Le mardi 27 octobre, MM. Raoul Lavoie, David Dufour, Arthur Dufour, Louis Dupont et Mmes Raoul Lavoie, Arthur Dufour et Armand Desilets se rendaient à Thibaultville, assister aux funérailles de leur oncle, M. Arthur Vincent.

Showers

Le 28 octobre, dans la salle Notre-Dame, avait lieu un shower d'objets divers, en l'honneur de Mlle Denise Fenez. Le mardi 3 novembre, au Château, avait lieu un shower d'objets divers en l'honneur de Mlle Shirley Lynch. Les deux invitées d'honneur reçurent de nombreux et jolis cadeaux et les soirées se terminèrent par de délicieux goûters.

Mariage

Le samedi 7 novembre, à 4 h. p.m., dans l'église Notre-Dame-du-Laus, M. l'abbé Raymond Roy, curé, bénit le mariage de M. George Pichar avec Mlle Denise Fenez. Les mariés avaient pour témoins leurs pères respectifs. La fille d'honneur était Aline Fenez, soeur de la mariée et le garçon d'honneur, M. Eddie Pichar, cousin du marié. Les nouveaux époux demeureront à Powerview.

Baptême

Le 1er novembre: Marie-Corinne, fille de Jean Coulombe et Jean King, née le 17 octobre. Parrain et marraine, M. Alfred Coulombe et Mlle E. Barbyny.

La Salle

Tableau d'honneur

Voici le tableau d'honneur à l'école consolidée de St-Hyacinthe pour septembre-octobre:

Grade I: Annette Lapointe, Cécile Simard, Larry Hogue, Jean Cormier, Raymond Vouriot, Raymonde Vouriot, Jacqueline Cormier, Yvette Bernuy, Denis Lagacé et Brian Murphy.

Grade II: Yvonne Labelle, Réjeanne Vouriot, Diane Simard, Valérie Hogue, Lucie Girardin, Joëlle Rochon et Marcel Côté.

Grade III: Gisèle Calvez, Joanne Lapointe, Cathy Chase, Paulette Rochon, Henri Rochon, Gilles Lavallée, Gérard Girardin, Gilles Rochon et Louis Rochon.

Grade IV: Lucie Lagacé, Liliane Chammartin, Lucille Vouriot, Eveline Lagacé, Pierre Lanoie, Paul Lapointe et Raymond Cormier.

Grade V: Estelle Rochon, Ronald Lagacé, Gérald Vouriot, Edouard Lapointe et Denis Bernuy.

Grade VI: Louise Girardin, Patricia Cormier, Colette Calvez et Raymond Côté.

Grade VII: Roland Lanoie, Pauline Vouriot, Diane Labelle, Béatrice Girardin, Laurette Cormier, Paulette Cormier, Marie-Reine Lanoie et Guy Bernuy.

Grade VIII: Susan Fleming, Marielle Lafond et Diane Lagacé.

St-Laurent

Confirmation

Le dimanche 1er novembre, jour de la Toussaint, avait lieu l'imposante cérémonie de la confirmation. Une procession composée de 110 enfants se forma au couvent, puis se dirigea vers l'église. Son Exc. Mgr P. Pocock, accompagné de son assistant et des RR. PP. L. Brassard et P. Lebel, O.M.I., curé et vicaire, et des enfants de choeur avec la croix en tête, fit son entrée officielle dans l'église, tandis que résonnait le cantique "Ecce Sacerdos", chanté par la chorale paroissiale dirigée par M. François Gratton. La Rév. Mère St-Magnile touchait l'orgue. Avant la célébration de la messe, Mgr Pocock confirma les 110 enfants, tous accompagnés de leurs parrains et marraines.

Sincères remerciements à la Rév. Mère Louis-Andrée qui a si bien préparé les enfants.

A 2 h. p.m., Mgr Pocock se dirigeait vers l'église Notre-Dame de Grâces d'Oak Point, mission voisine, désservie par le R. P. Lebel, où il confirmait 22 enfants et deux adultes. Deux grands-messes suivirent la cérémonie. Les Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie avaient charge de préparer les enfants de cette mission.

Va-et-vient

M. et Mme Jean Chartrand et leur bébé, Mlle Mabel Chartrand et ses frères, Hervé et Robert, tous de Winnipeg, sont venus en fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Léon Chartrand.

M. et Mme Joseph Boucher se rendaient à Arborg, Man., le dimanche 8 novembre, pour assister à une assemblée des maîtres de poste. M. et Mme J.-E. Verrier les accompagnaient. Ces derniers en profitèrent pour visiter M. et Mme T. Chizy, autrefois de St-Laurent.

M. Delphis Donais a dû être transporté au sanatorium de St-Vital, récemment.

Mme Berthe Coutu et ses trois enfants quittaient la paroisse récemment pour passer l'hiver à Winnipeg.

Bienvenue à la famille A. Montagnoni, de Kelowna, C.-B., venue s'établir à St-Laurent. Mme Montagnoni est la soeur de Mme Louis Abegrall.

Mme Grégoire Ducharme est venue de Flin Flon pour passer quelques mois au chevet de sa mère, alitée depuis six ans. Cette dernière a dû être transportée à l'hospice Taché récemment. Mme Ducharme doit retourner dans sa famille bientôt. Mme Catherine Chartrand, âgée de 88 ans, demeurait avec sa fille, Mme Yves Abegrall, qui est elle-même assez âgée.

M. et Mme Raymond Doiron et leur bébé, de St-Boniface, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Joseph Boucher.

M. et Mme Henri Combot se rendaient visiter leurs mères et belles-mères, Mmes I Combot, d'Aubigny, et A. Fontaine, de Ste-Agathe.

La Rév. Mère Provinciale des Franciscaines Missionnaires de Marie, de Québec, accompagnée de la Rév. Mère Supérieure, du couvent Jeanne d'Arc de Winnipeg, était de passage au couvent, le dimanche 1er novembre.

Bienvenue dans la paroisse à la nouvelle Mère Supérieure, venue remplacer la Rév. Mère Marie-Edmunda, nommée supérieure à Ottawa.

M. Gorden Halek, de l'Armée canadienne, stationné à Valcartier, P.Q., est venu au mois d'octobre rejoindre son épouse, née Esther Flamand, qui l'avait devancé pour assister aux obsèques de son père, M. C. Flamand. Ils se sont rendus, en automobile, visiter les parents de M. Halek. Mme C. Flamand les accompagnait et se rendit à Pré Ste-Marie, Sask., visiter son frère adoptif, M. Robert Desmarais et sa famille; elle visita aussi plusieurs neveux et nièces des environs; elle se rendit ensuite à Weldon, Sask., et à Erwood.

Mme Pierre Combot recevait la visite de sa cousine, Mme A. Camajou, de St-Boniface, qui arrivait d'un voyage en France où elle visita son fils à Paris et la Bretagne, son pays natal.

M. et Mme Mercier et leur fille, de St-Boniface, ainsi que Mme A. Camajou, visitèrent M. et Mme François Combot, en fin de semaine. Mme Camajou leur apporta des nouvelles de leurs parents et amis de France qu'ils ont laissés voilà déjà plusieurs années.

Quatre paroissiennes, Mmes Eugénie Carrière, Rose Bellehumeur, Alice Allard et Napoléon Dumont, se sont rendues à St-Boniface, le 27 octobre, pour une retraite fermée.

Un club de 40 JFM est fondé à l'école Richard de Somerset

SOMERSET — Le club des Jeunes Franco-Manitobains est enfin organisé à l'école Richard de Somerset. A la première réunion, M. Albert Normandeau, professeur, a expliqué le but et l'organisation de ce club. L'élection des officiers se fit à la deuxième réunion. Ont été élus: président, Robert Girouard; vice-président, Donald Thévenot; secrétaire, Juliette Thévenot.

La semaine dernière, les JFM de Somerset avaient l'honneur d'avoir parmi eux le R. P. L. Guy, S.J., fondateur de la JFM, ainsi que les membres de l'exécutif de la JFM du collège de St-Boniface. M. Roger Levasseur, président, sut donner de précieux conseils, en montrant que cette organisation était un excellent moyen d'assurer notre langue et de l'améliorer.

Pour donner suite à ces conseils, on a donc fermé différents comités: les comités de relations, d'actualité, du concours oratoire et du sou de l'écolier. On a aussi songé à former un comité qui sera chargé d'aider et d'encourager les étudiants de langue anglaise à parler le français, avec l'espoir de pouvoir dire un jour, que tous les élèves qui termineront leurs études à l'école Richard, quelles que soient leurs origines, seront de parfaits citoyens canadiens, de parfaits bilingues.

Le Père Guy a ajouté qu'il faut posséder les deux langues pour avoir une position avantageuse dans la société. Connaître notre langue n'est donc plus seulement une question de fierté, de principe, mais aussi une question pratique.

Cette réunion s'est terminée par un petit goûter. Les quarante membres du club de Somerset ont profité de l'occasion pour échanger des idées avec les membres du club du collège.

Tous disent "merci" au Père Guy et aux membres de l'exécutif du club JFM du collège d'avoir bien voulu venir à Somerset. L'avenir montrera qu'ils ne se sont pas dérangés en vain.

Saint-Malo

Remerciements

M. et Mme Raymond Péloquin et leur famille désirent remercier tous leurs parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie lors du décès de leur petit Richard au début d'octobre.

Un merci spécial à M. l'abbé David Roy, curé, aux religieuses de St-Malo et à tous ceux qui ont assisté aux prières, aux funérailles, ont offert des messes, bouquets et cartes.

Rural Municipality of Ritchot

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Municipality of Ritchot, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed and bearing date the 5th day of November A.D. 1959, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on the 15th day of December, A.D. 1959, at the council chambers in the village of St. Adolphe, in the said Municipality, at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

	Arrears	Costs	Total
Part of S. E. 30-9-4-E., described as follows: S'ly 6.5 chains of N'ly 14.5 chs. of Legal Subdivision 7 & 8, East of Seine River. Certificate of Title No. 607083 Deed 237864	243.98	1.00	244.98
Part of Lot 7 Grande Pointe Settlement described as follows: Commencing at the intersection of E. limit of St. Anne's Road Plan 3909 with S. Limit of said lot; thence E. along said S. limit 10 chs.; thence N. parallel with said E. limit of said St. Anne's road 2 chs.; thence W. parallel to S. limit said lot I chs. to said E. limit Main H'way.; thence S. along said E. limit to commencement. Certificate of Title 643538	177.74	1.00	178.74
Part of Lot 195 St. Norbert, outer 2 mile described as follows: all E. of E. limit of St. Anne's road Plan 472. Certificate of Title No. 726248	93.75	1.00	94.75
Lot 42 plan 4390. Certificate of Title No. 834348	296.67	1.00	297.67
W½ of S.E. 7-8-4-E. Certificate of Title No. 791192	432.03	1.00	433.03
W½ of N.E. 16-8-4-E. Certificate of Title No. 895569	359.80	1.00	360.80
Easterly 15 chains of N.W. 16-8-4-E. Certificate of Title No. 895569	268.14	1.00	269.14
Part North half of N.E. 33-8-4-E. Certificate of Title No. 803941	312.04	1.00	313.04
Lot 532 Parish of Ste. Agathe except H'way	930.72	1.00	931.72
Part of Lot 573 Parish of Ste. Agathe, described in Certificate of Title No. 704147	850.16	1.00	851.18
Part of Lot 19 St. Norbert described as follows: Most N'ly. 209' in depth between W. limit said Main H'way plan 549 and a line drawn parallel thereto and distant W'ly. along N. limit said lot 19, 209' from said W. limit. Except H'way plan 4912	3.07	1.00	4.07
Lots 9 and 10 Block 2 Plan 1458	82.26	1.00	83.26

All above lands are patented and are subject to any existing right of ways.

Dated at St. Adolphe this 5th day of November 1959.

E. BRODEUR, Clerk.

Rural Municipality of Ste. Anne

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the MUNICIPALITY of Ste. Anne in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed, and bearing date the 6th day of November A.D. 1959, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on Monday the 14th day of December A.D. 1959 at the council chamber in the village of Ste. Anne, Manitoba, in the said Municipality, at the hour of two o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction the said land for arrears of taxes and costs.

	Sec.	Twp.	Rge.	Acres more or Less	Arrears of Taxes	Costs	Total
NE	2	7	8E	160	$ 42.87	$1.00	$ 43.87
N½ NE	5	7	8E	80	70.74	1.00	71.74
S½ NE	5	7	8E	80	54.49	1.00	55.59
W½ NE	6	7	8E	80	49.00	1.00	50.00
NW	6	7	8E	160	171.75	1.00	172.75
NE	9	7	8E	160	45.37	1.00	46.37
NW	9	7	8E	160	52.93	1.00	53.93
NE	23	7	8E	160	51.39	1.00	52.39
NW	23	7	8E	160	77.08	1.00	78.08
Part NE-CT 653735	14	7	7E	153	187.69	1.00	188.69
W½ NE	23	7	7E	80	56.48	1.00	57.48
Part NW CT 695500	23	7	7E	39	76.15	1.00	77.15
Part SW CT 695500	23	7	7E	157	167.57	1.00	168.57
SE	4	7	7E	109	79.05	1.00	80.05
SE	8	7	7E	160	91.94	1.00	92.94
N½ SW	8	7	7E	80	227.23	1.00	228.23
Part NE CT 683278	21	7	7E	146	156.04	1.00	157.04
CT 846669 Lts. 3&4 Pl. 3597				138	118.90	1.00	119.90
CT 700231 Lts. 4&5 Blk. I			904	1.3	141.36	1.00	142.36
CT 331080 and CT 331079 Lts. 10&11 Blk. I			904	1.3	238.74	1.00	239.74
CT 758792 Lts. 2&3 Blk. 2			904	1.3	253.68	1.00	254.68
CT 700528 Lts. 19&20 Blk. 2			904	¾	79.66	1.00	80.66
Pt. SE-CT 799118	22	7	7E	2¼	14.56	1.00	15.56
Pt. SW-CT 771101	22	7	7E	132	194.04	1.00	195.04
E½ NE	7	8	8E	80	21.57	1.00	22.57
W½ NE	7	8	8E	80	21.57	1.00	22.57
NW	7	8	8E	165	122.10	1.00	123.10
SE	14	8	8E	160	130.14	1.00	131.14
SW	15	8	8E	160	33.90	1.00	34.90
Pt. NW Deed 96617	17	8	8E	2.31	65.35	1.00	66.35
Pt. SW CT 711635	17	8	8E	153	111.25	1.00	112.25
Pt. SW CT 8378330	17	8	8E	2	135.87	1.00	136.87
CT 760200 in Lt. I Pl. 3617				⅜	65.71	1.00	66.71
CT 778682 in Lt. 5 Pl. 3617				⅞	149.02	1.00	150.02
CT 866351 Lt. 7 Pl. 3617				1¼	75.77	1.00	76.77
Part SW CT 892179	18	8	8E	123	105.14	1.00	106.14
N½ NW	19	8	8E	81	29.03	1.00	30.03
SE	23	8	8E	160	43.08	1.00	44.08
SW	23	8	8E	160	67.38	1.00	68.38
NE	12	8	7E	160	130.70	1.00	131.70
NW	12	8	7E	160	45.57	1.00	46.57
Pt. SW CT 421648	12	8	7E	80	22.89	1.00	23.89
SW	12	8	7E	160	45.70	1.00	46.70
Pt. NW CT 672429	14	8	7E	36	15.62	1.00	16.62
Pt. SW CT 672429	14	8	7E	80	397.67	1.00	398.67
Pt. NW CT 851371	15	8	7E	1	51.10	1.00	52.10
Fr. NW CT 871227	1	8	6E	96	292.21	1.00	293.21
Pt. SW CT 871227	1	8	6E	28	15.00	1.00	16.00
Pt. SW CT 722067	1	8	6E	64	58.27	1.00	59.27
Deed No. 246767 Lt. 74 Ste. Anne D.G.S.				½	38.90	1.00	39.90
Pt. Lt. 74 Ste. Anne D.G.S. CT 573642				24	155.76	1.00	156.76
Wly. 6 chns. of E. 12 chns. Exc. (1) Dawson Rd. Exc. S.E. 2 ac. to A. Saindon.							
Pt. Lt. 74 Ste. Anne D.G.S. CT 573642				...	233.55	1.00	234.55
Wly. 6 chns. of Ely. 12 chns. Exc. (1) Dawson Rd. (2) 2 acres to A. Saindon.							
Pt. Lt. 74 Ste. Anne D.G.S. CT 573642				...	274.97	1.00	275.97
Being the SE 2 ac. of the W 6 chns. of E 12 chns. N of Dawson Road.							
Pt. Lt. 74 Ste. Anne D.G.S. CT 573642					31.18	1.00	32.18
Being the S.Ely. 2 ac. of the Wly. 6 chns. of the Ely. 12 chns. of Dawson Road.							
Pt. Lt. 74 Ste. Anne D.G.S. CT 623515				16	88.87	1.00	89.87
E 6 chns. N of Dawson Road Exc. W 2 chns. of S 5 chns. N of Dawson Road.							
Pt. NW CT 629302 and CT 659069	9	8	6E	140	564.59	1.00	565.59
Fr. NW CT 649202	16	8	6E	107	416.82	1.00	417.82
Fr. NW CT 809291	27	8	6E	157	406.33	1.00	407.33
E½ NE CT 809291	28	8	6E	80	156.63	1.00	157.63
W½ NW	28	8	6E	80	217.11	1.00	218.11
Pt. Lt. 14 Ste. Anne D.G.S. CT 871228				40	116.47	1.00	117.47
Fr. SE CT 838721	34	8	6E	80	135.47	1.00	136.47
Pt. SW CT 838721	34	8	6E	37	69.61	1.00	70.61
N½ NE	35	8	7E	80	31.63	1.00	32.63
CT 684069 Lt. 38 Ste. Anne D.G.S.				39	238.94	1.00	239.94
CT 772352 Pt. Lot 53 Ste. Anne D.G.S.				3.69	11.35	1.00	12.35
CT 616791 Pt. Lot 53 Ste. Anne D.G.S.				0.28	212.67	1.00	213.67
CT 590490 Lt. 6 Pl. 3627				2.16	120.34	1.00	121.34
CT 813732 S½ Lt. 18 Pl. 3627				1⅛	19.10	1.00	20.10
E 46 ft. CT 665991 Lt. 35-3627				¼	136.17	1.00	137.17
CT 699313 Lt. 48-3627				4¾	26.83	1.00	27.83
CT 699313 Lt. 40-3627				13.94	94.00	1.00	95.00
CT 872628 Lt. 76 Pl. 3627				1	136.22	1.00	137.22
CT 865575 Lt. 71 Ste. Anne D.G.S.				104	318.80	1.00	319.80

Dated at the village of Ste Anne, Manitoba, this 6th day of November A.D. 1959.

ROGER SMITH,
Secretary-Treasurer.

Première réunion générale à St-Pierre des commissaires de la Rivière-Rouge

Les commissaires d'écoles de la Division de la Rivière-Rouge ont tenu leur première réunion générale à St-Pierre mardi dernier, le 10 novembre. Au cours de l'avant-midi, les 50 commissaires entendirent d'abord M. A. Thiessen, ancien président de la Manitoba School Trustees Association qui expliqua dans le détail les divers services que cette association rend annuellement aux commissaires. M. MacDonald, inspecteur de la Division, sut ensuite manifester l'intérêt qu'il porte à l'enseignement dans les écoles, même à l'enseignement de la religion et du français, mais il montra aussi qu'il ne prise pas outre mesure les consolidations.

M. Gérard Gagné, de St-Pierre, secrétaire de la Division, donna un rapport complet sur l'administration "matérielle" et M. Albert Sabourin, de St-Jean-Baptiste, président du comité des constructions présenta un rapport sur les projets de construction, soit quatre nouvelles écoles secondaires à St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Pierre et St-Malo, au coût total de $1,050,000 ou de 2.5 millièmes pour les contribuables.

L'hon. Stewart McLean, ministre provincial de l'Education, eut le temps de visiter quelques classes à l'école de St-Pierre et d'y rencontrer élèves et institutrices avant le banquet de midi. Les orateurs à la fin de ce banquet ont été la Rév. Sr Marie-Corinne, S.N.J.M., de St-Jean-Baptiste, présidente des instituteurs de la Division, M. Liguori Gauthier, maire du village de St-Pierre. L'hon. McLean, conférencier invité, parla de la réorganisation du ministère de l'instruction publique en fait de personnel et de services.

M. Ross Donald, président de la Manitoba Teachers Society, expliqua au début de l'après-midi ce que les instituteurs dans la province attendent des commissaires, et ausi la politique de la MTS pour l'amélioration des salaires et de la profession d'instituteur. Le R. P. Ludger Guy, S.J., expliqua le "pourquoi" et le "comment" de la consolidation des écoles. Ce discours fut suivi d'une fructueuse période de questions-réponses, au cours de laquelle tous les commissaires prirent place devant l'assemblée et renseignèrent les congressistes sur les questions de construction, de transport, d'administration, etc.

M. René Préfontaine, président de la Division et maître de cérémonies au cours de cette journée d'étude, expliqua les principes de base qui ont guidé jusqu'ici les commissaires de la division de la Rivière-Rouge, principalement: 1) liberté absolue laissée aux parents dans le choix de l'école pour leurs enfants, même si cela a causé un supplément de travail aux commissaires, spécialement dans le tracé des routes scolaires; 2) plan de construction tenant compte à la fois de l'esprit du nouveau système scolaire (plutôt favorable aux grandes écoles) et des besoins réels de la population (construction projetée de quatre écoles secondaires aux quatre points cardinaux de la Division); 3) toutes facilités d'enseignement dans les meilleures conditions possibles, aux instituteurs.

M. E. Dubois, de La Rochelle, a été élu président de l'Association des Commissaires de la Division de la Rivière-Rouge.

La journée se termina par l'adoption de certaines résolutions, dont les deux principales ont été formulées ainsi: 1) Que soit adopté un temps uniforme dans toute la province du Manitoba, à l'année; 2) Que l'on s'oppose en principe aux Grandes Unités Scolaires, mais si celles-ci sont inévitables qu'on n'opère pas de changement aux frontières des Divisions actuelles.



La Corporation de Crédit Agricole au Manitoba a prêté plus de trois millions de dollars au cours de ses six premiers mois d'existence. Cela est une preuve du travail constant des évaluateurs qui doivent établir le premier contact avec les fermiers emprunteurs et qui, en fait, considèrent ces fermiers comme des "clients". Après avoir évalué scrupuleusement et confidentiellement la valeur du terrain et son rendement financier, puis présenté son rapport, l'évaluateur peut vraiment commencer son travail. Il s'assure que les prêts sont distribués à qui de droit, que les fermiers tirent pleine valeur de l'argent prêté qui se transforme en terrain, en bâtiments, en bétail et en équipement, et que leurs opérations sont financièrement solides. On voit dans les photos du haut M. A. Romanyk, évaluateur d'expérience, en train d'étudier le sol d'une ferme, puis d'obtenir de l'applicant certains renseignements; la photo du bas fait voir un troupeau qu'un fermier se propose d'acheter avec une partie du prêt reçu.



Comme autrefois à l'égard de la Russie, les amateurs de solutions pratiques vantent aujourd'hui le progrès matériel de la Chine communiste, laissant dans l'ombre les terribles blessures que les autorités ont portées et ne cessent de porter aux valeurs spirituelles, familiales et humaines. La peinture que l'on voit ci-dessus rappelle aux visiteurs de la maison des Pères de Maryknoll à New York, les noms de plus de 130 prêtres de la société qui ont été victimes de ce régime.

Saint-François-Xavier

Mariage

Le 17 octobre avait lieu à Edmonton, Alta, le mariage de M. René Préfontaine, fils de Mme Charles Préfontaine, avec Mlle Jenny Wozniak, d'Edmonton.

Mme Charles Préfontaine, Mlle Céline Goulet et MM. Réal et Gilles Préfontaine firent le trajet à Edmonton, en automobile, tandis que M. H. Préfontaine, M. et Mme Charles Préfontaine (fils) et M. Victor Préfontaine prirent l'avion.

M. et Mme René Préfontaine, au retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis, résideront à Edmonton.

Bonne chance

Souhaits de bonne chance à M. et Mme Herménégilde Préfontaine et leur famille, qui sont déménagés à Winnipeg.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
12.00—Nouvelles
12.15—Musique légère
12.45—Programme juif
1.30—Claves et maracas
2.00—Prog. ukrainien
3.00—Prog. polonais
4.00—Prog. allemand
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet social, nouvelles
6.30—Tour de chant
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Match intercités
8.00—Discographie
9.00—Nouvelles
9.15—Opéra
11.30—Nouvelles, fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles et chronique sportive
7.40—Vive la joie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la joie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la joie
9.00—Nouvelles
9.10—Vos problèmes mesdames
9.30—Un homme et son péché
9.45—A vendre, à échanger
10.00—Nouvelles
10.05—Une heure avec vous
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—L'Ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, condition des routes
1.15—Marché aux bestiaux
1.16—Chansons vedettes
1.30—Réveil rural
1.45—Siesta
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Visages de l'amour
2.45—Arc-en-ciel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Succès du jour
5.00—Nouvelles, commentaires
5.30—Fin d'après-midi
6.00—Nouvelles, chronique sportive
6.15—Début de soirée
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.10—Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
7.30—Nouvelles

LUNDI

7.35—Album de voyages
8.00—Musique légère
8.30—La vie ouvrière
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Festivals européens
11.30—Nouvelles

MARDI

7.35—Interviews et reportages
8.00—Des idées et des hommes
8.30—Théâtre dans un fauteuil
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. ukrainien
10.30—Concert symphonique
11.30—Nouvelles

MERCREDI

7.35—Cabaret latin
8.00—Parade des succès
8.30—Petites symphonies
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. allemand
10.30—Album des chefs-d'oeuvre

JEUDI

7.35—Interviews et reportages
8.00—Le monde du sport
8.30—Musique légère
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. allemand
10.30—Album des chefs-d'oeuvre

VENDREDI

7.35—Revue de la presse
8.00—La science peut-elle répondre
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. hongrois
10.30—Concert

SAMEDI

7.00—Ouverture
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles, chronique sportive
7.40—Vive la vie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la vie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie
8.50—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Le maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Une heure avec vous
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Chansons vedettes
1.25—Nouvelles
1.30—Opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Nouvelles
5.15—La langue bien pendue
5.30—Fin d'après-midi
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.15—Début de soirée
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles, prévisions, carnet mondain
7.15—Variétés
7.25—Nouvelles
7.30—Revue de la semaine
8.00—Musique de danse
8.30—Quand l'opéra se donne des airs
9.00—Chronique canadienne
9.30—Musique de danse
10.00—Concert léger
10.55—Album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouvelles, fermeture

Nouvelles modalités de livraison postale

OTTAWA — Le ministère des Postes a annoncé que des changements et des aménagements seront apportés à la livraison des colis postaux, des lettres recommandées et d'autres catégories spéciales de courrier, afin d'éliminer "une source continuelle d'ennuis" pour les usagers des Postes.

Les changements annoncés par le ministre des Postes, M. William Hamilton, porteront sur la livraison des objets recommandés, des envois contre remboursement, des colis trop gros et des objets insuffisamment affranchis. Il est à prévoir qu'ils réduiront sensiblement les sujets de plaintes.

Aux termes d'une des nouvelles dispositions, les facteurs accorderont un supplément de service aux maisons d'appartements en ce sens que, pour les objets recommandés, les envois C.R., les objets insuffisamment affranchis et les colis postaux, ils tenteront de les livrer à l'appartement même dans les immeubles où naguère ils n'étaient pas tenus à aller plus loin que la boite à lettres du hall d'entrée.

Jusqu'ici, en effet, s'il y avait un téléphone ou une sonnerie à proximité de la boite à lettres, l'usager était appelé au rez-de-chaussée pour prendre livraison de l'objet à remettre en main propre. C'était, parfois, ennuyeux pour lui, surtout si l'objet était un objet insuffisamment affranchi ou un envoi C.R. et qu'il dut remonter à l'appartement chercher l'argent nécessaire.

Où il n'y avait ni téléphone ni sonnerie, le facteur laissait un avis pour informer l'usager qu'il rapporterait l'objet à sa prochaine tournée. Force était donc à celui-ci d'attendre le facteur à la boite aux lettres et, s'il le manquait, d'aller jusqu'au bureau de poste réclamer l'objet. Tous ces ennuis sont éliminés par les nouvelles modalités de livraison.

Pour ce qui est des colis encombrants livrés par camion, si la livraison ne peut se faire la première fois, le colis, comme d'habitude, sera laissé au bureau de poste le plus proché à la disposition de l'usager. Cependant, la façon d'en avertir l'usager a été modifiée afin que celui-ci ne risque pas de se présenter au bureau de poste avant que le colis y soit.

Auparavant, il s'écoulait souvent plusieurs heures entre le moment où l'usager était averti et l'arrivée du colis au bureau de poste désigné, et l'usager, souvent, se présentait avant l'arrivée du colis, d'où ennuis et critiques. La nouvelle façon de procéder remédiera à cet état de choses.

L'Almanach Eclair 1960

Pour la quatrième année consécutive, l'Almanach Eclair paraît aux étalages des vendeurs de journaux et revues, plus vivant, plus renseigné, plus agréable et plus utile que jamais.

Fidèle à sa politique de la première heure, l'éditeur a tenu à y enfermer le plus d'informations possible, de façon à en faire vraiment "la petite encyclopédie canadienne des événement, des gens et des choses", de sorte que cet Almanach est devenu de plus en plus indispensable à tout Canadien français qui tient à être renseigné et à la page, que ce soit en famille ou au bureau. Il veut distraire, éclairer et aussi guider, et ainsi fait oeuvre utile.

Dans l'Almanach Eclair 1960, on retrouve avec intérêt les prévisions de la météo, par le fameux capitaine d'aviation Eric Neal, dont les pronostics se sont réalisés à 90% en 1959. Outre les chapitres de base (autorités ecclésiastiques, chefs politiques, diplomates, juges), de nombreuses pages sont consacrées aux renseignements essentiels, comme ceux de la poste, aux anniversaires de mariage, etc. Parmi les exclusivités de 1960, signalons une section élaborée intitulée "Voyages, loisirs et bonne chère", un chapitre sur les Secrets de la Bourse de Montréal, une section sur le Bricolage, particulièrement la Photographie. La section des Sports est une réalisation du versatile Maurice Desjardins, "fin observateur conscient du côté humain, voire humoristique du sport".

Elie

Thé annuel

Le thé annuel à la Baie d'Hudson qui eut lieu le mercredi 4 novembre remporta la jolie somme de $925.00. Voici le résultat des tirages: un tapis, don de M. et Mme Zéphirin Lachance, gagné par Fernand Gervais; un accessoire de téléviseur, par Thérèse Girard; un billet de $5.00, par Maurice Chabot; une couverture de laine, par Joan Lofto; une poupée habillée en mariée, don de Mérile Beaudry et René Gillis, par Louise Desilets; deux caisses de liqueurs, par Mme Béatrice Lavack et Adolphe Gillis; deux petits tracteurs, don de Charles Chabot, par Luc Girard et Mme Patricia Arnal; le prix d'entrée de $5.00, don de M. le curé, par Thérèse Todd.

Félicitations et remerciements à toutes les dames responsables de ce beau résultat.

Vote sur un règlement

Le 30 octobre, on prit un vote sur un règlement pour ajouter un auditorium à l'école: 100 votes en faveur et sept contre.

Mariage Legault-Desilets

Le samedi 7 novembre, en l'église du St-Sacrement d'Elie, avait lieu le mariage de M. Luc Legault, fils de M. et Mme Albai Legault, avec Mlle Doris Desilets, fille de M. et Mme Lionel Desilets. M. l'abbé H. Roy, curé, bénit le mariage.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe blanche en pout-de-soie avec des appliqués de dentelle, décorés de paillettes et de perles. Son voile genre "Chapel" était retenu par une couronne de perles et de paillettes et elle tenait un bouquet de roses.

Les filles d'honneur, Mlles Yvette et Sylvia Desilets et Anita Legault, et la petite bouquetière, Estelle Legault, portaient des robes identiques en pout-de-soie cuivre avec souliers bruns et des boucles en forme de bandeaux sur la tête. Leurs bouquets en forme de croissants se composaient de chrysanthèmes bronzés.

Le garçon d'honneur était M. Mérile Zastre et les huissiers, MM. Arcel Legault et Ronald Desilets.

La chorale paroissiale, accompagnée à l'orgue par Mme Lévesque, fit les frais du chant. Philippe Desilets et Alfred Beaudry servaient au choeur.

Un souper, suivi d'une réception-danse, fut donné à l'hôtel Marion. Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à Elie.

Partie de cartes

Bienvenue à tous à une partie de cartes le dimanche 15 novembre, à 8 h. p.m., dans l'école d'Elie. Cette soirée est organisée par les élèves de l'école supérieure et leur principal, M. Paul Régnier, au profit du Club athlétique de l'école.

Ste-Amélie

Activités de la L.F.C.

Le lundi soir 2 novembre avait lieu l'assemblée des membres de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme Yvonne Grandbois. Dix membres étaient présents. Mme Cécile Archambault agissait comme présidente en l'absence de Mme Euphrasie Verhaeghe, retenue à la maison par la maladie.

Un bouquet spirituel, marque de reconnaissance de la part des membres, fut présenté à M. l'abbé C. Vachon, curé, à l'occasion de sa fête, le dimanche 1er novembre. On décida à cette assemblée qu'un bingo au profit de l'église aurait lieu dans la salle de l'église le dimanche soir 6 décembre.

Après le rapport de chaque comité, M. l'abbé Vachon adressa la parole et dit quelques mots sur le "Savez-vous" de la Vierge de Fatima. Après la bénédiction du directeur, le goûter fut servi par Mmes Alice Pinette, Julia Verhaeghe et Yvonne Grandbois.

Les dames tiennent à remercier tous ceux qui sont venus à leur souper paroissial du 25 octobre, malgré la tempête de neige. 283 convives furent servis.

Naissances

A M. et Mme Ted Wolchuk (Marcelle Labelle) est né un fils, David Andrew, le 22 octobre.

A M. et Mme Maurice Soucy est né un fils.

A M. et Mme Eugène Soucy est née une fille.

Va-et-vient

M. et Mme Charlie Berthelette et leur fille, Patsy, de Winnipeg, ont passé plus d'une semaine chez leurs parents, M. et Mme E. Soucy.

M. Elsime Soucy, employé à Winnipeg, et M. Benoit Pinette, du Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface, sont venus passer la fin de semaine du 1er novembre chez leurs parents. Ce dernier était accompagné de Mme Maurice Gendron et de sa fille qui ont passé deux semaines chez leurs parents.

M. Maurice Gendron est venu passer le dimanche 8 novembre chez M. Fred. Pinette. Il était accompagné de M. Jérôme Verhaeghe qui travaille à Winnipeg.

M. et Mme Raymond Therrien et leur fille, de Dryden, sont en visite chez M. et Mme Anthime Therrien pour deux semaines.

Shower

Dimanche dernier, un bon nombre de parents et d'amis se réunissaient pour un shower en l'honneur de Mlle Yvette Vandenbosch et de M. Adélard Verhaeghe dont le mariage aura lieu le samedi 14 novembre. De beaux cadeaux furent offerts à Yvette: un grille-pain automatique, un fer à repasser, une bouilloire électrique et deux billets de dix dollars. Adélard reçut la somme de $50.00. Tous deux ont remercié leurs amis.

St-Jean-Baptiste

Décès

Le mercredi 21 octobre, M. Alphonse Dupuis est décédé à sa résidence à St-Jean-Baptiste, après une longue maladie endurée avec patience et résignation. Il fut toujours un époux et un père dévoué.

Né à St-Barthélemy, P.Q., le 2 avril 1886, il vint demeurer à St-Jean-Baptiste en 1890, où plus tard il s'établit sur une ferme.

Le service funèbre fut chanté le samedi 24 octobre, par Mgr H. Lapointe, curé, assisté de MM. les abbés R. Nadeau, curé d'Aubigny, et G. Trudeau, vicaire à St-Jean-Baptiste, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs d'office étaient des neveux: MM. René Dupuis, Maurice Collette, Léo Grégoire, Roger Bernier, Marc Dupuis et Camille Dupuis. Les porteurs honoraires étaient: MM. Odilon Désaulniers, Ernest Fillion, Télesphore Fillion, Philippe Aubin, Siméon Marion et Pierre Martel.

On remarquait au sanctuaire le R. P. Louis Plamondon, S.J., du Collège de St-Boniface, neveu du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Anna; cinq filles, Mmes Joseph Tomac (Alice), Marcel Bernardin (Antoinette), Ernest Delorme (Imelda), Clément Rondeau (Irène) et Albert St-Hilaire (Laurette); trois frères, Edmond, Antoine et Alfred; trois soeurs, Mmes Antoine Plamondon, Adonaï Bernardin et Achille Plamondon; ainsi que 21 petits-enfants.

Remerciements

La famille Dupuis remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie par offrandes de messe, visites à domicile, assistance aux funérailles lors du décès de M. Alphonse Dupuis.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
Le 10 novembre

BEURRE

Crémerie	.62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.29-.30
Grade A moyens	.21-.22
Grade A petits	.13
Grade B	.13
Grade C	.07-.09

VOLAILLES

Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.22	.12-.13
4-5 lbs	.22	.18	.10-.12
Poules			
Plus de 5 lbs	.15-.16	.13-.14	08
4-5 lbs	.11-.14	.09-.11	.06
Dindons:			
Dindes	.25-.26	.20-.21	.15
Dindons	.21-.22	.18-.20	.15

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$23.00-$25.50
Bons	23.00- 25.50
Moyens	20.00- 22.00
Ordinaires	18.00- 19.00
Génisses:	
Bonnes	$19.00-$22.00
Moyennes	16.00- 18.00
Ordinaires	13.00- 16.00
Vaches:	
Bonnes	$13.00-$13.50
Moyennes	12.00- 13.00
'Canners' et 'Cutters'	8.00- 11.50
Taureaux:	
Bons	$16.00-$17.00
Ordinaires	13.00- 15.50
Veaux de boucherie:	
Bons	$27.00-$28.00
Moyens	22.00- 26.00
Ordinaires	14.00- 21.00
Porcs:	
Grade A	$21.50
Truies	9.00- 10.00
Moutons:	
Bons	$ 4.00-$ 5.00
Agneaux	16.80

ROME (CCC) — L'Osservatore Romano réclame l'intervention des autorités contre les employeurs qui, comme l'a révélé la lettre d'une lectrice à un grand journal de Turin, font signer des lettres de démission en blanc à leurs employées, pour se débarrasser d'elles le jour où elles attendent un enfant.

Ouverture officielle de l'école neuve de Montmartre, le jeudi 29 octobre

MONTMARTRE — M. Louis Fournier, président des commissaires d'écoles, présida l'ouverture officielle de la nouvelle école de Montmartre, le jeudi 29 octobre, à 2 h. p.m. Après quelques mots de bienvenue, il demanda à M. le Dr L.-L. Préfontaine, maire du village de Montmartre, de prendre la parole.

Premièrement, M. le Dr Préfontaine félicita les contribuables, le comité de l'école, l'architecte et tous ceux qui avaient contribué à une si belle oeuvre. Il a ensuite fait remarquer aux parents qu'ils avaient assumé une charge, celle d'encourager leurs enfants à continuer leurs études jusqu'aux grades supérieurs. La douzième année est maintenant considérée comme le minimum pour une personne cherchant un emploi.

D'après M. le Dr Préfontaine, certains parents manquent de fermeté lorsqu'il s'agit de discipliner leurs enfants et de leur donner une attitude et une curiosité scientifique. Ces aptitudes sont développées dans les foyers, dans les assemblées de groupes et dans les organisations de Foyer-Ecole. Il donna aussi quelques conseils, telles que: 1) faire une collection de livres pour les bibliothèques scolaires et on les prêterait aux élèves et aux parents; 2) fonder des clubs d'arts et de musique; 3) assurer des conditions convenables pour l'étude, par exemple: une routine pour la télévision, un bon éclairage, un pupitre, de bons livres et des encyclopédies.

L'orateur suivant fut le R. P. J. Tremblay, C.Ss.R. Après avoir félicité M. le Dr Préfontaine, le Père Tremblay dit que 1959 fut une année remarquable au cours de laquelle les gens de Montmartre ont pu réaliser leur désir d'avoir une école moderne. Le Père Tremblay a aussi fait remarquer que Montmartre est un village comptant des gens de langues différentes, ce qui est cause d'un manque de coopération dans certaines occasions, mais qu'en ce cas, tous les groupes ont fait des sacrifices pour atteindre leur but. Cette grande réalisation donne une leçon: les parents doivent témoigner du même enthousiasme pour élever leurs enfants dans le spirituel comme ils l'ont fait pour l'éducation maternelle.

M. l'abbé R. Homenko, en ukrainien, expliqua la hiérarchie de l'église, de l'école et du foyer. L'éducation d'un enfant commence à la maison: 1) avec la confiance en Dieu; 2) l'amour pour les parents et 3) la confiance envers les maîtres auxquels les parents les ont confiés. Le discours de M. l'abbé Homenko fut très apprécié, car beaucoup d'enfants furent heureux d'entendre parler leur langue maternelle.

M. Orchman, représentant de la Grande Union Scolaire, exprima en quelques mots la satisfaction de cette union.

M. Marion, l'architecte, dit qu'il y a deux raisons d'être contents: 1) d'avoir terminé la construction et 2) d'avoir payé les comptes, grâce à tous les contribuables locaux. Il fit remarquer que les enfants sont les plus grands biens des parents et de la communauté et que l'on doit faire de son mieux pour les bien éduquer.

M. Evo Dedecker, maire de la municipalité, souligna comme c'était édifiant de voir que tous avaient coopéré pour arriver à ce but.

Le ruban fut coupé par M. le Dr Préfontaine en l'absence de M. P. Goulet. Même si M. C. Frass arriva en retard pour présenter les clés, il fut quand même le bienvenu.

Le dernier orateur fut M. J. A. Malach, inspecteur des écoles, qui fit comprendre aux parents comme il est important de surveiller les activités des élèves des cours supérieurs. Il déclara que le plus haut pourcentage des faillites dans les cours supérieurs vient de ceux qui possèdent des automobiles.

M. Fournier termina la cérémonie en entonnant le chant "Dieu sauve la Reine". Un goûter fut ensuite servi dans la salle des Chevaliers de Colomb.

Décès

Sincères condoléances à M. et Mme Emilien Labrèche qui ont été si cruellement éprouvés par la mort de leur fillette, Yvette, âgée de 2 ans. Elle est décédée à la suite d'une courte maladie. Elle laisse dans le deuil, outre son père sa mère, deux soeurs, Lucille et Dolorès; ses grands-parents, MM. et Mmes Joseph Labrèche, de Montmartre, et Antonio Béliveau, de Wolseley, et plusieurs oncles et tantes.

Plusieurs parents et amis de Wolseley et de Lac Marguerite sont venus assister aux funérailles qui eurent lieu le vendredi 6 novembre.

Les porteurs étaient Roger Labrèche, Roger et Georges Béliveau, oncles de la défunte, et Louis Douan, son petit cousin.

Des couronnes ont été offertes par le Conseil des Chevaliers de Colomb de Montmartre, les Dames Auxiliaires de la légion de Montmartre, la Légion de Montmartre, le club de Foyer-Ecole, le bureau d'administration et le personnel de l'Union scolaire de Regina est.

Remerciements

La famille de M. et Mme Emilien Labrèche désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans cette si douloureuse épreuve.

Va-et-vient

Mme Adélard Rioux a passé dix jours à visiter de la parenté de Regina.

M. Hervé Rioux, de Regina, et sa soeur, Yvette, de Moose Jaw, visitaient leurs parents, en fin de semaine.

Sintaluta

Va-et-vient

Mme Roch Fortin est allée passer plusieurs jours en visite chez ses enfants à Dominion City, Man.

M. Marcel Français est parti pour plusieurs jours sur la ferme, à Lac Marguerite, où il surveillera ses petits-enfants pendant l'absence de leurs parents.

M. Clément Dolter est entré au collège de Wilcox pour y terminer ses études.

M. et Mme Paul Français et leurs enfants sont allés dimanche dernier à Montmartre visiter la famille Jack Sébastien.

Mme Adrien Bonneville est venue visiter sa soeur, Mme Fred Dolter, à son retour de Montréal.

Mlle Joan Kelly, garde-malade au sanatorium de Fort Qu'Appelle, était en visite chez sa mère, Mme Pat Egan, en fin de semaine.

Gravelbourg

Çà et là

MM. et Mmes Laurent Allard et Boromé Beauchesne sont revenus d'Edmonton où ils ont passé quelques jours à visiter des parents et amis.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse et le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., sont partis à St-Boniface pour affaires.

M. et Mme Léon Kendergi sont partis visiter leurs fille et gendre, M. et Mme P. Kouri, à Ponteix. Ils iront ensuite résider à Montréal pour quelques mois et reviendront l'automne prochain.

A la fin de la semaine, il y aura dans le diocèse de Gravelbourg un triduum d'action de grâces en l'honneur de la béatification de Mère Marguerite d'Youville: vendredi à Ponteix, samedi à Lisieux et dimanche à Gravelbourg. On suivra le programme suivant à Gravelbourg: 10 h. 30 a.m., messe pontificale en la cathédrale par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, vénération des reliques, chorale du collège de Gravelbourg; 4 h. p.m., salut pontifical en la cathédrale pour tous: délégation des jeunes du diocèse (J.E.C., Croisade, Guides, Jeannettes, scouts, enfants de choeur); 5 h. à 7 h., diner d'action de grâces à la salle paroissiale; 8 h. 30, grande apothéose au gymnase du collège (pièce, cantate, salut pontifical).

Val Marie

M. l'abbé R. Ducharme a donné une magnifique instruction aux Dames de Ste-Anne.

On apprend avec une profonde émotion la mort accidentelle de M. J.-B. Dumonceau, père de Mme Lavern Lizée.

M. Laurent Dumont et sa famille sont déménagés dans la maison de M. Réal Massicotte.

Le 16 novembre prochain, Mlle Marie-Claire Lebel unira sa destinée à celle de M. Arthur Clarkson, de Maple Creek, et le 23 novembre, M. Georges Haye, à celle de Mlle Annette Côté.

M. et Mme Constant Wanlin ont passé un mois en visite chez leurs enfants de Calgary.

M. Chénard, de Lac Pelletier, est venu visiter ses deux filles religieuses à l'hôpital de Val Marie et son autre fille, Mme Armand Carrière.

MM. Raymond Lebel et Lucien Clément étaient en visite à Swift Current, en fin de semaine.

M. Alex. Vadeboncoeur est parti à Montréal visiter sa mère et le plus vieux de ses fils, Gilbert. Il se rendra à New York où réside Philippe, le deuxième de ses fils.

En mémoire

Une grand-messe a été chantée à Val Marie le 4 novembre en mémoire de Mme Euphrasie Pinel, décédée il y a 2 ans à Mission City, C.-B.

Vawn

Mlle Patricia Smith, de l'école normale de Saskatoon, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme E. Smith.

A l'invitation de Mme F. Pelchat, le comité et les présidentes de la Ligue Féminine Catholique se rassemblèrent le jeudi 5 novembre pour discuter au sujet des derniers préparatifs du bazar qui aura lieu le 22 novembre. On termina cette soirée amicale par un délicieux goûter.

M. et Mme O. Fortier, accompagnés de M. et Mme A. Régnier, d'Edam, ont passé la fin de semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme J. Harris, et leurs fils et bru, M. et Mme Edouard Régnier, de Prince-Albert.

Les Rév. Srs Marie-du-St-Esprit et M.-Agnès ont assisté au forum des instituteurs tenu à North Battleford le samedi 7 novembre.

M. Léonard Imbeau, de Lloydminster, fils de M. et Mme Alphonse Imbeau, de Red Deer, Alta, autrefois de Turtleford, était en visite chez M. et Mme Higgins et chez ses oncles et tantes, MM. et Mmes J. et A. McCaffrey.

Les fermiers ont commencé à moissonner et l'on espère qu'ils pourront sauver leur récolte avant l'hiver.

Mme Higgins remercie tous ceux qui lui ont envoyé des cartes ou lettres et qui l'ont visitée lors de son séjour à l'hôpital de North Battleford.

Prince-Albert

Elections municipales

Voici les résultats des élections tenues le 4 novembre. Echevins: MM. Bert Wyllie, réélu avec 2,272 votes; Richard Spencer, nouveau candidat, 1,929; H. Hogeweide, réélu, 1,547 et Stan. Turner, réélu, 1,482. Les autres candidats étaient M. Ernie Jones, 1,242; Mme R. Stacey, 1,109; MM. J. Cochran, 1,024; Frank Cluster, 590 et Charles Pettapiece, 300 (ce dernier est aveugle).

Au comité d'administration des écoles publiques: MM. H. Barton, 2,028; W. E. Cutt, 1,894; T. D. Agnew, 1,797 et Jake Peters, 1,727, élus; M. S. H. Frandsen, 1,538.

Comme d'habitude lorsqu'il n'y a pas d'élections à la mairie, le nombre de personnes qui se sont rendues aux urnes fut très faible. Son Hon. le maire Allan Barsky, exprima son désappointement lorsqu'il constata que moins de 15 pour cent des voteurs éligibles, soit 13,044, avaient accompli leur devoir de citoyen.

MM. Vic Baker, G. Golton, J. J. Macht et G. Slater furent élus par acclamation au comité d'administration des écoles séparées. MM. Bill Eagle, Vic Chad et Mme George Robinson furent élus au comité d'administration des instituts collégiaux de Prince-Albert et Riverside, par acclamation également.

Activités de la L.F.C.

Le mardi 2 novembre, la branche générale de la Ligue Féminine Catholique a tenu son assemblée régulière dans l'auditorium de la cathédrale, sous la présidence de Mme W. Gillingham. Mgr J.-A. Boucher ouvrit l'assemblée par la prière. Un cantique fut chanté par les membres.

La présidente exprima ses félicitations à toutes les branches, particulièrement à celle de l'Est, pour le beau succès obtenu à la récente vente de pâtisseries.

Le courrier fut lu, y compris une lettre de Mme A. Colleaux, à l'égard de la prochaine assemblée régionale diocésaine qui aura lieu à St-Louis, le mardi 24 novembre.

La présidente pria chaque branche, d'envoyer une déléguée. Une invitation fut aussi communiquée à tous les membres qui désirent y prendre part.

Une lettre de la "Canadian Mental Association", remerciant la Ligue pour l'aide reçue dans le passé, et lui demandant d'envoyer des cadeaux de Noël aux patients de l'hôpital mental, fut aussi lue.

La soirée annuelle de Noël aura lieu le mardi 8 décembre. La branche centrale sera en charge du programme. Les différentes branches furent averties que les programmes à la télévision sont "Zero - 60", les lundi à 3 h. 30 p.m., et "The Christophers", le mercredi à la même heure. Mme Gillingham donna un rapport sommaire des points et résolutions les plus importants, discutés au 39e congrès annuel de la L.F.C. du Canada, entre autres, que chaque paroisse fasse un effort spécial d'étaler de la littérature catholique dans les places publiques, que les conseils paroissiaux sollicitent la C.B.C. d'offrir plus de programmes catholiques, que les membres de la Ligue et leurs familles soient invités à assister aux exercices religieux le dimanche soir, et enfin, que les membres achètent plus de cartes religieuses.

Leur directeur, Mgr Boucher louangea les membres pour la bonne organisation du bazar paroissial; il leur donna sa bénédiction et conclut par l'Acte de Consécration.

Mme N. Moker dirigea une discussion religieuse, puis un succulent goûter, servi par la branche de l'Ouest, clôtura le tout.

La L.F.C. de St. Mark

Mme K. Slater présidait la réunion mensuelle de la L.F.C. de la paroisse St. Mark, tenue le mardi 3 novembre dans la salle paroissiale. Plusieurs membres, ainsi que M. l'abbé S. Raczinski, signifièrent leur intention d'assister à l'assemblée régionale à St-Louis, le mardi 24 novembre.

Deux nouveaux membres furent initiés, Mmes Rita Bergen et Béatrice Delorme. Elles furent présentées par Mme L.-A. Boileau, ex-présidente du Conseil diocésain.

Il fut décidé qu'une brève étude religieuse aurait lieu à la fin de chaque assemblée.

M. l'abbé Raczinski donna une causerie intéressante sur les indulgences, puis l'on termina par la prière d'usage.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Après de nombreuses manifestations extra-curriculaires: festivals, congrès, concours et que voulez-vous . . . la vie à CFRG reprend son cours normal . . . du moins pour quelques semaines. Car bientôt, ce sera déjà le temps de la préparation des émissions de Noël et du Nouvel An, d'autres concours, d'autres émissions spéciales.

Signalons en passant, une autre tournée des écoles qui s'annonce, pour le début de décembre. CFRG aura le plaisir de visiter Assiniboia, Coderre, Courval, Dollard, Laflèche, Lisieux, Meyronne, Val Marie et Willow-Bunch . . . dans le but d'y recueillir d'autres trésors de chansons, de musique et de récitations par nos enfants. Chers écoliers, instituteurs et institutrices de ces paroisses, tenez-vous les oreilles ouvertes; des détails supplémentaires vous seront donnés sur la nature de ces enregistrements, les dates de visite et de diffusion, au Coin des tout-petits.

• • •

La journée était belle . . . mais les esprits étaient bas!

Le samedi 31 octobre, M. Léon Kendergi faisait ses adieux officiels au poste CFRG, après y avoir dispensé sa bonne humeur, son dévouement et son savoir depuis 1952. Le départ de notre chef des nouvelles s'est fait sentir d'autant plus que tous les employés, quels qu'ils soient, lui sont redevables de leur avoir "relevé le moral" et prodigué maints encouragements dans les moments difficiles. Merci à M. Kendergi pour son magnifique exemple des sept dernières années. Nos souhaits de bonne santé, de bonnes vacances, de longue vie et de succès l'accompagnent, ainsi que Mme Kendergi.

LE PAPE ET LES LINGUISTES

ROME (CCC) — Sa Sainteté Jean XXIII a fait adresser, par l'entremise de Son Em. le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, une lettre en latin à la Conférence internationale des Linguistes, qui s'est réunie à Rome avec la participation d'une centaine de spécialistes de douze pays européens.

Dans ce document, il est dit notamment que le Souverain Pontife "loue les intentions et les travaux des savants professeurs qui, résistant aux tentations d'une époque trop éprise de technique, cultivent, défendent, diffusent la langue si noble des Romains, gardienne d'une antique culture des plus riches, moulée sur de subtiles intelligences, source de véritable humanisme, précieux lien de communication entre les peuples, et, tout en souhaitant ardemment que leurs efforts donnent des fruits abondants et des consolations méritées, implore l'aide de Dieu Tout-Puissant pour leurs personnes et leurs initiatives".

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles CFRG—1230 Kilocycles
Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

- 9.55L-Ouverture, horaire et prévisions
- 10.00L-La voix du Cap
- 10.15L-Le quart d'heure de Ste-Anne
- 10.30L-La messe paroissiale dominicale
- 11.45L-Intermède de musique d'orgue
- 11.50L-Les grands classiques
- 11.55L-Résumé des nounouvelles de la semaine
- 12.00R-Claves et Maracas
- 12.30R-Images du Canada
- 1.00R-Concert populaire
- 2.00R-Par un beau dimanche
- 3.00R-Panorama du jazz
- 3.30R-Présence du chrétien
- 4.00R-Radio-Journal et chronique sport.
- 4.10L-ACFC: Nos amis les livres
- 4.15D-Regards sur le Canada français
- 4.30R-Match intercités
- 5.00R-Nouveautés dramatiques
- 5.30R-Tour de chant
- 6.00R-Théâtre Français
- 7.00R-Discographie
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-Propos
- 8.30R-Récital
- 8.55R-Chronique sport.
- 9.00L-La pensée du soir
- 9.02-Fins des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
- 7.00L-Soleil levant
- 7.30R-Radio-Journal
- 7.33L-Soleil levant
- 7.45L-Nouvelles locales et chronique sportive
- 7.50L-Soleil levant
- 8.00L-La prière du matin
- 8.15L-Variétés Swift Current
- 8.35L-Variétés Willow-Bunch
- 8.55L-Nouvelles
- 9.00D-Francine Louvain
- 9.15L-Pot-pourri musical
- 9.30D-Fémina
- 9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
- 10.00D-Jeunesse dorée
- 10.15R-Chansonnettes
- 10.30D-Un homme et son péché
- 10.45D-Les visages de l'amour
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.10L-Chronique sport.
- 11.15L-Musique de danse
- 11.30L-Chansons et succès (Assiniboia)
- 11.55L-Bâtissons ensemble (C.C. de la S.)
- 12.00L-Nouvelles
- 12.15L-L'ami Pierre
- 12.30D-Le réveil rural (première partie-ouest)
- 12.45L-Au hasard
- 1.00L-Panorama féminin
- 2.00R-Radio-Journal
- 2.15L-Nos malades
- 2.30L-Requêtes et refrains (Ponteix)
- 3.00L-Coeur à coeur (Val Marie)
- 3.15L-Le carnet mondain
- 3.30L-Radio S.-Coeur
- 3.45L-Tout me sourit
- 4.00R-Radio-Journal, revue de l'Ac., sport
- 5.00L-Le coin des tout-petits
- 5.30D-Don Quichotte
- 6.00L-Angélus
- 6.02L-Nouvelles
- 6.10L-En dinant (Gravelbourg)
- 6.45L-Le chapelet en famille
- 7.30-V. horaire du soir
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-Commentaires
- 8.30-V. horaire du soir
- 10.30R-Nouvelles de St-Boniface
- 10.40L-La pensée du soir
- 10.42-Fin des émissions

LUNDI

- 1.30L-L'heure de l'Est
- 2.05L-Deux coeurs, une valse
- 4.30R-Reportages
- 5.45L-Marches militaires
- 7.00L-Lectures choisies
- 7.30D-Vie ouvrière
- 8.30D-Festivals européens

MARDI

- 1.30L-Méli-Mélo
- 2.05L-Musique populaire
- 4.30R-Entre vous et moi
- 5.45L-Musique musette
- 7.00L-Tombée du jour
- 7.30D-Théâtre dans un fauteuil
- 8.30D-Des idées et des hommes
- 9.00D-Lied et mélodie
- 9.30D-Concerts symphoniques

MERCREDI

- 1.30L-L'heure de l'Est
- 2.05L-A votre santé
- 4.30R-Reportages
- 5.45L-Marches militaires
- 7.00L-Tombée du jour
- 7.30D-Les petites symphonies
- 8.30D-Festival du mercredi

JEUDI

- 1.30L-Méli-Mélo
- 2.05L-Musique populaire
- 4.30R-Le monde du sport
- 5.45L-Musique musette
- 7.00L-Découpages
- 7.30D-Place publique
- 8.30D-Soirée littéraire (par demi-heure)

VENDREDI

- 1.30L-L'heure de l'Est
- 2.05L-Deux coeurs, une valse
- 4.30R-Reportages
- 5.45L-Marches militaires
- 7.00L-Tombée du jour
- 7.30D-La science peut-elle répondre?
- 8.30D-Petit ensemble vocal
- 9.00D-Hors-série
- 10.00D-Vie économique

SAMEDI

- 6.55L-Ouverture, horaire et prévisions
- 7.00R-Radio-Journal
- 7.05L-Soleil levant
- 7.45L-Nouvelles locales et sport
- 7.50L-Soleil levant
- 8.00L-La prière du matin
- 8.15L-Variétés Swift Current
- 8.35L-Variétés Willow-Bunch
- 8.45L-Soc. Can. Etablissement rural
- 8.55L-Nouvelles
- 9.00D-Musique de ballet
- 9.30L-Le Maraudeur
- 10.00D-Les ondes enfantines
- 10.30L-Dans le bon vieux temps et Vieux raconteur
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.10L-Chansons-vedettes
- 11.30L-Chansons - vedettes (Assiniboia)
- 12.00R-A la carte
- 3.30L-Requêtes et refrains
- 4.00R-Radio-Journal et chronique sport.
- 4.10L-Le carnet mondain
- 4.15R-La langue bien pendue
- 4.30L-Radio S.-Coeur
- 4.45L-Tout me sourit
- 5.00L-La période des jeunes
- 5.30L-Blanc et Noir
- 6.00L-L'Angélus
- 6.02L-En dinant (Gravelbourg)
- 6.25R-Radio-Journal
- 6.30L-Nos missions sur les ondes
- 6.45L-Le chapelet en famille
- 7.00L-Folklore
- 7.30D-Quand l'opéra se donne des airs
- 8.00D-Chronique canadienne
- 8.30D-Revue de la semaine
- 9.00D-Concert léger
- 9.55L-Musique
- 10.00R-Nouvelles de St-Boniface
- 10.10L-La pensée du soir
- 10.12-Fin des émissions

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

- 10.55—O Canada, ouverture
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Intermède
- 11.15—Nos missions sur les ondes
- 11.30—Petit concert
- 12.00—Sur les boulevards parisiens
- 12.25—Communiqués
- 12.30—Image du Canada
- 1.00—Concert populaire
- 2.00—Par un beau dimanche
- 2.45—Perspectives internationales
- 3.00—Panorama du jazz
- 3.30—Programme russe
- 4.10—Intermède
- 4.15—La violette double doublera
- 4.30—Présence du chrétien
- 5.00—Nouveautés dramatiques
- 5.30—Tour de chant
- 6.00—Heure du Rosaire
- 7.00—Discographie
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Propos
- 8.30—Récital
- 8.55—Chronique sport.
- 9.00—Concert du dimanche
- 10.00—Prévision de la météo et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55—O Canada, ouverture et horaire
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05LPrière du matin
- 7.10—Bonjour, Compatriotes
- 7.30—Radio-Journal
- 7.34—Bonjour, Compatriotes
- 7.45—Radio-S.-Coeur
- 8.00—Nouvelles
- 8.10—Bonjour, Compatriotes
- 9.00—Francine Louvain
- 9.15—Détente musicale
- 9.30—Au fil de l'heure
- 10.00—Jeunesse dorée
- 10.15—Folklore et bonne chanson
- 10.30—Un homme et son péché
- 10.45—Les visages de l'amour
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Intermède
- 11.15—Musique à trois temps
- 11.30—Apéritif musical
- 11.45—Arc-en-ciel
- 12.00—Musique en dinant
- 12.15—L'Ami Pierre
- 12.30—Le réveil rural
- 1.00—Nouvelles
- 1.10—Communiqués
- 1.15—Prince-Albert sur nos ondes
- 2.00—Radio-Journal
- 2.06—Une demi-heure avec . . .
- 2.30—Programme des villages
- 3.00—Aux malades
- 3.15—Bienvenue Saskatchewan
- 4.00—Radio-Journal
- 5.00—Coeur à coeur
- 5.15—Pour les enfants
- 5.30—Don Quichotte
- 5.45—Sérénade au crépuscule
- 6.00—Nouvelles, sports
- 6.30—Musique en dinant
- 6.45—Chapelet

LUNDI

- 4.30—Reportage
- 6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
- 7.00—Programme allemand
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Festivals européens
- 10.30—Nouvelles de St-Boniface
- 10.40—Fin

MARDI

- 4.30—Entre vous et moi
- 6.15—Chronique mariale
- 7.00—Sur les boulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—Théâtre dans un fauteuil
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.00—Mélodies
- 9.30—Concert symphonique
- 10.30—Nouvelles de St-Boniface
- 10.40—Fin

MERCREDI

- 4.30—Reportage
- 6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
- 7.00—Sur les boulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—Les petites symphonies
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Festival du mercredi
- 10.30—Nouvelles de St-Boniface
- 10.40—Fin

JEUDI

- 4.30—Le monde du sport
- 6.15—A votre santé
- 7.00—Sur les boulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—Place publique
- 8.00—Radio-Journal et commentaires
- 8.30—Soirée littéraire
- 10.30—Nouvelles de St-Boniface
- 10.40—Fin

VENDREDI

- 4.30—Reportage —Les affaires de l'Etat
- 6.15—Programme hollandais
- 7.00—Sur les boulevards parisiens
- 7.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 7.30—La science peut-elle répondre
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 8.30—Petit ensemble vocal
- 9.00—Hors série
- 10.00—Vie économique
- 10.30—Nouvelles de St-Boniface
- 10.40—Fin

SAMEDI

- 6.55—O Canada, ouverture et horaire
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Prière du matin
- 7.10—Bonjour, Compatriotes
- 7.45—Radio-S.-Coeur
- 8.00—Nouvelles
- 8.10—Bonjour, Compatriotes
- 9.00—Musique de ballet
- 9.30—Visite à la discothèque
- 10.00—Les ondes enfantines
- 10.30—Tante Lucille
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Commniqués
- 11.15—Musique des Pays-Bas
- 11.30—Rien qu'une chanson
- 12.00—A la carte
- 3.30—Pot-pourri
- 4.00—Radio-Journal
- 4.10—Intermède
- 4.15—La langue bien pendue
- 4.30—Bienvenue Saskatchewan
- 6.00—Nouvelles
- 6.10—Sports
- 6.15—Programme hongrois
- 6.45—Chapelet
- 7.00—Programme ukrainien
- 7.45—Valses variées
- 8.00—Chronique canadienne
- 8.30—Revue de la semaine
- 9.00—Concert léger
- 9.55—Intermède
- 10.00—Nouvelles de St-Boniface
- 10.10—Fin

Saint-Hubert

Anniversaire de mariage

La semaine dernière, deux couples de la paroisse ont été honorés par des fêtes-surprises organisées par leurs nombreux enfants et petits-enfants. MM. et Mmes R. Istace et E. Gatin célébraient, les 4 et 5 novembre respectivement, leur 35e anniversaire de mariage.

M. et Mme E. Gatin furent fêtés à leur demeure, le 5 novembre. Un joli cadeau leur fut présenté et tous passèrent une agréable soirée familiale.

En raison de certaines circonstances, ce fut le 8 novembre que M. et Mme R. Istace eurent chez eux la visite de leurs enfants et petits-enfants. Les jubilaires reçurent un joli cadeau et tous passèrent un joyeux après-midi.

Çà et là

Le 5 novembre avait lieu la réunion des Dames de l'Autel chez M. et Mme A. Smeets. Dix dames étaient présentes. Le prix d'assistance, donné par Mme M. Boutin, fut gagné par Mme P. Jordens. Les messieurs qui avaient accompagné leurs dames ont passé une agréable soirée à jouer aux cartes. Un délicieux goûter termina la soirée.

Le 5 novembre dans l'après-midi, M. J. Jordens, instituteur à l'école de St-Hubert, réunissait les parents pour organiser une soirée au profit de l'arbre de Noël. Une danse et une vente de tartes furent fixées au 13 novembre. Il y aura aussi une tombola et un diner de Noël.

Le 7 novembre, huit élèves de l'école de St-Hubert, sous la direction de leur institutrice, prirent part au festival dramatique tenu à Whitewood. Les élèves qui rendirent "A Photographer's Busy Day" étaient Yvonne et Emile Brûlé, Laurent et Victor Istace, Tommy, Diane et Louise Jordens et Vivianne Pelletier.

Mme H. Brûlé et M. et Mme Georges Brûlé sont allés rendre visite à leur fils et frère, Gérard, patient à l'hôpital de Balcarres, à la suite d'un accident survenu à Lebret.

Willow-Bunch

Mariages

Le samedi 7 novembre, à 10 h. a.m., eut lieu un double mariage (premiers mariages célébrés dans la nouvelle église de la paroisse), celui de M. Georges Pell, de Regina, avec Mlle Rachel Lavallée, fille de M. et Mme Georges Lavallée, de Willow-Bunch, et du fils de ces derniers, Lucien, avec Mlle Doris Forest, fille de M. et Mme V. Forest, de Willow-Bunch. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé. Des cantiques furent chantés au cours de la messe.

Les mariées, vêtues de robes blanches, entrèrent dans l'église au bras de leurs pères respectifs. Les mariés avaient comme témoins MM. Wilfrid Benoit et Marcel Lavallée.

Les filles d'honneur étaient Mlles Lorraine Lavallée, soeur de Rachel, et Elaine Piché, amie des mariées. Un Hongrois, ami des mariés, et M. Laurent Lavallée, frère de Lucien, agissaient comme garçons d'honneur. Il y avait aussi deux petites bouquetières, soeur et cousine des mariées.

Après la cérémonie, un délicieux diner fut servi à une centaine d'invités, à la salle des Chevaliers de Colomb. La réception, chants, danses, etc., qui durèrent toute la journée, eurent lieu à la salle paroissiale. Les nouveaux époux reçurent de beaux cadeaux et remercièrent tous ceux et celles qui prirent part d'une manière ou d'une autre à cette agréable journée.

Des parents et amis des paroisses voisines, St-Victor et Assiniboia, assistèrent à ces mariages.

M. et Mme Georges Peli résideront à Regina où M. Peli a un emploi.

Présentation de films

M. Damase Bouvier, d'Edmonton, Alta, sous la présidence de M. Gaston Duperreault et du R. F. Philip-John, E.C., a montré des vues animées de l'Office National du Film au théâtre Palace, les 3 et 4 novembre. Les films suivants furent présentés: "Les pèlerins" (Frère André), "Dieu vienne à son aide", "Jour de juin" (St Jean-Baptiste), "Folklore", "Homme à homme", "Cas de conscience", "Félix Leclerc", "La vie est courte" et "Carnaval de Québec". Merci à tous ceux qui y prirent part.

Malades

Mme Sylvio Sylvestre fut patiente à l'hôpital de Moose Jaw durant une semaine.

Mme Emile Bruneau fut patiente à l'hôpital d'Assiniboia durant quelques jours.

Sont patients à l'hôpital local: M. Arthur Pelletier, Mmes Louisa Cayer et Pierre Desautels et Mlle Gosselin.

Va-et-vient

Mlle Julia Lautier, de Medicine Hat, ainsi que M. et Mme Marcel Lautier et leurs fils, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Armand Lautier, dernièrement.

M. et Mme James Forbes et leurs fils, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, récemment.

M. Ernest Bonneau est parti le mercredi 4 novembre pour Vancouver où il passera l'hiver à travailler.

M. et Mme Armand Laberge sont allés à Ferland, le samedi 24 octobre, pour assister au mariage d'un cousin.

Sont allés au congrès de l'A.F.C.I.S. tenu à Prince-Albert les 7 et 8 novembre: le R. F. Philip-John, E.C., les Rév. Srs Marie-Anne et Gabrielle-Lucille, Mlle Thérèse Boulianne, MM. H. Langlois et O. Muloin.

M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, était de passage au presbytère, la semaine dernière.

OTTAWA — M. Howard Green, ministre des Affaires extérieures, a annoncé que M. Allan C. Anderson cumulera dorénavant les fonctions d'ambassadeur du Canada à Cuba et à Haïti.

Lettre pastorale

La participation à la messe dans le diocèse de Saskatoon

SASKATOON — Son Exc. Mgr T. J. Klein vient de publier une lettre pastorale sur la participation active du laïcat à la liturgie de la messe. Voici une traduction autorisée de cette lettre:

Plus d'une année s'est écoulée depuis que le monde catholique reçut du Saint-Siège, l'Instruction détaillant les principes et indiquant les directives à suivre pour la participation active du laïcat à la musique et à la liturgie sacrée de l'Eglise. Dans toutes les paroisses et chapelles du diocèse de Saskatoon, les directives et exigences de cette Instruction devront être mises en vigueur le 29 novembre 1959, premier dimanche de l'Avent.

Ce dimanche-là, et tous les dimanches et fêtes d'obligation qui suivront, le premier degré au moins de participation à la messe chantée (grand-messe) et à la messe lue (messe basse) devra être réalisé. Cela signifie: la récitation par le peuple à la messe lue, et le chant par le peuple à la messe chantée, des réponses liturgiques plus faciles. On devra aussi ajouter, en accord avec l'Instruction, le chant communautaire de cantiques appropriés (au sens expliqué par l'Instruction) durant la messe lue. L'épître et l'évangile devraient être lus aux fidèles en langue vulgaire pendant que le prêtre en fait lecture à l'autel. A tout autre moment de la messe, il est strictement interdit que, soit l'ensemble des fidèles, soit un commentateur, récitent en même temps que le prêtre célébrant, une traduction littérale des prières de la messe. L'emploi d'un lecteur ou d'un commentateur est permis pourvu que soient fidèlement observées les directives de l'Instruction. La mise en vigueur des degrés ultérieurs de participation aux messes chantées et lues est laissée à la discrétion du curé, au rythme permis par les circonstances.

Le tableau des règles concernant l'usage de l'orgue et le chant de cantiques à la messe chantée, ainsi que le schéma des divers degrés de participation, sont envoyés à toutes les chapelles et églises du diocèse. Ces règles doivent être suivies à la lettre.

En préparation au programme diocésain de participation active qui débutera le 29 novembre, on prêchera, les trois dimanches qui précèdent le premier de l'Avent, un sermon sur l'importance et la nécessité de la participation active des laïcs à la messe. De plus, on devra enseigner à tous les élèves des écoles élémentaires et secondaires catholiques, du grade quatre en montant, les réponses latines du servant de messe.

L'Instruction du Saint-Siège est obligatoire — elle doit être mise en vigueur. Le programme qu'y a tracé la Sacrée Congrégation des Rites est appelé à devenir, à l'échelle mondiale, la norme d'assistance à la messe pour le rite latin. Voilà pourquoi le clergé ou le peuple ne sauraient ne pas tenir compte de cette Instruction, ou manquer de la mettre à exécution.

La participation active des fidèles à la messe est source de grâce, source du véritable esprit du Christ que rien ne saurait remplacer. Nous avons confiance que les prêtres et les fidèles du diocèse de Saskatoon répondront à notre appel par une collaboration totale.

Priant Dieu de vous bénir, vous et votre labeur, je demeure,

Votre tout dévoué dans le Christ,

† François-Joseph KLEIN,
évêque de Saskatoon.

Saint-Isidore de Bellevue

Confirmation

Le mercredi 28 octobre, la paroisse avait la visite de Son Exc. Mgr L. Morin, venu confirmer 70 enfants. MM. les abbés M. Leblanc, de Prince-Albert, J. Provencher, de St-Louis, et A. Houle, de Domremy, et le R. P. D. Dubuc, O.M.I., de Batoche, assistaient à la cérémonie.

Noces d'argent

Le 30 octobre, M. et Mme Médéric Gareau fêtaient leur 25e anniversaire de mariage. A cette occasion, leurs quatorze enfants et un grand nombre de parents et d'amis se rendirent à leur résidence pour leur offrir leurs voeux et de jolis cadeaux. Leurs enfants, Robert, de l'Université de Saskatoon, Mariette et Réjeanne, de St-Lazare, Man., et Marie-Anna, du couvent de Prud'homme, sont venus pour la fête.

Souper et bingo

Le dimanche 1er novembre avait lieu le souper paroissial, suivi de quelques parties de bingo. Tout fut très bien réussi. On remarquait à cette soirée des amis de Domremy, St-Louis, Batoche, Hoey, St-Laurent et Prince-Albert.

Une poupée fut gagnée par Mme Arcade Gaudet; deux billets, de cinq dollars, par MM. Aubin Grenier et Guy Gaudet; le prix de présence ($10.00), par Mme Guy Gareau; le "Jack Pot" ($90.00), par Mlle Majella Gaudet.

Baptêmes

Le 18 août: Hélène-Rose-Marie, fille de M. et Mme Réal Gareau. Parrain et marraine, Rémi et Jeannette Gareau.

Le 26 août: Luc-Camille-Joseph, fils de M. et Mme Isidore Gareau. Parrain et marraine, André et Jeannette Gareau.

Le 3 septembre: Marie-Claire-Murielle, fille de M. et Mme Jean-Paul Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Gareau.

Le 20 septembre: Louise-Anna-Marie, fille de M. et Mme Ronald Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Duval.

Le 8 octobre: Jean-Pierre-Joseph, fils de M. et Mme Roger Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Gareau.

Va-et-vient

MM. Gonzague, Léopold et Gérald Gaudet et M. et Mme Pierre Gareau sont allés au congrès de l'ACFC tenu à Gravelbourg récemment.

Radville

Çà et là

Le 1er novembre, un bazar organisé par les paroissiens de Ste-Colette a rassemblé un grand nombre de personnes des paroisses avoisinantes. Malgré qu'il avait été remis trois fois pour cause de mauvaise température, il remporta un vrai succès. Les heureux gagnants furent: Mlle Yvette Paulhus, une boite de provisions; M. Hector Delanoy, une poupée, et M. Tom Chow, une dinde. La veillée se termina par un goûter. M. l'abbé J. Marcotte remercia toutes les personnes qui prirent part à cette soirée.

M. René Marcellet, d'Uranium City, Sask., a visité M. et Mme Henri Benetry, de Souris Valley, la semaine dernière.

M. et Mme Jean Bourassa et leurs enfants, d'Outlook, Sask., sont venus passer la fin de semaine chez Mme Médéric Bourassa.

Aux élections municipales de Radville tenues le 4 novembre, deux candidats ont été réélus: MM. A. Prost et R. Vennard. M. le Dr Scott fut aussi élu.

Saint-Front

Le lundi soir 2 novembre, les professeurs de l'école présentaient un beau film "Dom Bosco". Ce film très édifiant montra la vie du grand fondateur des Pères Salésiens, qui s'est dévoué à ramener dans le droit chemin la jeunesse italienne. Durant l'entracte il y eut la distribution des prix gagnés par les élèves des écoles St-Front et St-Raymond aux examens de français en juin dernier. Les plus hautes marques furent obtenues par Françoise Bertoncini et Judy Plamondon, du grade 3 de l'école de St-Front, 95 et 94 pour cent respectivement.

La Rév. Mère Sté-Roseline, vicaire des Filles de la Providence, de Prince-Albert, est venue faire une visite aux religieuses, la semaine dernière.

Le dimanche 25 septembre, les religieuses du couvent sont allées à la bénédiction de la nouvelle église de St-Louis, Sask.

M. et Mme Arthur Lamoureux et leur jeune bébé sont partis passer l'hiver à Nipawin où M. Lamoureux va travailler à la construction du chemin et du barrage de la rivière au rapide Squaw.

M. Henri Bourque est parti demeurer pour l'hiver à Saskatoon où Mme Bourque est hospitalisée; son fils, Léon, est aussi rendu à Saskatoon pour travailler à la construction.

M. J. Happ est allé à Saskatoon, au début de la semaine; il était accompagné de sa fille, Mme Louis Syrenne, et de Mme Paul Fortin.

MM. et Mmes Laurent Plamondon et Paul Fortin sont allés à Zenon Park, récemment.

M. Louis Thévenot et son fils, de Somerset, Man., sont venus voir leur frère et oncle, M. Joffre, et la famille Aimé-E. Prévost, de Rose Valley, Sask.

On vient d'apprendre avec regret la mort de M. Pierre Robitaille, survenue à Windsor, Ont. M. Robitaille fut un des premiers colons de la paroisse.

Mme M.-A. Carrier, d'Albertville, laisse de nombreux descendants

ALBERTVILLE — Après plusieurs mois de souffrances endurées avec patience, Mme Marie-Alphonsine Carrier, pionnière d'Albertville, rendait sa belle âme à Dieu le jour même de son anniversaire de naissance. Elle mourut à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert le 30 octobre, à l'âge de 93 ans. Elle naquit à St-Pascal, P.Q., et vint avec son mari s'établir à Albertville en avril 1913. Ce dernier la précéda dans la tombe en 1934.

La défunte laisse dans le deuil un frère, M. Flavius Bouchard, de Lawrence, Mass.; six fils, Joseph et Timothée, d'Albertville, Gustave, de Prince-Albert, Ubald, de Zenon Park, Albert et Georges, de New Westminster, C.-B.; une fille, Ernestine (Mme Serias Corriveau), d'Albertville; 38 petits-enfants et 50 arrière-petits-enfants.

Le dimanche 1er novembre, au salon mortuaire McKenzie, à 8 h. p.m., il y eut prières par M. l'abbé J. Coursol, ancien curé d'Albertville, qui prononça quelques paroles touchantes, et à 8 h. 45, autres prières par M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé actuel.

Les funérailles eurent lieu le 2 novembre dans l'église St-Jacques d'Albertville. M. l'abbé J.-A. Beaulac chanta le service. La quête fut faite par deux Dames de Ste-Anne, Mmes Alphonse Beauchesne et Maurice Trudelle. La défunte avait toujours été une digne Dame de Ste-Anne.

Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte, MM. Jean et Eugène Carrier, Gérard Gobeil, Armand Carrier, Louis Carrier et Albert Corriveau. M. Robert Carrier portait la croix.

On remarquait aux funérailles plusieurs amis et parents de Victoire, Domremy et Prince-Albert; un de ses petits-fils dont Mme Carrier avait pris soin dans son enfance, M. Romuald Boileau, et son épouse, de New Westminster, C.-B.; son frère, M. Flavius Bouchard, âgé de 82 ans, de Laurence, Mass., qui était ici depuis quatre semaines pour visiter sa soeur.

Remerciements

Les enfants de Mme Carrier désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur mère.

Çà et là

Le banquet de la paroisse eut lieu le dimanche 1er novembre et obtint un vrai succès.

Le bazar aura lieu le dimanche 15 novembre à Albertville.

Mme Eddy Beiwagen, de Fenwood, Man., assistait aux funérailles de sa grand-mère, Mme Carrier.

M. et Mme Léo Benoit et leurs fils jumeaux visitèrent leurs parents, M. et Mme Albert Rapin. M. Benoit est retourné à son travail tandis que son épouse est demeurée pour quelque temps.

Jackfish

Mariage

Le jeudi 29 octobre, M. Gilbert St-Amant, fils unique de M. et Mme L.-P. St-Amant, unissait sa destinée à celle de Mlle Thérèse Baillargeon, fille de M. et Mme Albert Baillargeon. Le R. P. Georges Roussel, O.M.I., bénit leur mariage. L'église était décorée de geraniums.

De beaux cantiques furent exécutés par M. et Mme Aimé Blanchette et les élèves de l'école, accompagnés à l'orgue par la Rév. Mère Jean-de-la-Croix.

La mariée était ravissante dans sa longue robe avec jupe en chiffon sur crinoline et corsage en dentelle. Son voile court était retenu par un bandeau.

Les filles d'honneur, Mlles Jeannette Baillargeon, soeur de la mariée, et Clémence Bru, cousine du marié, étaient vêtues de robes identiques rose et bleue.

Les garçons d'honneur étaient MM. Valère Corbel, cousin, du marié, et Henri Baillargeon, frère de la mariée.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe en brocart bleu. La mère du marié portait un costume beige avec court manteau de fourrure.

Il y eut diner, souper et veillée à la salle de Meota.

Le jeune couple partit pour un voyage de noces dans l'Alberta. A son retour, il demeurera sur la ferme, à Jackfish.

Ont assisté au mariage: M. Jos. Baillargeon, de la Colombie-Britannique, la Rév. Sr Rose-de-Lima, tante de la mariée, MM. et Mmes Alphonse Baillargeon, Pete Luckka et Georges Dion, tous de North Battleford, M. et Mme Eugène Dussault, de Morsden, M. et Mme Walter Dion, de Vawn, et M. et Mme Alban St-Amant, de Butte St-Pierre.

Va-et-vient

M. et Mme André Nedelec et leurs enfants, Johanne et Ricky, de Calgary, étaient en visite chez leurs parents, récemment.

M. et Mme Gérald Cadrain, accompagnés de Mme A. Cadrain, ont fait un voyage d'affaires à Saskatoon.

Malades

Souhaits d'un prompt rétablissement à MM. Laurent Carignan et René Cadrain qui ont été hospitalisés.

Baptême

Estelle-Marie, fille de Régis Duhaime et d'Irma Blanchette. Parrain et marraine, Norbert et Georgette Duhaime, frère et soeur de l'enfant.

Les coopérateurs de Zenon Park reçoivent M. Rouleau, de Lévis

ZENON PARK — Le jeudi 29 octobre avait lieu une grande assemblée de coopérateurs dans la salle paroissiale de Zenon Park. A l'occasion de la visite de M. Alfred Rouleau, gérant général de l'Assurance-vie Desjardins, les directeurs de la Caisse Populaire Notre-Dame convoquèrent en effet cette assemblée: en dépit des chemins très mauvais, beaucoup se rendirent.

L'orateur invité démontra avec éloquence la valeur d'une Caisse Populaire. M. A.-G. Charbonneau, gérant de la ligue des Caisses, ainsi que M. Raymond Marcotte, secrétaire du Conseil de la Coopération, donnèrent certaines directives sur le bon fonctionnement d'une Caisse. Tous conclurent que la Caisse Populaire était très viable et qu'elle rendrait de grands services à cette région. M. Léon Marchildon, président de la Caisse Populaire, présida l'assemblée.

M. l'abbé A. Arès, curé, résuma les points discutés lors de l'assemblée: "La Caisse Populaire peut jouer un rôle de moralisateur dans notre paroisse, dit-il. Une Caisse donnant son plein rendement encourage l'épargne et sert à la formation de nos jeunes".

Tous ceux présents se dirent très satisfaits de cette réunion.

Cadillac

Çà et là

Mme Yvonne Hamel, de Bellegarde, est en visite chez ses parents, M. et Mme Emile Fourney, pour quelque temps.

M. Lucien Roy, accompagné de son oncle, M. Laurent Roy, s'est rendu à Edmonton, au chevet de son père, M. Conrad Roy, ancien paroissien, qui y est décédé récemment. MM. et Mmes Laurent et Lucien Roy ont assisté aux funérailles.

M. et Mme Rémi Cormier étaient en visite chez M. et Mme Albert Paradis, dernièrement.

M. et Mme Henri Duclos, de la province de Québec, qui ont visité les familles Duclos et Roy pendant quelque temps, sont retournés dans l'Est, accompagnés de leurs oncle et tante, M. et Mme Laurent Roy.

Les parents et amis de Mme Aquila St-Jacques ont assisté à ses funérailles qui ont eu lieu à Lac Pelletier le 2 novembre.

Le samedi 31 octobre, à 10 h. 30 a.m., eut lieu le mariage de M. Marcel Côté, de Cadillac, fils de feu M. Hercule Côté, et de Mme Corona Côté, avec Mlle Margaret McGovern, fille de M. et Mme Bernie McGovern, d'Admiral. La réception et le souper eurent lieu au soubassement de l'église. La matronne et les filles d'honneur étaient les trois soeurs de la mariée; le garçon d'honneur et les huissiers, MM. Bill Boutin, Gérald Driver et Ralph Lett.

Les amies de Mlle Rose-Marie Hermann ont organisé, en son honneur à l'occasion de son prochain mariage, un shower qui eut lieu le dimanche 1er novembre au soubassement de l'église. Des cadeaux nombreux et variés lui furent présentés après quelques chants et quelques jeux. Mlle Hermann exprima sa reconnaissance en quelques mots bien choisis.

M. Yves Rouzault, qui était parti le 12 juillet dernier, est revenu le 2 novembre d'un heureux voyage en France où il a visité sa nièce. Il a aussi visité les lieux de pèlerinage tels que Lourdes, Nevers et Lisieux, ainsi que sa province natale.

Lac Pelletier

Mariage

Un joli mariage d'automne fut célébré dans l'église de Ste-Anne de Lac Pelletier, quand Mlle Yvonne-Estelle Pelletier, fille de M. et Mme Alphonse Pelletier, épousa M. Andrew Fettig, fils de M. et Mme John Fettig, de Taber, Alta.

M. l'abbé A. Kines, de Broderick, Sask., bénit le mariage et M. l'abbé M. Pavlu célébra la messe. Plusieurs cantiques furent chantés par les soeurs Monette. M. Irvin Paul, cousin de la mariée, chanta l'Ave Maria. Mme Johanna McDonald touchait l'orgue.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie, avec encolure Sabrina. La jupe bouffante était garnie de petites boucles. Son voile court était retenu par une couronne garnie de perles et de petits pendants de crystal. Son seul bijou était une rangée de perles, cadeau du marié. Son bouquet se composait de chrysanthèmes blancs et de roses rouges.

Mme Elaine Unvoas, de Swift Current, cousine de la mariée, était dame d'honneur. Elle portait une robe courte de velours de nuance orange. Les demoiselles d'honneur, Mlles Rita Bonneau et Antoinette Gross portaient des robes de velours vert mousse et brique.

M. Amos Fettig, de Taber, Alta, jumeau du marié, était garçon d'honneur. Les huissiers étaient MM. Armand Pelletier, de Swift Current, et Alex Fettig, de Grassy Lake, Alta.

Après la cérémonie on se rendit à la salle paroissiale de Swift Current où un excellent diner à la dinde fut servi à 150 invités. Le toast à la mariée fut porté par M. l'abbé L. Mondor. Le marié répondit. Des télégrammes de félicitations de parents de Calgary et d'amis d'Outlook, ont été lus par M. Studer qui agissait comme maître de cérémonies.

Après le repas, des pièces musicales et vocales furent rendues par M. l'abbé Mondor, les soeurs Monette, Rose-Marie Hay, Irène Liboiron, Fern et Claire Paul, Joe et Rita Bonneau et Mme Ray Paul. M. l'abbé A. Kines et M. Paul Alary ont prononcé de courts discours de circonstance.

Les nombreux cadeaux ont été développés et exposés par Mmes J. Bonneau et C.-J. Paul.

Tous les invités se sont réunis au "Club 76" pour une belle soirée, après quoi M. et Mme Fettig sont partis pour un voyage de noces en plusieurs endroits de la Saskatchewan. A leur retour, ils résideront près de la digue de la Rivière Saskatchewan sud, où M. Fettig est employé.

Va-et-vient

M. et Mme Henri Duclos, de Québec, étaient de passage, la semaine dernière, dans la paroisse où ils ont visité des parents.

MM. Dominique et Louis Monette sont déménagés à Ponteix pour les mois d'hiver, ainsi que M. et Mme J. Tessier.

Nos malades

M. André Laverdière a fait un séjour à l'hôpital de Swift Current dernièrement.

Mme Amédée Robitaille est actuellement hospitalisée à Swift Current. Prompt rétablissement.

Shower

Un shower sous la direction de Mmes Paul Alary et Narcisse Laverdière, en l'honneur de Mlle Yvonne Pelletier, eut lieu dans la salle paroissiale le dimanche 11 octobre. De nombreux cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête. Ce shower qui réunissait une trentaine de dames se termina par un succulent goûter.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Congé de la Toussaint

Encore trois jours! Encore deux jours! Eh oui! C'est cela que l'on entendait pendant la dernière semaine d'octobre, car le congé de la Toussaint approchait.

Ce fut donc le vendredi 30 octobre à 3 h. 30 que la plupart partirent pour se rendre dans leur famille. Cependant, environ 40 élèves, à cause des distances, furent obligés de rester au Collège. Alors, Jean-Pierre et Guy en profitèrent pour prendre de bons levers tardifs, tandis qu'Orville se plaignait que la buanderie faisait trop de bruit au-dessous de sa chambre, l'obligeant à se lever vers les dix heures! Le soir, plusieurs regardaient la télévision et d'autres allaient prendre des promenades au village.

Cependant, lundi soir, date fixée pour le retour, arriva rapidement. Tous nos voyageurs avaient une petite aventure ou histoire à raconter. Mais tous sont maintenant décidés à donner un dernier coup de coeur d'ici Noël.

Normand BOISVERT, Arts II.

Une cité étudiante en perspective au Collège!

C'est le 3 novembre au soir qu'eut lieu la première réunion en vue de connaître l'avis et l'opinion de tous au sujet de l'établissement d'une cité étudiante au Collège. C'est aussi dans une chaude intimité que plusieurs élèves nous ont révélé leur façon de voir et de penser sur certains points. Pendant trois longues heures, des idées ont été approuvées ou rejetées; certaines idées que l'on jugeait discutables furent prises en considération, d'autres qu'on avait cru appropriées s'avérèrent peu au point.

C'est donc prochainement qu'auront lieu les élections en vue de former un comité qui prendra tout de suite les charges imposées et nous sommes persuadés que grâce aux conseils judicieux de notre aumônier, le Père Châtelain, nous verrons bientôt surgir une cité vigoureuse et une constitution appropriée.

Serge POULIN, Arts II.

Toilette d'hiver

La maison est en désordre. Des fenêtres, des papiers et des seaux traînent partout sur le plancher. C'est le temps de mettre les double-fenêtres. Mais il faut tout d'abord les laver.

Au premier étage, Jean-Paul Grimard est en charge des classes de Versification, Belles-Lettres et Rhétorique. Au deuxième étage, Pierre Croteau et Léo Bosc lancent des ordres aux travailleurs. Tous se dépêchent pour arriver à temps à l'étude.

En entrant dans la maison blanche, on aperçoit Jean-Charles Poirier et Gérard Marchand se contant des histoires en lavant les fenêtres.

Donald Sirois est en charge des fenêtres du couvent des Petites Soeurs de la Ste-Famille. Son dossier est bon, il n'en a cassé qu'une.

Le Père Piché est debout sur le cadre, dehors, et lave les fenêtres. Il fait froid et l'eau gèle presque aussitôt.

Maintenant, tout le lavage fini, les fenêtres propres sont appuyées sur les murs, prêtes à être posées par Albert Lepage, Philippe Lafrance et Daniel Mooney.

Carmel Nolin et Roger Blais se vantent d'avoir travaillé le plus, mais je pense que tous ont fait de leur mieux.

Rosaire DENIS et Denis BILLO, Méthodistes.

Chronique sportive

Plusieurs parents des nouveaux collégiens doivent se demander si leur petit "fiston" s'ennuie après son retour du congé de la Toussaint. Eh bien, je puis vous assurer qu'ils n'en ont pas le temps.

Depuis notre retour de la Toussaint, la température n'est pas favorable pour jouer au rugby ou au soccer; mais cela n'est pas un problème pour nous, collégiens. Nous avons toujours les jeux intérieurs tels que billard, quilles, ping-pong, et surtout ballon-panier et ballon-volant.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas de ligue organisée à l'intérieur, sauf celle du ballon-panier; donc revoyons les événements dans ce domaine depuis le congé: chez les Grands (B), l'équipe de Sylvestre remporta une victoire de 24 à 9 contre Strohhofer. Chez les Moyens (B), une partie mettant aux prises le club de Huel contre Arams se termina avec un compte égal de 8 à 8. Aussi chez les Moyens (B), Lagacé remporta une victoire de 15 à 7 surd Joubert. Chez nos bambins, l'équipe de Duhard subit une défaite de 6 à 4 contre Rosaire Denis. Chez les Moyens (B), Allard remporta une victoire de 14 à 10 contre Kesslar, et chez les petits, l'équipe Allard remporta la victoire sur Stringer, 24 à 11.

Même si la neige met fin à nos rugby et soccer, nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil au sud du gymnase et nous voyons que nos grands savent s'occuper à la construction d'une troisième patinoire. Donc, cette année, comme les années précédentes, nous aurons nos trois patinoires. Un grand merci aux responsables.

Lionel FOURNIER, Arts III.

St-Brieux

Çà et là

Les paroissiens ont eu le privilège d'avoir une retraite prêchée en français et en anglais par le R. P. L. M. Puesch, O.F.M., la semaine du 1er novembre. Nombreux sont ceux qui ont suivi avec attention et piété tous les exercices de la retraite.

M. Gerry deGoesbriand, en entrainement dans la Marine canadienne à Cornwall, Ont., était en visite chez ses parents, M. et Mme Antoine deGoesbriand, pour quelques jours, avant de se rendre à Vancouver, C.-B., où il a été transféré. Sa soeur, Viviane, de Saskatoon, était également à la maison paternelle pour la fin de semaine.

Mlle Béatrice Dubé, garde-malade assistante à l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale, est en vacances de deux semaines chez son père, M. Louis Dubé.

Mlle Yvette Lavoie, fille de M. et Mme Athanase Lavoie, a quitté son emploi chez Shelley Bros, de Saskatoon, pour un autre emploi à Toronto, Ont.

M. Lucien Fagnou est parti pour Uranium City où il sera employé par la compagnie Oil Pipe Lines Ltd.

M. et Mme B. Bishop et leurs enfants sont déménagés à Lac Lenore où M. Bishop a trouvé un emploi. M. et Mme Jim Gaetz sont déménagés dans la maison laissée vacante par la famille Bishop.

Mmes M. Zsentmiklossy et F. Badynski ont passé quelque temps à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

M. et Mme Yves Rallon, de Kindersley, autrefois de St-Brieux, sont les heureux parents d'un fils.

Membres du conseil civique de Gravelbourg pour 1960

GRAVELBOURG — Le 26 octobre dernier, jour de nomination, trois conseillers, MM. Pierre Huel, H. L. Neitling et Allyre Sirois, terminant leur terme de deux années comme membres du conseil civique, trois nouveaux candidats ajoutèrent leurs noms à la liste de MM. Roland Boisjoli, C. Davidson et Gérald Leblanc, qui désiraient se présenter au scrutin du 4 novembre.

Furent élus: M. Gérald Leblanc, 409 votes; M. C. Davidson, 343 votes, et M. Pierre Huel, 265 votes; 597 personnes enregistrèrent leurs votes. Les candidats défaits furent: M. Allyre Sirois, 218 votes, M. H. Neitling, 206 votes, et R. Boisjoli, 173 votes.

Le conseil civique sera donc ainsi composé pour 1960: maire, M. Roger Péreux (2e année), et conseillers, MM. Jos.-G. Bouvier, Emery Allard, Conrad Piché, C. Davidson, Gérald Leblanc et Pierre Huel.

Domremy

Mariage

Le 12 octobre dernier, M. l'abbé J.-A. Houle, curé, bénit le mariage de Mlle Yolande Branger, avec M. Donald Koslowski, tous deux Domremy. Les garçons et filles d'honneur furent MM. Edgar Koslowski et Raymond Cochet, Mlles Lucille Doderai et Jacqueline Cousin. M. Léo Doucet, de Lloydminster, rendit de jolis cantiques et Mme Marcel Gorieu était l'organiste pour la circonstance.

Confirmation

Le dimanche 25 octobre, Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, administra la confirmation à 16 garçons, 19 filles et 2 adultes. Son Excellence était assistée de MM. les abbés A.-J. Houle, Martial Leblanc, chancelier, A. Leslie, de Wakaw, A. Paradis, de Bellevue, et L. Provencher, de St-Louis. M. et Mme Joseph Boutin, de Domremy, représentaient les parrains et les marraines.

Çà et là

M. Romuald Leblanc, et Mmes A. Doucet et Gustave Baudais ont assisté au congrès de l'ACFC tenu à Gravelbourg, comme délégués de Domremy.

Mme T. Dubord (Thérèse Gorieu), d'Edmonton, visite ses frère et soeur, M. Marcel Gorieu et Mme Yvonne Kusch.

Le souper paroissial et la soirée de bingo au profit de la paroisse auront lieu le dimanche 15 novembre. Tous sont les bienvenus.

M. l'abbé André Blondeau, vicaire à la cathédrale, a passé quelques jours en visite chez ses parents, M. et Mme Paul Blondeau.

MM. Jean-M. Boutin et Ernest Roy, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, ont passé le congé de fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Léonard Benoit, de Saskatoon, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Joseph Tauriac, et aussi à M. et Mme Curt Johnson.

M. et Mme Télesphore Godin sont en visite chez des parents à Maillardville, C.-B.

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. et Mme Jean Français et Mme Marcel Longeau sont allés rendre visite aux familles Bachelu et Perret, de Laflèche, en fin de semaine.

M. et Mme Omer Gendron et leur fille, Laurette, sont partis à Victoria pour plusieurs semaines. Ils visiteront leur fille et soeur et son époux, M. et Mme Pierre Bastien, à Port Alberni. A leur retour, ils s'arrêteront à Calgary pour visiter leur autre fille et soeur, Alice, et sa famille.

M. et Mme Louis Douan sont allés à Montmartre visiter leurs enfants et petits-enfants.

M. et Mme Robert Longeau sont allés à Wolseley chercher leur mère et belle-mère, Mme Eugénie Larchet, qui passera l'hiver avec eux.

Mme Napoléon Gendron est partie rester avec ses petits-fils sur la ferme pendant que leurs parents sont partis en voyage.



Remarques sur le concours

Comme je l'ai dit la semaine dernière, ce fut très difficile de classer les compositions. Les meilleures se valaient toutes, sauf deux ou trois qui étaient vraiment très excellentes à tous points de vue. (Je vous assure qu'il y aurait de nombreux papas et mamans qui seraient fiers de lire la composition de leur grande fille ou de leur grand garçon. Dommage qu'on ne puisse pas les faire paraitre toutes. Quelques-unes, parait-il, paraitront bientôt dans **L'Ami du Foyer**, revue familiale et missionnaire des Pères Oblats du Manitoba. Aux parents, je tiens à dire que leurs enfants ont du coeur et de la reconnaissance, même si parfois ça ne parait pas . . .)

Je me suis basée surtout sur l'originalité, l'intérêt, la composition, l'orthographe, tout en considérant le degré scolaire de l'élève. Malheureusement, j'ai dû éliminer plusieurs copies qui, si elles n'avaient pas eu tant de fautes d'orthographe ou d'expression, auraient été intéressantes.

C'est avec insistance que je vous incite à apprendre votre grammaire, à beaucoup lire en français et à vous efforcer de perfectionner votre langage. Voilà trois règles importantes qu'il faut suivre pour écrire un français sans faute, qu'un lecteur (et surtout un correcteur de compositions) prend plaisir à lire . . .

J'ai remarqué de nombreux anglicismes et de nombreuses tournures de phrase qui sentaient l'anglais. Surtout dans les compositions venues de la Saskatchewan. Je sais que par là on vit dans un milieu hétéroclite où des gens de toutes langues fréquentent la même école. Les paroisses comme St-Pierre et St-Boniface où le français prédomine indiscutablement dans les écoles sont rares dans la "province du blé".

Pour cette raison, je ne vous recommanderai jamais assez de faire l'impossible pour vous procurer des livres de lecture française. C'est très très important de lire dans votre langue, ainsi elle deviendra plus familière, vous vaincrez plus facilement les tendances vers l'anglicisation dans le langage et la composition.

Continuez d'écrire régulièrement au **Coin des Jeunes**, car c'est pour vous une bonne pratique . . . et surtout ne vous découragez pas. Moi, en tout cas, vous m'encouragez, car franchement je constate des progrès à chaque nouveau concours.

Vous savez que le concours de Noël est lancé. (Voyez votre "Coin" dans le journal de la semaine dernière.) Je vous prierais de mentionner sur votre copie vos noms au complet (pas seulement Jacqueline ou Victor) et à consonance française (pas de Patsy), et aussi votre grade, adresse et le nom de votre institutrice ou instituteur. J'ai reçu une dizaine de copies où il n'y avait aucune mention de grades. Certaines autres copies étaient mises en paquets et le grade était mentionné sur des feuilles au-dessus. C'est bien, mais je préfère que le grade soit mentionné sur chaque copie, parce qu'autrement cela peut causer des ennuis si une composition s'égare.

De nouveau, je félicite tous ceux qui ont pris part au concours, ainsi que leurs institutrices. N'oubliez pas que toutes les copies du concours de Noël doivent être rendues le 11 décembre **au plus tard.**

Bonne chance!

Cousine JOSETTE.

Concours des jeunes

Meilleures compositions des grades VII, VIII et IX

(Suite de la première page)

Mon père

Les yeux doux et les cheveux bien propres de mon père sont d'un beau brun foncé. Il a aussi l'un des plus beaux sourires. Pour aller travailler il est toujours bien habillé. Mon père est un homme qui travaille beaucoup. Il a toujours quelque chose à faire autour de la maison.

Il est parfois sérieux mais pas trop souvent! On l'appelle le farceur de la famille. Une farce par ci par là chasse bien les inquiétudes. Papa est doux et aimé par toutes les personnes. Il est robuste et il n'aime pas les jeux tranquilles. Les sports qu'il s'amuse à regarder sont le "football", la balle au camp et surtout le gouret. Pendant l'hiver, le dimanche, il viendra patiner avec mon frère et moi.

Tous les pères ont des défauts, j'en suis sûre. Mon père, lui, aime beaucoup à taquiner. Je vous le dis, toute la famille peut s'impatienter.

Papa aime bien maman puisqu'il lui achète les plus beaux cadeaux, à Noël, le jour de Valentin, à Pâques, le jour des Mères et à sa fête et aussi à leur anniversaire de mariage. Il l'entoure de son affection.

Papa part pour aller travailler en sifflant et revient en sifflant. Il est encore si joyeux après une journée de fatigues et d'inquiétudes! Lorsque Maman l'entend elle n'a qu'à allumer le poêle pour faire son souper. Nous savons bien que c'est lui, sans regarder parce que je pense qu'il est le plus joyeux sur la Place Cabana.

J'aime beaucoup mon père et je trouve que je suis la plus chanceuse au monde d'avoir un papa bon, joyeux, sportif, actif et humble comme lui. Je prie tous les jours pour le conserver longtemps.

Jacqueline BELANGER,
grade VII, Ecole Marion.

• • •

Ma mère

Aujourd'hui, je veux vous présenter ma mère. Pour moi elle est une personne bien spéciale. Elle est la meilleure mère au monde.

Je reconnaitrais ma mère de loin, juste par son marcher. Elle marche en se tenant bien droite. Ses cheveux sont bruns et frisés. La couleur de ses yeux est bleu foncé. Elle a un sourire dans lequel on peut lire le contentement.

Maman me donne toujours de bons conseils surtout pour la cuisine. Quand je fais un gâteau et que j'oublie d'y mettre quelque ingrédient, maman m'y fait penser. Elle m'aide pour beaucoup d'autres choses aussi. Quand je ne fais pas bien, maman me le dit. Elle me dit aussi pourquoi c'est mal et pourquoi il faut le bien.

Une des habitudes de maman est de chanter pendant la journée quand elle travaille. Que son travail soit difficile ou non, on l'entend chanter de belles chansons, si bien que maintenant je les ai apprises. Elle me raconte aussi des histoires de son jeune âge. J'aime toujours les écouter parce qu'elle sont intéressantes. Elle aime bien coudre, même faire du linge de poupée pour ma petite soeur. C'est son passe-temps favori. Quand je fais des choses spéciales pour elle, elle me récompense toujours avec des petites choses mais cela me fait tant plaisir.

Quand je vois ma mère je ne peux m'empêcher d'être reconnaissante d'avoir une si bonne maman. Je pense qu'elle est la meilleure maman qu'une personne pourrait avoir. Ne le pensez-vous pas aussi, Cousine Josette?

Dorille BEAUREGARD,
grade VII, Prud'homme, Sask.

• • •

Ma maman

C'est un réel plaisir de vous faire le portrait de ma maman. Elle a des beaux yeux verts comme les feuilles du printemps. Ses cheveux sont noirs comme de l'ébène, son nez est ni trop gros ni trop mince. Quelques rides apparaissent sur son front, ce qui prouve qu'elle a travaillé fort pour bien élever sa petite famille. Pour moi, elle est la plus belle et la plus charmante personne que je connaisse.

Maman est mon amie préférée. Toutes deux nous nous aimons comme des vraies amoureuses. Quand je suis malade, elle est l'ange qui veille sur moi. Quand je suis troublée, c'est à elle que je me confie et ses sages conseils me redonnent la paix. Dans mes peines, elle essuie mes larmes, et me donne les consolations dont j'ai besoin. Quand nous rions nous faisons un joyeux duo.

Je prie le Bon Dieu de la conserver encore longtemps sur la terre afin qu'elle puisse me guider sûrement dans cette vie pleine de danger et finalement me diriger vers la patrie céleste.

Michelle HEBERT,
grade VII, Ecole Marion.

• • •

Ma mère

Ma mère est pour moi la plus tendre au monde. C'est avec un regard plein d'admiration que je la regarde à cet instant car elle est justement après se sacrifier pour moi en lavant la vaisselle pour que je puisse faire mes devoirs. Elle est constamment après se dévouer au service de ses enfants qui n'apprécient pas assez ses bontés comme ils devraient.

Parfois il nous semble qu'elle nous punit sans raison suffisante mais c'est avec peine qu'elle nous reprend dans nos faiblesses.

Je me souviens une fois que mon petit frère était malade. Elle était demeurée toute la nuit auprès de son lit en lui adressant des paroles douces avec un sourire tendre aux lèvres. Elle le consolait continuellement. Le lendemain le docteur annonça que sans les encouragements de sa mère, l'enfant serait peut-être mort.

Je l'aime beaucoup ma mère et je ne l'échangerais pas pour aucun trésor au monde.

Angèle GOULET,
grade VII, St-Malo.

Scouts catholiques
Diocèse de St-Boniface

L'uniforme

Toute bonne organisation possède un uniforme distinctif; il en est ainsi du Scoutisme. Les scouts du monde entier savent qu'ils portent tous un foulard. Ils se distinguent aussi par leur béret ou leur chapeau scout. Dans chaque pays, selon le climat, on a des distinctions, mais le chapeau ou béret et le foulard sont bien universels.

Ici, au Canada, on rencontre deux uniformes particuliers, selon qu'il s'agisse d'un scout de la Boy Scout ou de la Fédération. Ce qui les distingue, c'est que le premier a un uniforme vert. La chemise, la culotte et les bas sont tous verts. Les routiers portent un béret vert. Les scouts de la Fédération ont un uniforme kaki.

La couleur de base est kaki, mais nous avons certaines modifications. Le louveteau porte un béret bleu marine, un chandail de laine bleu marine, des culottes et des bas bleu marine avec jarretières de laine jaune. L'éclaireur porte un chapeau scout en feutre kaki, une chemise kaki, une culotte bleu marine, et des bas kakis. Le routier a le même uniforme que l'éclaireur, sauf qu'il peut porter un béret noir ou des culottes kakis. Ceci est l'uniforme normal.

Maintenant, tous les louveteaux, éclaireurs et routiers, appartenant à la Fédération portent une bande de la Fédé sur la poche droite. Sur leur manche droite ils ont l'insigne de leur diocèse, et au-dessus la bande de leur unité. Les décorations, les étoiles de service, etc., ont chacune leur place sur l'uniforme.

Pour ce qui est du foulard, il appartient à chaque groupe de le choisir. Chaque groupe choisit lui-même ses couleurs et les soumet pour approbation au Comité Directeur diocésain. Ceci pour éviter que des couleurs identiques et de même disposition soient portées par des groupes du même diocèse. Quand il y a deux meutes et une ou plusieurs troupes dans un groupe, une meute et une troupe porteront les mêmes couleurs.

Telles sont les grandes lignes de l'uniforme scout. On ne vous a pas tout dit, car ce serait trop long. Cet uniforme a été choisi par Baden Powell. C'est lui qui a établi l'uniforme de base en souvenir de ses nombreuses années passées en Afrique où le foulard et le grand chapeau étaient choses indispensables. En fondant son mouvement, il a pris cet uniforme. Et nous devons tous en être fiers.

Activités

La deuxième partie de carte aura lieu dimanche soir à la salle des Fils Natifs à 8 h. 15 p.m. On aura un tirage dans le groupe de St-Boniface.

TOUJOURS PRET

Les enfants terribles

Le professeur venait d'exposer à ses élèves les multiples formes que peut prendre la vertu de charité. Alors, histoire de s'assurer qu'on l'avait écouté, il pose la question suivante:

— Si je voyais un garçon battre un âne et que j'allais l'arrêter, quelle vertu partiquerais-je?

— L'amour fraternel! lance un gamin dans le fond de la classe.

A LA CONQUÊTE DU MONDE
1 - Sous l'impulsion de l'Esprit

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les **Actes des Apôtres**
Images de Marie Pignal
Bande no 7

La pierre rejetée

1. Tout le monde disait: "C'est bien lui, le paralytique de la Belle Porte, et voyez maintenant, il va, il vient, — car il suivait les deux apôtres — et il ne boite même pas; comment cela se fait-il ?" On arrive au Portique de Salomon dont les colonnes de marbre brillent au soleil; alors Pierre, voyant cette foule, commence à parler, donnant comme preuve de la divinité de Jésus le miracle qui vient de s'accomplir.



2. Le prodige fait grand bruit, le nom de Jésus par lequel il a été accompli circule et vient aux oreilles de quelques prêtres; ils vont sans doute avertir le clan des grandes familles sacerdotales qui avait condamné à mort ce même Jésus. Bien vite ceux-là s'inquiètent et font venir le chef de la police du Temple: "Arrêtez-nous ces gens qui amassent la foule et créent du désordre." Voyez ce vieillard qui de loin surveille l'opération de la police avec un air narquois et satisfait.



3. Les ombres s'allongent sous les portiques, la nuit approche; le Senhédrin (le conseil des grands prêtres) n'ayant pas le droit de juger la nuit, les apôtres sont conduits en prison, et le lendemain seulement le grand prêtre les fait comparaitre. Questionné, Pierre répond courageusement: "C'est bien par le nom de Jésus de Nazareth, que vous avez crucifié, que cet infirme a été guéri. Et Jésus, pierre rejetée par vous de l'édifice, est devenu la pierre angulaire".



4. Le Senhédrin est en émoi; on ne peut nier le prodige, il faut à tout prix fermer la bouche à ces gens. On ne peut les tenir en prison, le peuple serait révolté car le miracle a enthousiasmé la foule. Alors le grand prêtre menace les apôtres des pires châtiments s'ils parlent encore au nom de Jésus. Mais Pierre rétorque: "Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes". Cependant, ils sont relâchés après insultes et menaces.

La Semaine des Missions à l'Ecole St-Pierre Centre

Tous missionnaires!

Pourquoi tout ce brouhaha dans l'école ces jours-ci? C'est que nous sommes décidés de suivre notre mot d'ordre pour la Semaine des Missions. En effet, nous sommes "tous missionnaires" et il faut que ça marche rondement.

Du 18 au 25 octobre, sous l'habile direction de Soeur M.-Marguerite-Yvonne, nous ne négligeons aucune démarche, aucune initiative pour répandre l'esprit missionnaire dans l'école. Voilà! Un simple calcul mental et nous sommes organisées: il y a quinze classes dans l'école et nous sommes dix filles au grade XII — nous serons donc groupées deux par deux (tout comme les disciples que Notre-Seigneur envoya pour évangéliser!) et nous aurons la responsabilité de trois classes pour chacun des cinq groupes. Oh! que ça marche bien quand chacune y met du sien, quand il y a de la coopération, de la débrouillardise, de l'esprit d'entraide, des goûts artistiques, un peu d'éloquence pour adresser la parole aux plus jeunes (As-tu dominé ta tremblote, Henriette? As-tu convaincu, Irène, que nous habitions l'Amérique du Nord? Et toi, Laura, tu craignais d'avoir le trac et voilà que tu as parlé aux élèves du 8e grade plus longuement que nous toutes ensemble dans les quatorze classes.)

Madeleine LACASSE,
12e année.

• • •

Y a-t-il meilleure manière de commencer notre publicité missionnaire que la nôtre? Nous nous sommes appuyées sur l'autorité de Notre Saint-Père le Pape. Dans chacune des classes, nous avons résumé le message du Pape Jean XXIII, adressé aux enfants de l'Amérique du Nord: Dieu nous aime; cet amour, il nous le montre en nous donnant de bons parents, un logement, des vêtements, de la nourriture en abondance, une bonne éducation dans une école catholique, des prêtres zélés . . . Nous pouvons dire en toute franchise que nous, les enfants de l'Amérique du Nord, nous sommes les enfants gâtés du bon Dieu. Il veut donc que nous l'aimions en retour. Cet amour nous lui témoignerons surtout en aidant notre prochain, spécialement ceux qui ne connaissent même pas le nom de Dieu, ceux qui vivent dans la misère; tout leur manque. Nous leur aiderons en priant avec ferveur, en faisant des sacrifices, en donnant même et surtout quand ça coûte, nos sous pour les pauvres petits païens. Dieu récompensera notre générosité.

Claire PREFONTAINE,
12e année.

• • •

Ce qui m'a surtout impressionnée durant cette semaine, c'est l'immense pancarte intitulée "Nos parents et amis missionnaires". Parmi les nombreuses photographies, j'ai remarqué celles de (les ressemblances sont frappantes) Soeur Thérèse Chaput (soeur de Soeur Louise-Gabrielle), qui enseigne aux petits Esquimaux de Chesterfield Inlet, de son frère, le R. P. Roland Chaput, O.M.I., qui enseigne aux Indiens de Sandy Bay. Il y avait aussi le R. P. Jacques Bruyère, S.J. (frère de M. J.-L. Bruyère), qui est professeur à l'Université de Taipeh, en Formose. Notre séminariste hindou occupait aussi une place d'honneur. Et j'allais oublier de mentionner notre bon gros Père Aloysius Munnik, O.M.I., du Basutoland, qui nous rendit visite l'an dernier et qui attend encore une réponse de ses futurs "Monseigneur": Desaulniers, Langhan, Hébert Morrissette. (Dépêchez-vous, les gars . . .)

Quelques autres visages nous étaient aussi familiers, entre autres, Soeur M.-Flora-des-Anges, S.N.J.M., entourée de ses novices indigènes du Basutoland, Afrique du Sud. Soeur Flora-des-Anges était directrice de l'école St-Pierre Centre alors qu'elle reçut son obédience pour l'Afrique en juin 1954. Et Soeur Moïse-de-Rome, S.N.J.M., ancienne élève de St-Pierre, nous racontait par de nombreuses photographies, sa vie de missionnaire au Basutoland.

Laura MARION,
12e année.

• • •

Les élèves du grade XI ont pris l'initiative d'écrire à "notre" séminariste. Je dis bien "notre" parce que les élèves des classes supérieures l'ont adopté en 1957. Le R. F. Noël Elmo Perera, du séminaire "Our Lady of Lanka", Ampitiya, Kandy, Ceylan, sera ordonné l'an prochain. Nous lui avons souhaité bonne chance et promis nos prières à ses intentions. Cette semaine, nous avons aussi recueilli des aumônes pour aider à payer ses frais d'étude et de pension et, avant longtemps, nous espérons atteindre notre objectif: $100.00

Armand RIOUX,
11e année.

• • •

Il n'est que le lundi matin 18 octobre et déjà les corridors sont ornés de bon nombre d'affiches variées qui attirent la curiosité de la gent écolière, de M. l'inspecteur et de plusieurs parents. L'attraction spéciale est celle du thermomètre indiquant les offrandes des grades 5, 5-6 et 6. C'est fascinant de voir grimper le mercure de jour en jour. Chaque récréation amène un groupe d'élèves devant les thermomètres; les élèves concernés contemplent et ne se lassent pas de . . . contempler. Ils sont si fiers. L'ambition est telle que les thermomètres éclatent, ce qui permet à ces trois classes d'acheter cinq petits bébés païens. Quelle joie pour cette jeunesse ardente et généreuse.

Estelle GOULET,
12e année.

• • •

A notre entrée chez les petits, tous les yeux se braquent sur ma compagne et moi. Bientôt, ils écoutent attentivement chaque mot, pèsent chaque parole des "deux grandes demoiselles". Leur jeune cerveau enregistre tout ça: c'est la semaine missionnaire . . . sacrifices, prières, aumônes? aumônes? ah! oui, de l'argent — avec cinq piastres, on baptise un petit bébé païen, on lui donne un nom et un parrain et une marraine . . . C'est compris . . . Oui . . . ah, non, pas tout à fait . . . Un petit bambin tout rousselé se lève: "On peut-tu emmener le bébé chez nous . . . ?"

Tiens, voici quelque chose d'intéressant: un concours de dictées, mais oui, des dictées "missionnaires" pour les grades 7 à 12 et un quiz missionnaire pour d'autres classes. Et les meilleures copies sont exposées dans les corridors. Plus loin, au bout d'un corridor, on a installé un centre d'information missionnaire; on y découvre mille et une annales et revues missionnaires. Oui, partout, il y a quelque chose qui nous renseigne sur les missions. En entrant dans la bibliothèque, nous apercevons une délicate pagode en miniature, ornée de minimes clochettes argentées et plusieurs autres objets chinois qui ne manquent pas de nous intriguer.

Les élèves de la huitième année découvrent le moyen par excellence de ramasser des cinq sous, des dix sous: donner la chance aux autres de "se sucrer le bec". Même les garçons — sans doute le mérite revient aux bonnes mamans dont la patience est à toute épreuve — ont confectionné de délicieuses sucreries.

Paulette MULAIRE,
12e année.

• • •

La journée du 16 octobre est bien remplie pour les filles du grade XII: c'est la préparation immédiate et intense à la grande Semaine Missionnaire. Marie-Anne et Claire sont bien embêtées . . . Elles ne savent quoi fabriquer pour enthousiasmer les tout petits des trois classes du couvent. Dans un autre coin de la classe du douzième, Paulette et Corinne sont toutes fières de leur trouvaille et admirent leur chef-d'oeuvre. Elles viennent d'imaginer un trésor spirituel qui fut vite réalisé par Henriette: grappes de raisin, gerbe de blé. Il est polycopié pour les grades I à IV inclusivement. Pour les plus grands, Madeleine, Estelle, Camille et Laura feuillettent fébrilement les annales. Il leur faut quelque chose d'original, cette fois pour les grades V à VIII. "Oh! s'écrie Laura, pourquoi ne prendrions-nous pas cette image d'une Vierge chinoise?"

Veuillez me croire, ces trésors destinés à augmenter les prières, les sacrifices, les visites au Saint-Sacrement, l'assistance à la messe durant la Semaine des Missions, furent vite coloriés selon la générosité de chacun.

Corinne GARAND,
12e année.

• • •

Pour terminer cette belle semaine de propagande intense en faveur des missions, tous les écoliers des grades I à XII se rendent à l'église vendredi aprèsmidi à quatre heures. Tous participent à la messe en l'honneur de Notre-Dame des Ecoles (c'est encore l'octave de sa fête) en s'efforçant de répondre en latin aux prières de la messe célébrée par M. l'abbé R. Ferron, vicaire. Il y a communion générale. Après la messe, les élèves récitent ensemble l'acte de consécration à Notre-Dame des Ecoles, puis la chorale chante le cantique "Notre-Dame des Ecoles".

Irène LAFRANCE,
12e année.

• • •

En plus de toutes ces activités, chaque classe des grades I à VIII a trouvé le temps (où? comment? c'est encore un mystère pour moi . . .) de préparer un morceau approprié pour notre matinée-missionnaire du 27 octobre. Chants, saynètes, historiettes, sketches, tout appuie notre thème missionnaire. Pour plusieurs jeunes acteurs, c'est leur première expérience face à un auditoire (et quel auditoire imposant: M. le curé, M. le vicaire, quelques religieuses, les membres du personnel enseignant, et . . . seulement 410 élèves!). C'est charmant, épatant même. On se balance sur un pied, on se passe le doigt dans les cheveux, on tortille les coins de sa jupe, on bégaye, on rougit, mais . . . on raconte . . .

C'est une réussite, notre Semaine Missionnaire. On a acquis des connaissances nouvelles sur les missions lointaines; on a appris à être généreux, à se dépenser sans compter. Et, avec un zèle redoublé, nous nous lançons dans nos études; elles nous conduiront peut-être en Afrique . . . en Chine . . . qui sait . . . ? C'est l'année des grandes décisions pour nous . . . !

Henriette RUEST,
12e année.

• • •

Au nom des élèves de la douzième année, je désire remercier Soeur M. - Marguerite - Yvonne qui nous a si bien guidées dans l'organisation de notre Semaine des Missions. Toutes, nous sommes reconnaissantes envers les membres du personnel enseignant qui ont secondé nos efforts avec patience, car nous les avons dérangés souvent.

Un mot de félicitations aux messieurs du grade VII qui se sont dévoués pour préparer la salle du Centre récréatif. Ce n'est pas une mince besogne que celle d'ouvrir, de ranger, de fermer, de serrer plus de 400 chaises et de balayer la salle! Grand merci, les gars!

Il ne me reste plus qu'à féliciter et à remercier tous les élèves de leur belle coopération et de leur générosité tant spirituellement que matériellement. Les grades I à VIII ont recueilli la somme de $80.00. Les élèves des classes supérieures se sont rapprochés beaucoup de l'objectif à atteindre pour les études de leur cher séminariste hindou. Déjà même, les élèves de la onzième année ont dépassé l'objectif fixé pour leur classe!

Camille PREFONTAINE,
12e année.

Fin d'abonnement

Un écrivain anglais eut un jour la désagréable surprise de lire l'annonce de son décès sur le journal auquel il était abonné. Il prit fort gaiement la chose et se contenta d'adresser au directeur de la gazette la lettre que voici:

"Votre organe annonce ma mort. Comme vous êtes généralement bien informé, cette nouvelle doit être exacte. C'est pourquoi je vous prie d'annuler mon abonnement, qui ne me serait désormais d'aucune utilité."

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 14 novembre présentera de 11 h. 30 a.m. à 2 h. p.m.: "Radisson", "Kosmos 2001", "Inspecteur Blaisé" et "Music-Hall".

Le dimanche 15 novembre, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m., et "Première" de 3 h. à 4 h. p.m.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

L'incroyable vérité vient d'éclater en plein jour. La direction des Canadiens avait bel et bien interdit à Jacques Plante de porter un masque protecteur durant les joutes régulières du club. On avait bien permis à Plante de porter ce masque durant les pratiques, mais il ne devait pas le porter durant les joutes, de peur que sa vision ne s'en ressente et que le club perdit quelques joutes. Il importait donc très peu à la direction de l'équipe qui représente Montréal dans la Nationale que son gardien de buts se fasse défigurer. Tout pouvait lui arriver pourvu, bien entendu, que l'adversaire ne marque pas de buts. C'est aussi simple et aussi cynique que cela. Il a fallu que Plante reçoive la rondelle en plein visage à deux reprises pour que la direction change d'avis et lui permette de porter son masque, mais seulement après qu'on eut pu juger de l'efficacité de Plante durant une joute régulière.

On niera bien entendu avoir donné des ordres formels à Plante. Mais trop de paroles ont déjà été prononcées qui laissent bien deviner la réticence de la direction d'une équipe qui, reconnaissons-le, a toujours jusqu'ici traité ses joueurs avec compréhension et justice. Cela nous étonne et nous peine aussi, car les Canadiens représentent plus que Montréal, ils sont un véritable symbole, presque un signe de ralliement des Canadiens de langue française, et nous aimons toujours rattacher à ce qui nous représente un esprit chevalesque et sportif dans les grandes traditions de notre civilisation latine. Il est bien entendu que Plante porte maintenant son masque, mais il aura fallu attendre qu'il se fasse presque défigurer pour en arriver à briser la résistance de ceux qui veulent gagner à tout prix, même au prix des mercenaires, bien payés, qui pratiquent le soi-disant sport!

Premier jugement!

Au lendemain des victoires faciles des Eskimos sur les Lions, bien des partisans des Blue Bombers de Winnipeg craignent pour leurs favoris. Au moment même où vous lirez ces lignes, le sort de l'une ou de l'autre équipe aura peut-être été décidé. Quoi qu'il en soit, nous voulons suivre un vieil adage sportif qui affirme qu'on doit continuellement être du côté du champion quand il est appelé à défendre son titre, et nous sommes parmi ceux qui croyons en une victoire des Bombardiers. De là à dire que la victoire sera facile, c'est une autre affaire, mais nous croyons que la solide défensive des champions du Canada devrait les servir admirablement bien. Contre les Lions, les Eskimos ont eu la partie belle, à cause d'une ligne gélatineuse qui a manqué totalement d'imagination et qui a aussi manqué de perspicacité. Winnipeg devrait faire mieux et les longues passes des Eskimos, de même que leur jeu défensif contre les passes portent en eux des germes de défaite.

Il est inutile de croire que la longue passe est une arme aussi efficace que la bombe atomique. Si la ligne sait tenir, les chances de réussir la longue passe sont minces et elles deviennent même problématiques si, en plus de tenir, la ligne sait aussi se frayer un chemin jusqu'au quart de l'adversaire. C'est ce que les Lions n'ont pas su faire, en dépit du fait qu'il y avait souvent de très belles ouvertures sur la ligne des Eskimos. Chose certaine, si Winnipeg sait capitaliser sur ces quelques erreurs défensives de leurs adversaires, ils devraient remporter la victoire. A l'attaque les deux clubs se valent probablement, mais c'est sur la défensive qu'on verra la différence. Le club dont la ligne saura tenir le coup devrait l'emporter, et les Blue Bombers semblent bien équipés pour ce genre de travail.

Une leçon!

Pour les amateurs de sport de l'Ouest du pays, cette petite note va peut-être paraître sans importance, mais pour ceux qui sont habitués à suivre les événements sportifs des provinces de l'Est, même du Québec, l'incident est fort agréable et digne de mention. Chaque année lorsque Radio-Canada apporte aux fervents de l'Est les images de la série semi-finale de l'Ouest, une petite note très canadienne vient réchauffer le coeur de ceux qui croient, non pas à la politique, mais à la justesse de leurs revendications patriotiques. On joue "O Canada" dans l'Ouest avant les joutes de football et, pour l'Est, surtout Toronto, c'est un phénomène incroyable. Croyez-le ou non, on ne joue pas "O Canada" au Varsity Stadium et à moins d'une intervention spéciale on ne le jouera pas lors de la finale de la coupe Grey. On ne joue pas "O Canada" durant la saison régulière de football, ni durant la saison de hockey, ni durant la saison de baseball, ni à peu près jamais.

L'incident d'Edmonton aura eu une bonne influence puisqu'à Ottawa, la direction de l'équipe locale a annoncé qu'on demanderait à la fanfare de jouer "quelques mesures d'O Canada." C'est une "concession" faite à ceux qui considèrent le Canada comme leur unique patrie. Voilà comment, avec la pratique des sports, on parvient parfois à éduquer un peuple. Notons que même avec "O Canada", que l'annonceur de Radio-Canada a bien évité d'annoncer comme étant "l'hymne national", comme on l'a déjà fait, la joute a été intéressante et personne ne s'en est plus mal porté, du moins extérieurement. Il ne nous reste plus maintenant qu'à savoir qui a demandé à l'annonceur de ne pas présenter "O Canada" comme l'hymne national, un crime qu'on ne lui aurait certainement jamais pardonné sur la rue Yonge.

Remarque

Le chef de bureau à son employé:

— Mais enfin, vous arrivez toujours en retard!

— C'est vrai, patron, mais vous devez remarquer que je m'en vais, en revanche, toujours de bonne heure.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

NUMERO 6

— Non, je ne le connais pas et je trouve cela, en effet, assez curieux. Je n'avais émis là qu'une hypothèse; il est surprenant que je me sois rencontré avec ce vieux savant. Voyons ce qu'il dit.

A nouveau, il se penchait sur la tête blonde. Mais, au parfum discret et chaud qui en montait, il éprouva le même vertige que tout à l'heure et la même incapacité à penser à autre chose. Et, tandis que Jacquemine, appliquée à ne pas se laisser distraire de son travail par la présence si proche du maître, lisait à haute voix le passage intéressant, lui, les yeux mi-clos et les lèvres tremblantes, se grisait uniquement du troublant encens qui montait vers lui de cette vivante cassolette d'or.

Il était si loin de la réalité que, arrivée au bas de la page, Jacquemine s'était tue depuis un moment déjà sans qu'il s'en fût aperçu, toujours penché sur elle.

Surprise de ce silence et de cette immobilité, incapable de bouger sous le poids de la main posée sur son épaule, elle demeurait immobile et silencieuse, vaguement gênée par ce contact, par le souffle qui faisait, sur sa tempe, voltiger quelques petits cheveux échappés à sa stricte coiffure.

Et elle se demandait ce que signifiait l'attitude étrange de Michel Vincent, depuis quelques jours.

Il semblait à la fois distrait et concentré, préoccupé d'une idée fixe et étrangement indifférent. Avec cela, insouciant et presque gai, lui si glacial jadis!

Jacquemine, très respectueuse du travail du maître, avait expliqué ce changement d'attitude par l'obscure germination littéraire, par une inspiration absorbante. Et, encore, aujourd'hui, elle mettait sur le compte de l'idée fixe, absorbant uniquement l'esprit de l'écrivain, son immobilité et sa rêverie silencieuse.

Attentive à ne pas troubler, à ne pas effaroucher par un mouvement, si discret soit-il, cet oiseau farouche et léger qu'est "l'idée", la jeune fille se faisait petite et immobile, retenait son souffle et les pulsations de son coeur, en une respectueuse attente.

Aussi fut-elle saisie, lorsque, brusquement, Michel se redressant quitta son épaule, s'éloigna avec une hâte, une précipitation qui ressemblait à une fuite, et, sans un mot, courut presque se réfugier derrière son grand bureau sur lequel il s'accouda, cachant son visage dans ses mains jointes.

Incapable décidément de rien comprendre à cette attitude, Jacquemine, après un gros soupir, courba à nouveau son front sur le manuscript.

Mais son esprit était ailleurs, distrait de sa tâche, si attrayante qu'elle fût.

Elle avait l'impression que, muré dans son impuissance à libérer l'inspiration encore confuse en lui, Michel souffrait; et elle eut voulu pouvoir aller à son secours, le soulager d'une partie du poids écrasant que devait être l'angoisse de l'écrivain trébuchant au seuil de l'idée.

Peu à peu, surtout depuis l'entretien qu'ils avaient eu au sujet des vacances, elle découvrait en lui un homme tout différent de celui qui, le premier jour, l'avait heurtée si violemment en se montrant impérieux et dur. Il semblait que, regrettant la comédie de brutalité jouée alors, Vincent s'ingéniât d'ailleurs à se révéler sous un jour plus sincère et plus plaisant.

Peu à peu, sa morgue hautaine, son inflexible scepticisme, s'atténuaient devant la petite secrétaire tout heureuse de ce changement, et c'était maintenant, non seulement l'admiration glacée et un peu craintive des premiers jours mais un dévouement plus chaud, plus sympathique, qui stimulait son zèle à seconder l'écrivain génial et l'homme délicat et prévenant qu'il était devenu.

Aujourd'hui, cependant, toute sa bonne volonté eût été incapable de le soulager, de l'aider dans la solution du problème qui s'agitait derrière ce front impérieux. Elle eût même éprouvé une certaine surprise si elle en avait connu la nature, certes! Mais elle était bien loin de s'en douter, l'innocente Jacquemine, et ce fut avec un nouveau soupir d'impuissance désolée qu'ayant terminé le travail de ses recherches elle vint poser sur le bureau, devant le maître toujours accoudé dans la même pose réfléchie, les feuillets sur lesquels elle avait résumé les notes qu'elle avait prises.

Elle tressaillit en voyant les doigts fins et si longs s'écarter, le regard étincelant se lever vers elle.

Mais elle le croyait si bien entièrement absorbé par son travail intellectuel qu'elle fut toute saisie de l'entendre proférer, comme si tel était le résultat de ses réflexions:

— Je pense que vous seriez heureuse d'aller à la mer, mademoiselle Bernier?

Interloquée, déroulée complètement, elle demanda:

— Mais, monsieur . . . je ne vois pas pourquoi vous me posez cette question? Je croyais que . . . qu'il était convenu que je pouvais rester ici . . . je . . .

Elle avait à nouveau ce pauvre air palpitant et affolé de l'oiseau traqué que Michel lui avait vu déjà au moment de son arrivée, puis lorsqu'il avait été question des vacances. Avait-elle si peur de ne pouvoir rester ici? Et pourquoi, pour qui, tenait-elle tant à y rester?

Une palpitation passa dans sa voix, tandis qu'il annonçait calmement:

— Vous pourrez y demeurer si vous le voulez, mais ma tante songeait à prendre quelques jours de repos sur une plage bretonne et j'avais pensé que vous seriez peut-être heureuse de l'y accompagner?

Sans répondre, elle gardait son air apeuré et secouait la tête négativement. Il insista, en pesant sur les mots:

— Cependant, si vous n'aimez pas la mer, il vous sera très facile de rester ici, puisque, moi, je ne bougerai pas de l'été.

Elle hésita à peine une minute, puis, très vite, comme soulagée d'un grand poids:

— C'est cela, monsieur. Je déteste la mer. Ma santé la supporte très mal . . . Et je hais les plages mondaines.

Vincent sentit passer dans son regard une telle lueur de triomphe qu'il baissa les paupières. Il savait maintenant que ce n'était pas pour tante Aline qu'elle restait . . . Alors?

— C'est bien, murmura-t-il, d'une voix radoucie jusqu'au murmure. Nous resterons ici puisque vous n'aimez pas la mer!

CHAPITRE VI

Resté seul dans son cabinet de travail incapable d'écrire une seule ligne ou d'appliquer seulement son esprit à une besogne quelconque, Michel, longuement réfléchissait.

Non, ce n'était pas uniquement pour tante Aline que Jacquemine voulait rester tout l'été à Kersac . . . puisque même si celle-ci voyageait, la jeune fille demandait à ne pas l'accompagner. Alors? Pour quoi?

Michel, leurré par un espoir qui se précisait, rayonnant, n'était pas éloigné de se demander: pour qui?

Pour qui? Question toute naturelle lorsqu'il s'agissait de cette étonnante obstination mise par une enfant de vingt ans à se terrer dans un pays sauvage, dans une maison isolée de tout voisinage, de toute distraction?

Pour qui? Mais hormis sa tante et lui,elle ne voyait personne depuis qu'elle était à Kersac, Jacquemine!

La sauvagerie du maître, beaucoup plus que l'isolement de la propriété, en éloignait les visites. A part quelques amis, des artistes, venus de Paris pour quelques jours et repartis sans avoir obtenu un sourire de Jacquemine, le plus souvent Michel ne recevait personne!

Qui donc pouvait retenir cette rayonnante jeunesse dans ce manoir austère?

Résolument, Vincent écartait toute idée d'une idylle champêtre ou ancillaire. On sentait Jacquemine beaucoup trop bien née pour s'arrêter un seul instant à la pensée qu'elle pût trouver quelque agrément dans la société d'un rustre ou d'un ignorant.

Alors? Qu'elle eut quelque flirt absorbant à la ville ne pouvait se soupçonner non plus puisqu'elle n'y allait guère qu'une fois par mois, et encore très hâtivement, pour quelques achats, remettant cette course même lorsqu'elle le pouvait!

Alors . . . Qui?

Pour la millième fois peut-être, Michel se posait la question qui le hantait. Il se leva, fit claquer ses doigts, agacé. Décidément, cette enfant occupait son esprit beaucoup plus qu'il n'était de raison. Fallait-il pas qu'il abandonnât tout travail, toute autre préoccupation, parce qu'il pressentait, redoutait un mystère dans la vie de sa secrétaire? Que lui importait, après tout, pourvu qu'elle s'acquittât correctement de la tâche qui lui incombait?

La caution morale de Me Lureau était là pour répondre de son passé, d'ailleurs.

Et cependant, ce passé, comme Michel le pressentait lourd d'un mystère douloureux, devant le voile mélancolique qui, parfois, assombrissait l'azur des beaux yeux de la jeune fille!

Combien de fois avait-il retenu une question trop précise qui eût amené un recul farouche, il le pressentait, chez celle qui jamais ne parlait de sa vie privée, qui semblait éviter même toute allusion à ce qui avait pu être sa jeunesse, son enfance, sa famille . . .

Tout d'abord, l'écrivain avait admis, expliqué, cette réserve absolue par l'espèce de pudeur qu'ont les êtres d'élite, condamnés à une nouvelle existence, concernant ce qui constitue le domaine intérieur des souvenirs heureux.

Que, redoutant des railleries, des indiscrétions, la petite secrétaire eût évité longtemps de parler de son passé devant le "patron", il l'admettait. Mais, depuis quelque temps déjà, le ton des rapports avait bien changé entre eux. Ne se conduisait-il pas plutôt en ami qu'en maître maintenant, vis-à-vis d'elle? Et puis, il y avait tante Aline, si bonne, si affectueusement camarade avec la jeune fille, et qui eût mérité toutes les confiances, toutes les confidences . . . Tante Aline à laquelle cependant Jacquemine n'avait jamais rien dit, rien raconté de sa vie.

La douce vieille fille, qu'il avait harcelée de questions, s'était étonnée de son insistance, avouant son ignorance absolue.

— Mais non, je ne sais rien de cette enfant, et je m'étonne, Michel, que ce soit toi, si discret toujours, si respectueux de la personnalité des autres, qui me reproches de ne pas la questionner. De quel droit irais-je forcer une confiance qui se réserve? Cette petite est ton employée . . . A part ses heures de travail et de présence, elle est libre, absolument, de son passé comme de son présent! As-tu jamais eu l'idée de poser un questionnaire sentimental à tes vieux archivistes de secrétaires jusqu'ici?

D'un tour d'épaule, Michel semblait rejeter la question sur son plan réel.

— Mais voyons, ce n'est pas du tout la même chose!

— Non, fit-elle, goguenarde, en le regardant par-dessus ses lunettes, je m'en aperçois . . .

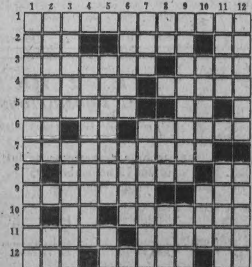
— Vous ne comprenez pas, tante! C'étaient des hommes libres, indépendants . . . Elle, c'est . . .

Sa voix fondit, se fit caressante et attendrie:

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 96 —



HORIZONTALEMENT

1—Inciter à ne pas faire.
2—Saison. — Troublé par les passions. — Pronom.
3—Coupe à deux anses. — Exprime l'universalité.
4—Etat de ce qui est peu dense. — Enveloppes quelconques.
5—Actions de casser la patte. — Sur le tambour.
6—Petit cube. — Répondez s'il-vous-plait. — Mener au pâturage.
7—Qui n'est pas raisonné.
8—En proie à la peur. — D'un verbe gai.
9—Profondément entré. — Assemblée.
10—Vers latin. — Qui est au-dessus de tout.
11—Conduire. — Diminutif de ce qui est sans compagnie.
12—Transpire. — Obstruction de l'intestin. — Existes.

VERTICALEMENT

1—Porteras ateinte à la considération.
2—Couper avec une petite faucille. — Parcouru des yeux.
3—Etat du Brésil. — Coup de vent violent.
4—Qui a quatre pieds.
5—Nom donné à deux vents du nord. — Sourri.
6—Anciennement: seigneurs. — Ce qui existent de plus substantiel.
7—Première femme. — Qui a de très petites ouvertures dans la peau.
8—Fin d'infinitif. — Animal domestique. — Petite quantité.
9—Petite lettre placée à côté d'un mot. — Petits ruisseaux.
10—Laine. — Qui plait à l'oeil.
11—Petite boite pour objets. — Soutenue par des rames.
12—Empire des tsars. — Petites îles.

SOLUTION DU PROBLEME No 95

■ **Horizontalement:** 1. Mainmortable; 2. Ossianisme; 3. Ocres — Enta; 4. Cataire — Es; 5. Ri — Eté — Ant; 6. Os — Ut — Emoi; 7. Repenser — Eta; 8. Ote — Oesel — On; 9. Ni — Dormi; 10. Natif — Visais; 11. Egaliser — Sem; 12. Recolorer — Se.

■ **Verticalement:** 1. Moucheronner; 2. As — Etiage; 3. Isotrope — Tac; 4. Nicaise — Silo; 5. Mari — No — Fil; 6. Onéreuse — SO; 7. Risettes — Ver; 8. TS — Redire; 9. Ames — Los; 10. Ben — Ame — Ras; 11. Ténotomies; 12. Erastianisme.

C'est la faute des parents si les enfants ont peur!

La peur n'est pas instinctive, elle s'apprend. Si vous voyez des grandes personnes qui ont peur de tout, vous pouvez diagnostiquer chez eux une enfance remplie de croquemitaines, de mauvais génies, de fantômes et de Bonhommes Sept Heures.

Les parents qui ont peur de tout transmettent cette peur à leurs enfants, à moins qu'ils n'aient assez de maîtrise sur eux-mêmes. L'enfance est l'âge de la paix, du bonheur, de la sérénité. Le petit être fragile qu'on effraie commence tôt l'apprentissage de la crainte, de la peur continuelle, qui non seulement détériore ses nerfs et tourmente sa sensibilité, mais brise l'étang calme de son enfance.

On associe trop souvent la prudence à la peur. Que l'enfant comprenne qu'il y a des dangers à éviter, mais qu'il n'en ait pas la hantise continuelle. On se sert également de la peur pour obtenir la tranquillité ou l'obéissance de l'enfant. A ce prix, elles valent ce qu'elles valent! Ou l'enfant, par orgueil, deviendra fanfaron et imprudent, ou, trop impressionnable, il se repliera dans un paralysant univers de craintes inutiles.

Par nature, les enfants n'ont pas peur des choses naturelles, ordinaires. Le petit peut très bien dormir à la noirceur, et il faut éviter de l'habituer à tenir une veilleuse allumée toute la nuit. J'ai connu une jeune femme qui n'a jamais pu s'habituer à la noirceur totale, reste irrémédiable de ses terreurs enfantines. Et c'est le perpétuel sujet de discussion avec son mari, que la lumière empêchait de dormir.

Une maman disait à ses petits: "Fermez la porte! Les chats vont entrer dans la maison!" Elle-même avait horreur de ces inoffensifs et charmants animaux, et elle n'est pas la seule. Résultat: les enfants ont peur de tout ce qui marche à quatre pattes. Et comme inévitablement ils en rencontrent, cela représente un actif de plusieurs palpitations de coeur . . . et un futur d'autant!

Les enfants acquièrent un réel sens de la sécurité quand leurs parents peuvent analyser leurs craintes, et leur faire voir la mesure exacte des dangers qui les entourent. Ils peuvent circuler dans une pièce noire de la maison, mais ils doivent comprendre tout le danger que représente le fait de traverser la rue en courant, sans regarder. Ils devraient reconnaître également en l'agent de police non un méchant croquemitaine, mais un ami qui peut les aider quand ils sont perdus ou en peine. S'ils ont peur de l'agent, ils s'adresseront à un étranger . . . et qui sait ce qui peut en résulter! La peur ne produit donc pas la prudence et la sagesse, mais peut conduire à des dangers bien plus graves.

Les chats, les chiens, les rats, les oiseaux, les poissons, les tortues, tous ces petits animaux domestiques ne sont pas du tout dangereux. Pourquoi crier d'horreur quand on voit une petite main se tendre pour caresser le pelage? C'est l'effrayer bien inutilement, et risquer de le tenir en alerte toute sa vie. Imaginez un peu: une bonne dame qui venait en visite chez ses amies devait d'abord se faire précéder par son mari, qui demandait, s'il y avait un chat, de le mettre dehors: elle ne pouvait pas envisager sans terreur le fait d'être dans la même maison qu'un de ces innocents poilus! C'est se compliquer la vie pour rien, et ce n'était pas sa faute à elle: on lui avait ENSEIGNE cette peur!

"Si tu ne manges pas ta viande, je vais t'enfermer à la noirceur!" — "Si tu ne veux pas aller te coucher, le Bonhomme Sept Heures va venir te prendre et te couper par petits morceaux!" — "Si tu continues à être insupportable, je vais dire à l'agent de police de t'emmener en prison!" Toutes ces phrases ne devraient jamais être dites à un enfant! Et la pire de toutes est bien celle-ci: "Tu vas voir la fessée que ton père va te donner en entrant!" Faire du papa un croquemitaine, c'est terrible! Le père n'a rien à voir avec la mauvaise conduite de l'enfant et doit se faire violence pour le punir. Il peut gronder l'enfant, puis essayer de lui faire comprendre le mal qu'il a fait. Mais la punition doit venir du parent témoin de la faute, et immédiatement après. Des heures ensuite, quand l'enfant a déjà oublié son forfait, c'est le porter à se révolter que de le punir.

"Un petit enfant peureux fait pitié. On lui a enlevé les plaisirs de l'aventure, la joie des expériences et des explorations."

"Il ne sert à rien de se moquer d'un enfant nerveux, mais on peut l'encourager à parler à ses parents ou à ses grands amis de ce qui l'effraie. En aidant un enfant à décider de quoi il doit avoir peur, on l'aide à vivre une vie normale au milieu des minéraux, des plantes et des animaux de l'univers". C'est l'opinion des spécialistes du Ministère de la Santé et du Bien-être social.

Michelle ROY.

L'amour maternel

Qu'est-ce que c'est qu'une mère?

N'essayons pas de répondre avec des mots; les mots seraient trop petits, trop pauvres pour contenir ce trésor d'amour.

Demanderons-nous au dictionnaire ce qu'il en pense? Peu nous importe! Nous en savons plus que lui. Une mère? Cela ne se définit pas, cela se sent. Essayez de faire comprendre à un orphelin ce qui lui manque; après tout ce que vous lui aurez dit, il ne devinera pas encore l'enchantement dans lequel se sont passées vos jeunes années.

Une mère, c'est le chef-d'oeuvre de Dieu. Sauf le prêtre, rien ne lui ressemble davantage en ce monde. "La maman, disait délicieusement une fillette, c'est le bon Dieu de la maison".

Merveille de bonté, de charité, d'abnégation, la mère ne vit que pour ses enfants. Elle prend sur elle toutes les peines qu'elle peut leur épargner afin de ne laisser à leur insouciance que des joies. Elle ne s'arrête de se dépenser à leur service que lorsqu'elle tombe, n'en pouvant plus, brisée trop tôt par l'excès de son perpétuel dévouement. Ses enfants sont toute sa raison d'être. Parfois, dans l'égarement de sa passion magnifique, elle va jusqu'à leur appliquer le mot qui n'appartient qu'à Dieu: "Je vous adore"!

Une mère ne met pas de limite à son indulgence. Le père a puni son fils qui a commis une faute: la mère vient en cachette apporter son pardon au coupable et essuie ses larmes dans un baiser. Si l'enfant prodigue avait eu une mère, vous savez bien ce qu'elle aurait fait . . .

Elle ne se fût pas contentée de l'attendre au seuil de la maison mise en deuil par son inconduite. Elle serait partie à sa recherche. Elle l'eût retrouvé, elle l'eût relevé de sa déchéance et ramené au foyer paternel.

Une mère ne désespère jamais de sauver ceux qu'elle aime. Son amour est si fort qu'il se croit capable de triompher de tout, même de la mort. J'ai vu, près d'un lit funèbre où le cadavre d'un adolescent reposait depuis trois jours, une mère arrêter d'un geste suppliant les fossoyeurs qui s'approchaient pour leur triste besogne: "Etes-vous bien sûrs qu'il ne reste plus un peu de vie au coeur de mon enfant?"

Et j'ai reçu, en guerre, des lettres de mères implorant qu'on leur permît de venir jusqu'à l'ambulance du front où gisait leur pauvre blessé: "Je le soignerai si bien, écrivaient-elles, que la mort ne l'arrachera pas de mes bras". Cet autre, dont le fils était tombé en avant des lignes, exprimait un amour encore plus audacieux: "Là où personne n'ose aller le chercher, j'irai. Si la mort me frappe, avec quelle joie je le retrouverai dans son tombeau!"

Une mère, c'est l'éducatrice irremplaçable. Chacun de nous doit à la sienne quelque chose de plus précieux encore que la vie qu'elle nous a donnée: notre foi. Le meilleur de notre âme nous est venu de l'action qu'elle a exercée sur nous. Sans sa sauvegarde morale et son influence sanctifiante, qu'aurait valu notre jeunesse? Quels hommes aurions-nous faits à trente ans? En qui n'a pas bénéficié de cette formation intime au foyer, on peut craindre que plusieurs fibres délicates ne vibrent jamais. Peut-être même lui manquera-t-il toujours certaines richesses religieuses, de visions et des impressions qui aident un homme à s'élever vers Dieu.

Victimes d'un dévouement qui ne leur laisse pas de repos, nos mères s'usent avant l'âge. Mais loin de leur infliger une flétrissure, les marques précoces de la vieillesse confèrent à leur physionomie une beauté nouvelle que nos yeux y découvrent avec émotion. Ces rides et ces cheveux blancs cachés, des nuits de veille à notre chevet, des dévouements et des inquiétudes invisibles dont nous n'avions pas eu conscience autrefois! Nos yeux d'enfant ne pouvaient pas tout voir. Nos coeurs ne comprenaient qu'à demi . . .

Dans les Pays d'en haut

Après s'être fait prier comme on pense bien, Séraphin Poudrier avait finalement consenti à acheter deux billets de loterie et il arrive qu'il gagna le gros lot: une magnifique automobile. Cependant, quand ses voisins vinrent pour le féliciter, ils le trouvèrent triste et abattu. Ils lui demandèrent pourquoi il faisait une telle mine.

— Viande à chien! soupire l'avare. Ai-je été assez bête d'aller acheter ce deuxième billet!

* * *

— Madame sait conduire une automobile?

— Ça devrait . . . J'ai un balai électrique à la maison.

* * *

Deux clous rivés d'un seul coup

Un prêtre monte dans une voiture publique. Il n'y a de place qu'entre deux gros messieurs, que l'abbé reconnait pour deux voleurs de marque.

— Nous voilà comme Jésus-Christ sur la croix, monsieur le curé, dit l'un d'eux en ricanant.

— Et comment cela, Monsieur?

— N'êtes-vous pas entre deux larrons? dit l'autre.

— Oh! Messieurs, je n'aurais pas osé le dire. Mais, je vous avouerai que je suis encore plus gêné que Notre-Seigneur. Dame! moi . . . je ne saurais dire où se trouve le bon.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Comme c'est novembre, appelé avec raison "Mois des morts", le coffret de Rosette contient une toute petite pensée qui rappellera à votre souvenir ces pauvres âmes si souvent oubliées. Ne manquez pas de la trouver. Est-elle sur le dessus, au centre ou peut-être au fin fond?

✦ ✲ ✦

Le gardien — Y aurait-il quelque chose que vous voudriez manger avant votre exécution?

Le prisonnier — Oui, des champignons. J'ai toujours eu peur qu'ils soient vénéneux . . .

Si votre cassonade devient dure, placez un morceau de pomme dans le récipient que vous aurez bien soin de recouvrir. Il faudra garder le morceau de pomme dans le récipient jusqu'à ce que le sucre ait repris sa consistance normale.

✦ ✲ ✦

C'est novembre! Pensons à nos morts . . . Prions pour eux. Et songeons qu'un jour, nous aussi, nous serons comme eux ensevelis sous la neige et qu'on souffrira du froid . . . du froid indifférent et glacial des humains.

✦ ✲ ✦

Un de vos articles de bronze ou de cuivre a perdu son éclat, ne vous inquiétez pas. Il le retrouvera bien vite si vous frottez le métal avec un morceau de citron que vous aurez eu soin de tremper dans du sel fin. L'acide fera disparaître les taches.

✦ ✲ ✦

Quand on rit, on n'a pas de soucis.

Or, sans soucis, on vit longtemps.

Donc, si on rit, on vivra longtemps.

✦ ✲ ✦

Est optimiste, celui qui, regardant la bouteille à moitié vide, se dit: Bien, elle est à moitié pleine.

Le pessimiste contemple sa bouteille à moitié pleine et gémit: Elle est à moitié vide.

Il est bon parfois de faire du pessimisme pendant un quart d'heure: pendant l'examen de conscience, par exemple.

✦ ✲ ✦

Madame, vous songez sûrement à vos préparatifs des Fêtes . . . Il est temps de préparer le gâteau aux fruits et si vous voulez un gâteau dont la texture et le petit goût fin vous attirent des compliments, employez du beurre et non un autre corps gras . . .

✦ ✲ ✦

Après avoir terminé le polissage de vos ongles, lavez-les à l'eau froide: le poli tiendra beaucoup plus longtemps et les ongles seront dans la suite moins portés à casser.

✦ ✲ ✦

Le fait que le silence est d'or peut expliquer pourquoi il est si rare.

✦ ✲ ✦

Un manufacturier reçut un compte effarant de son avocat. Il admit tout, jusqu'à la lecture du dernier item: "Pour avoir traversé la rue afin de vous parler et avoir découvert que ce n'était pas vous: 5 dollars."



Q. — Mon ami et moi avons fait un pacte. Nous ne nous verrons qu'une fois par semaine pendant l'année universitaire, car il veut à tout prix bien réussir dans ses études. Je l'approuve tout à fait. Il se prépare à une profession qui lui assurera un très bel avenir. Nous nous connaissons depuis plusieurs années et nous aimons bien, mais comme il a encore quelques années d'études, nous voulons rester camarades seulement. Or, l'autre jour, je l'ai rencontré dans la rue avec une jeune fille et cela m'a causé un vif chagrin. Il s'est arrêté pour venir me parler et m'a présenté sa compagne. Je crains de n'avoir pas fait très bonne figure. J'ai vingt ans, je ne sors pas avec d'autres, car j'aime mon ami et suis prête à l'attendre. Le soir, je lis des romans ou je regarde la télévision. Auriez-vous un conseil à me donner? Merci. — M'AIME-T-IL?

R. — Je ne sais pas s'il vous aime, vous êtes jeunes tous les deux, et au cours des quelques années à venir, vous pouvez changer beaucoup. Vous avez été très sages de vouloir établir vos relations sur le niveau de la camaraderie. Ne vous inquiétez pas outre mesure de cette rencontre de votre ami avec une autre. Comme vous n'êtes pas fiancés, vous avez tous deux le droit de voir d'autres personnes, et cette demoiselle n'est peut-être qu'une compagne de l'université. Lorsque vous reverrez votre ami, ne lui parlez pas d'elle du tout. Ne lui donnez pas l'impression que vous cherchez à le retenir. Un homme, fut-il jeune, n'aime pas à se sentir lié. L'orsqu'il se sent pris, il a tendance à vouloir fuir. Cherchez à occuper vos loisirs à des choses plus instructives que des romans et la télévision. Vous pourriez, vous aussi, suivre des cours intéressants, ce qui prouverait à ce jeune homme que vous êtes une personne sérieuse. Cela vous aiderait à préparer votre avenir quel qu'il soit et vous fournirait des sujets intéressants de conversation.

* * *

Q. — Vers la fin de novembre, j'assisterai dans une ville étrangère au mariage de mon fils. J'ai une très jolie robe noire toute neuve, mais on me dit que cette couleur ne convient pas pour une noce. Est-ce vrai? Je suis dans la cinquantaine avancée, mes cheveux sont blancs et j'ai les yeux bleus. Quelle couleur devrais-je choisir? Je vous remercie. — LECTRICE.

R. — Il serait préférable, en effet, que vous portiez une toilette, en soie d'une couleur un peu plus gaie pour ce mariage. Vous pouvez la choisir de cette belle teinte de bleu qui flatte tellement les personnes aux cheveux blancs, ou encore de cette autre de violet qui leur est également seyante. Avec l'une vous porteriez des accessoires marines ou noirs et des gants blancs, et avec l'autre un chapeau noir ou de même ton et souliers noirs.

* * *

Q. — J'ai reçu récemment deux lettres anonymes. Elles sont écrites d'une main déguisée et me racontent des aventures immorales dont mon mari est censé être la vedette. Nous sommes mariés depuis quinze ans et je n'ai jamais eu d'indice, me permettant de soupçonner mon mari de mauvaise conduite. J'ai confiance en lui, mais je dois avouer que ces lettres m'ont laissé un certain malaise. Je les lui ai montrées et il en a ri, disant simplement qu'il y avait des gens qui n'avaient pas grand-chose à faire. Que faire, chère Louise? — CONFIANTE, MAIS INQUIETE.

R. — D'abord, toute lettre anonyme ne mérite qu'une chose: le panier. Ensuite, puisque votre mari ne vous a jamais causé d'inquiétude par rapport à sa conduite, chassez de votre esprit les propos malveillants que vous avez lus. La personne qui s'adonne à ce passe-temps néfaste n'est qu'une envieuse et une jalouse. J'oserais même dire qu'elle a l'esprit malade. N'allez pas risquer votre bonheur en entretenant des doutes sur la conduite de votre mari. Continuez de jouir de votre foyer heureux et s'il vous arrive d'autres lettres du genre, ne les ouvrez même pas et jetez-les au feu.

* * *

R. — Aux dames qui signalent "LES 4". J'avais promis de publier dans le journal les renseignements qu'on me donneraient qui pourraient vous être utiles pour faire la distribution des vêtements usagés que vous aviez. Or, j'ai reçu plusieurs lettres, mais on me demande de ne pas publier les noms et adresses des personnes dans le besoin. Si vous vouliez bien m'envoyer vos adresses, ou au moins l'une d'elles, je me ferais un plaisir de vous envoyer les renseignements que j'ai reçus. Nous comprenons certainement que les personnes nécessiteuses ne veuillent pas afficher leur besoin.

* * *

Q. — Maintenant que l'hiver approche, je me demande ce que je pourrai bien porter pour conduire la voiture. Un gant de laine est trop glissant et ceux de cuir trop froids. Un conseil, s'il vous plaît. FRILEUSE.

R. — On vend dans les grands magasins de très bons gants chauds en peau doublée pour conduire.

LOUISE.



Plat nourrissant à la soupe au boeuf et aux nouilles

Les mois d'automne sont des mois bien trop surchargés pour que la maîtresse de maison ait le temps de consacrer des heures à faire la cuisine. Elle a tant d'occupations avec les bazars de charité, les réunions de toutes sortes, la préparation des costumes pour le concert de l'école et sa participation aux kermesses de la paroisse . . . et combien d'autres projets en cours avant Noël!

Chaque maîtresse de maison, avec un temps aussi limité, préfère les rapides et faciles repas, mais elle les veut également parfaits, tant pour le goût que pour leur valeur nutritive. Aujourd'hui, nous vous présentons une recette qui répond à ces qualités et qui fera du repas un plein succès.

- ½ boite (ou 4 onces) de nouilles moyennes
- 2 cuillers à soupe de graisse ou de shortening
- 1 livre de boeuf haché
- 1 enveloppe de soupe au boeuf et aux nouilles
- ½ tasse de condiments marinés (relish)
- 1 boite de tomates (2½ tasses)
- Sel et poivre au goût

Cuire les nouilles à l'eau salée bouillante; égoutter. Faire fondre la graisse dans une poêle et y faire cuire le boeuf. Ajouter la soupe au boeuf et aux nouilles, les condiments marinés, l'assaisonnement et les nouilles cuites. Laisser mijoter 15 minutes en recouvrant l'ustensile. Pour 6 personnes.

Pour un goût plus exquis, on peut ajouter une boite de champignons coupés. Verser le tout dans un plat allant au four; parsemer de chapelure et cuire au four.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 32

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher St-Boniface Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

BEAUTY COUNSELOR COSMETICS OFFRE une occasion profitable aux femmes mariées ou célibataires. Heures flexibles. Aucune sollicitation à domicile. Signalez: HUdson 9-3763. 31-376-32C.

ON DEMANDE à St-Boniface gardienne d'enfants fiable. Devra prendre soin de 3 enfants: 1 d'âge scolaire, 2 à la maison. Chambre privée et pension, $25 par semaine. Signalez: JUstice 2-1853, le jour, et ALpine 3-0765, après 7 h. p.m., et dimanche et lundi. 31-374-33C.

VISITERONS NOS PARENTS DE L'EST aux Fêtes et serions prêts à conduire l'automobile de quiconque serait intéressé dans cette région. Pour références, appelez N. Nadeau, CHapel 7-8478. 32-387-33C.

APPEL AUX AMBITIEUX à l'occasion des FETES! Familex vous offre un bel assortiment de cadeaux, nécessaires de toilette magnifiques, en plus de la ligne régulière. Devenez votre propre patron en vendant nos produits garantis dans territoire protégé. Généreuse commission. bon. Familex Dépt. R. 6, 1600 Delorimier, Montréal.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, commerces, assurance. S'adresser à Fernando Champagne, 63, rue St-Pierre, St-Norbert. Téléphone: GLobe 2-0611. (Représentant pour Fort Garry Realty). 28-334-T.F.

PERSONNEL

VIEUX, EPUISE? Les tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40 ans. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

LA DIVISION SCOLAIRE DE WINNIPEG NO 1
demande

Une commis-dactylo pour le High School d'Elmwood, deux demi-journées par semaine. La candidate devra posséder une bonne connaissance du français, la 11e année et une dactylographie rapide.

Salaire initial jusqu'à $180 selon entrainement et expérience, avec augmentations annuelles jusqu'à $216.

Veuillez mentionner instruction, expérience, état civil et références à la Division Scolaire de Winnipeg no 1, avenue William et rue Ellen.

ON DEMANDE
Comptable bilingue
Capable d'analyses et de préparation de bilans mensuels, etc., pour position immédiate dans Grand-Winnipeg. S'adresser à Boite 384, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 31-384-32C.

A LOUER — Près rues Taché et Marion. Chambre meublée pour homme Signalez: CEdar 3-4526, après 6 h. 30-365-T.F.

A LOUER — St-Norbert sud. Maison: 2 pièces au 1er. Bon 2e étage. Electricité. Peut être visitée. $25 par mois. Pour plus de renseignements, signalez: GLobe 2-0732. 31-372-32C.

A LOUER — St-Boniface, 207, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Libre: 15 novembre ou 1er décembre. Signalez: CHapel 7-5972. 32-388-32C.

A LOUER — Norwood. Joli logement: 3 pièces, avec armoires et évier. Signalez: CHapel 7-6082, après 5 h. 32-380-33C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Logis: 2 pièces. 2e étage. Réfrigérateur neuf et poêle. Nouvellement décoré. Téléphone. Peut être visité les samedi et dimanche. Signalez: CHapel 7-4919. 32-394-32C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3½ pièces dans Duplex. Place pour stationner. Libre: 1er décembre. Signalez: CHapel 7-2306. 32-383-32C.

A LOUER — Transcona. Près église catholique. Logis: 4 pièces. Salle de bain et entrée privées. Signalez: CAstle 2-8749. 32-392-32C.

A VENDRE OU A LOUER — Près Lorette. Près école et église, 2 maisons. Une ayant eau chaude et froide, chauffage automatique "stoker" à air forcé,sur terrain de 35 acres environ. Possession: fin novembre. S'adresser à Jos. Grossman, Lorette. Téléphone: 328. 32-391-33P.

A VENDRE — 11 milles de Gravelbourg. Belle terre: ¾ de section. Petite maison. $22,000. S'adresser à Paul L. Bonneau, Gravelbourg, Sask. 32-311-35C.

A VENDRE — St-Boniface. Magasin d'épiceries et de viandes. Bon chiffre d'affaires. $4,500, plus stock. S'adresser à Boite 375, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 31-375-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface. Bel édifice. Age: 10 ans. 2 étages. Logis: 5 pièces. Garage. Epicerie et bar-restaurant combinés. Signalez: CHapel 7-7388. 23-253-38C.

A VENDRE — Terrain: 463 acres et plus si désiré. Section: 27-8-4. Maison moderne. Eau courante. Toilette à l'eau. Bâtiments en bon état. S'adresser à Raoul Dumaine, Ile-de-Chênes. Téléphone: Lorette, 238. 28-337-32P.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi A VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

AIR CANADA
DEMANDE
HÔTESSES

Aimez-vous voyager, rencontrer les gens? Nous offrirons un certain nombre de postes intéressants en 1960. L'échelle des salaires est très attrayante et il y a aussi nombre d'autres avantages. Il faut parler l'anglais couramment et une rémunération spéciale est donnée aux dames possédant d'autres langues.

Les conditions de base pour emploi sont: célibataire; âge, 20-26 ans; grade XI; grandeur, 5'2"-5'7"; poids en proportion avec grandeur, mais ne dépassant pas 130 livres; citoyenne canadienne ou ayant domicile légal au Canada; ni lunettes, ni lentilles à contact, ni dentiers

Si vous désirez plus de renseignements, veuillez écrire de votre main en donnant toutes vos qualifications, expérience en affaires, culture et votre numéro de téléphone.

AU BUREAU DU PERSONNEL
Chambre 305, édifice Canada,
352, rue Donald, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-9361
32-395-32C.

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

Ce dimanche, 15 novembre, la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg tiendra sa réunion mensuelle. Donc, à 2 h. 30 dimanche, au local habituel.

• • •

Club du Sacré-Coeur de Wpg ....

Les Tapageurs sont vainqueurs de la première série. Ils ont commencé cette série à la sixième place, mais ils ont graduellement monté à la quatrième et à la troisième; ils ont même passé la deuxième équipe pour ensuite retomber à la troisième place. La semaine dernière, ils ont assez tapagé qu'ils sont venus à bout de surpasser les Beaux-Fouets et les Sputniks pour gagner la première série.

Les membres de l'équipe des Tapageurs sont Philippe Perrin, capitaine, Lucienne Perrin, Albert Morin, Janine Morin, Jeanne Verrier et Jean-Paul Carrière.

Voici la position actuelle des équipes et leurs points:

Les Tapageurs	94
Les Sputniks	92
Les Beaux-Fouets	89
Les Taciturnes	85½
Les Inbattables	70
Les Swamp Yodellers	70
Les Vo-Riens	47
Les Strikers	40½

Voici les records des quilles à date:

Haute moyenne pour hommes: Philippe Bourbonnais, 212.

Haute partie individuelle pour hommes: Albert Gamache et Gabriel Fifi, 293.

Hautes trois parties individuelles pour hommes: Philippe Bourbonnais, 753.

Haute moyenne pour dames: Thérèse Fifi, 184.

Haute partie individuelle pour dames: Thérèse Fifi, 357.

Hautes trois parties individuelles pour dames: Thérèse Fifi, 809.

Haute partie d'équipe sans handicap: les Beaux-Fouets: 1146.

Hautes trois parties d'équipe sans handicap: les Sputniks, 3011.

Haute partie d'équipe avec handicap: les Beaux-Fouets, 1193.

Hautes trois parties d'équipe avec handicap: les Sputniks, 3290.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

Pour résultats immédiats dans la vente ou l'achat de maisons de famille ou de revenu de toutes grandeurs et de tous prix dans la ville de Winnipeg, et tout spécialement dans St-Boniface, Norwood et St-Vital, adressez-vous à

N. Bernier, 394, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. G. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
31-378-32C.

A VENDRE

St-Boniface — Près Basilique. Cottage moderne: 4 pièces. $12,000.
St-Boniface — Près Basilique. Maison: 4 pièces. Garage. $7,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces Près hôpital. Prix: $9,500.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. Chauffage à air forcé à l'huile. $13,400.
Norwood — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: huile. Possession immédiate. $10,900.
St-Vital — Maison moderne: 4 pièces. Grand lot. $7,400. Termes faciles.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
31-379-32C.

ON DEMANDE

Pour le district scolaire North Meridian no 1805, un instituteur qualifié catholique de préférence. Catégorie P.A. ou supérieure. Devra commencer immédiatement Salaire d'après les octrois du gouvernement. Grades 1 à 8. Nombre d'élèves: environ 24. Logis moderne attenant. Téléphone anticipé. 6 milles du village, sur route gravelée. S'adresser à Mme Jeanne Meilleur, sec.-trés., C.P. 11., Fisher Branch, Man. 29-354-32C.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Novembre

Qui de vous, frères chevaliers, quel que soit votre âge, n'avez perdu un parent, un ami, par la grande faucheuse qui n'épargne personne? En ce mois de novembre dédié par votre Mère l'Eglise aux défunts, c'est une "sainte et salutaire pensée" que de prier pour nos morts. "Saltem vos, amici mei". "Oui, au moins vous qui vous disiez mon ami sur terre, souvenez-vous de moi en vos prières alors que je suis devenu impuissant". Notre grand principe de charité s'applique certainement aux vivants, mais encore, à plus forte raison, envers les défunts qui ne sont plus en demeure d'acquérir des mérites par eux-mêmes.

La rouille

Un frère et ami de vieille date me confiait dernièrement son désappointement de constater que ma plume perdait de son mordant avec l'âge, que le bistouri ne tranchait plus aussi nettement en les chairs qu'autrefois. C'est peut être bon signe. Un commencement de sagesse, quoi. Soyez assurés que la crainte n'y est pour rien cependant. Mon ami et frère de longue date a la réputation faite de dire en entier sa façon de penser. Sa franchise est déconcertante et désarçonnante parfois, surtout lorsqu'il a raison. Ce qui lui arrive assez souvent. Nous tiendrons notre arme bien aiguisée en attendant le moment opportun. Et il viendra ce moment, sois en persuadé, soit en cet endroit ou en un autre.

Assemblée

Que nous réserve le frère conférencier, J.-R. Doiron, pour son assemblée du 26 novembre? Son sac à surprises est inépuisable. Venez voir par vous-mêmes ce qu'il en adviendra.

BISTOURI.

Circulaire pour classes de français à Winnipeg

Le Directeur de l'Enseignement du français pour la division scolaire de Winnipeg, vient de publier une lettre circulaire en français. La lettre, rédigée sous l'autorité de M. Robert Roy, donne des nouvelles au sujet de programmes à la radio et à la télévision, aptes à intéresser les instituteurs et étudiants de français, des précisions sur les cours de conversation française à l'école Kelvin, sur les cours de composition à l'école General Wolfe, etc. On y lit de plus le texte d'une "pièce", "Le Petit Vaurien", par un élève du grade XI à l'école Elmwood. M. Roy, qui enseigne à l'école Elmwood High, est membre de l'exécutif de l'AECFM depuis le récent congrès.

Ils reçoivent le baptême de leur fils

KYOTO (CCC) — M. Walter Habenicht, de St-Louis (Etats-Unis), s'est rendu à Kyoto (Japon), en compagnie de son épouse, afin d'y recevoir le baptême des mains de son fils, missionnaire dans cette ville. Les chrétiens de la paroisse de la Ste-Famille de Kyoto ont préparé un accueil triomphal aux parents du missionnaire. Les cérémonies et les fêtes ont été le couronnement d'un bien long voyage . . .

Trois membres du Conseil des Arts ont été reçus par la Pensée Française

Le R. P. G. Levesque, O.P., Mme Andrée Paradis et M. E. Tellier, trois membres de langue française du Conseil des Arts, ont été reçus dimanche midi par une centaine de membres de la Pensée française au Collège de St-Boniface. Le choix de l'heure et de l'endroit avait été dicté par le programme très chargé des invités d'honneur qui assistèrent aux réunions de ce Conseil à Winnipeg en plus de prendre part à plusieurs manifestations artistiques et universitaires. Les membres de la JFM du Collège servaient les convives parmi lesquels l'on remarquait pour la deuxième fois dans l'histoire de La Pensée, plusieurs dames. L'honorable juge Alfred Monnin fit la présentation des invités qui prirent la parole à tour de rôle. Retenu par les fêtes du triduum en l'honneur de la Bienheureuse d'Youville, Mgr l'archevêque est arrivé vers la fin du programme.

Bilinguisme canadien

D'un ton familier, le père Levesque, vice-président du Conseil et ancien membre de la Commission Massey, a décrit la bonne entente qui existe au sein du Conseil entre membres de langue anglaise et de langue française, ce Conseil étant, selon lui, le fruit le plus important du rapport de la Commission Massey. Ce rapport d'ailleurs était le premier document fédéral du Canada qui reconnaissait non seulement l'élément français dans le Québec et au plan fédéral mais aussi dans chaque province du pays. Le dominicain observait en passant qu'il s'oppose toujours aux pessimistes qui prêchent une Laurencie autonome, qui ne tient pas compte des intérêts de la population d'expression française en dehors de Québec.

Le P. Levesque cita le cas du Cercle Molière comme preuve de la sympathie pratique du Conseil des Arts. L'octroi qui a été accordé à cette troupe l'an passé, et qui sera renouvelé cette année, déroge en effet au règlement général du Conseil qui n'appuie habituellement que les troupes de professionnels. C'est une reconnaissance du rôle exceptionnel du Cercle Molière qui justifie cette exception, dit-il.

Mme Andrée Paradis, mère de famille et femme d'oeuvres, a décrit modestement comment elle s'est rendue compte qu'il fallait s'occuper de valeurs plus élevées que celles du tracas quotidien et à quel point les femmes peuvent apporter une contribution utile aux discussions dans les organismes du genre du Conseil. Elle rappela un critique assez franche de la part d'un de ses enfants qui l'incitait à se perfectionner dans l'art oratoire.

La classe ouvrière

M. Tellier, de Trois-Rivières, organisateur syndical, et ami de vieille date du Père Levesque, s'est dit heureux de représenter la classe ouvrière au sein du Conseil des Arts et d'y exprimer les aspirations de ces personnes de condition humble qui veulent ouvrir les horizons de l'art, de la musique, de la littérature, du beau, à leurs enfants. M. Tellier révéla sa grande sympathie à l'égard de ses compatriotes de l'Ouest et il avoua que son premier geste en arrivant au Manitoba a été de rendre visite à la basilique de St-Boniface. Mme Tellier a ajouté quelques mots pour exprimer sa joie d'être parmi des amis d'expression française de l'Ouest.

M. Léo Rémillard, président du Cercle Molière et de l'Association d'Education, reprenant son rôle de "vicaire" a exprimé les remerciements du Cercle Molière et a fait applaudir Mme Pauline Boutal, membre depuis trente-cinq ans et directrice très estimée.

Après les agapes et les discours, une courte réception eut lieu à la salle académique.

Il semble bien que la lutte soit "une loi du monde": aucun triomphe n'est pacifique.

Ferdinand BRUNETIERE.

Congrès sur la civilisation chrétienne à Madrid

BRUXELLES (CCC) — Le Comité international pour le rayonnement de la défense de la civilisation chrétienne tiendra un congrès international au Palais du Sénat à Madrid, du lundi 16 au mercredi 18 novembre prochain. Il réunira une centaine de délégués allemands, espagnols, français, italiens, autrichiens, néerlandais, portugais, suisses, scandinaves et des pays en exil.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

Le Canada est un désert artistique

LONDRES — Qu'ils soient à Toronto ou à New York, les fantaisistes canadiens Johnny Wayne et Frank Shuster seront intéressés, peut-être à lire ceci:

Les critiques britanniques ne sont pas enthousiasmés, à votre sujet, autant que nous l'espérions. Prenez le magazine "Punch", par exemple. A propos de l'heure télévisée que vous avez récemment présentée à la TV anglaise, son critique, assez chauvin disons-le, écrit: "Moussons donc plutôt nos propres comiques plutôt que de lancer des comédiens canadiens à la baisse". La revue dit aussi que les réalisateurs de la TV britannique étaient déjà emballés à propos des artistes canadiens mais qu'ils sont maintenant plutôt désenchantés. Et on ajoute: "Le Canada est d'ailleurs souvent considéré comme un grand espace désert en autant que les arts sont concernés".

L'heure télévisée de Wayne et Shuster fut présentée le 24 septembre dernier.

"Punch" avait alors écrit que les fantaisistes canadiens avaient été "monotones, satisfaits d'eux-mêmes et fort peu drôles".

La critique londonienne fut en général beaucoup moins sévère, le thème générale étant que Wayne et Shuster avaient "fait ce qu'ils pouvaient". Certains critiques aimèrent le sketch sur la tour de Pise et trouvèrent le numéro original.

Mais les journaux provinciaux furent plus sévères. Le "Evening News" de Bolton, par exemple, dit que les "farces canadiennes" du duo Wayne-Shuster étaient tellement ennuyantes qu'elles inspiraient le sommeil. Le "Liverpool Echo" et le "Evening News" ont dit qu'ils connaissaient plusieurs comiques anglais qui relègueraient dans l'ombre les deux vedettes de la TV canadienne qui passent souvent à l'heure "Ed Sullivan" le dimanche soir au Etats-Unis.

Mais ne vous en faites pas, les gars. Un autre de vos programmes sera présenté à la TV britannique et celui-là plaira peut-être beaucoup plus aux critiques anglais. Vous aviez eu de très bonnes critiques l'an dernier, ici, à propos de votre sketch sur Julius Caesar et sur le détective privé. L'histoire peut se répéter.